

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

compte rendu d'activités 2019

sixième année de mise en œuvre
de la charte du Parc

Une autre vie s'invente ici



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

Compte rendu d'activités 2019 du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

SOMMAIRE

1/ Urbanisme durable

- 1-1. Appels à projets innovants sur le paysage et le cadre de vie
- 1-2. Conseils aux plantations
- 1-3. Fiches Réhabiliter plutôt que détruire
- 1-4. Accompagnement des projets d'habitat groupé
- 1-5. Accompagnement des documents d'urbanisme
- 1-6. Prise en compte de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme
- 1-7. Accompagnement et avis sur les projets d'aménagement
- 1-8. Plantons le décor
- 1-9. Cartes en main
- 1-10. Observatoire photographique du paysage
- 1-11. Patrimoine bâti et patrimoine culturel

2/ Agriculture durable

- 2-1. Agroécologie
- 2-2. Mesures agro-environnementales
- 2-3. Agriculture biologique

3/ Patrimoine naturel

- 3.1. Restauration des cœurs de biodiversité
- 3.2. Étude et guide sur la fonctionnalité des milieux
- 3.3. Restauration de la Trame verte et bleue
- 3.4. Partenariats avec les gestionnaires d'infrastructures
- 3.5. Gestion et continuité écologique de la Hem et de ses affluents
- 3.6. Chantiers participatifs
- 3.7. Observatoire de la biodiversité
- 3.8. Réseau des observateurs nature
- 3.9. Animations nature

4/ Transition énergétique

- 4.1. Partenariats, démarches territoriales et de planification
- 4.2. Eco-rénovation et auto-réhabilitation accompagnées
- 4.3. FAIRE (Espace Info Énergie)
- 4.4. Développement des énergies renouvelables
- 4.5. Démarches citoyennes
- 4.6. Pollution lumineuse et trame noire

5/ Filières locales

- 5.1. Circuits courts dont marque Valeurs Parc
- 5.2. Chemin de la craie
- 5.3. Slow tourisme
- 5.4. Fête du Parc

6/ Pôle de référence à le Wast

- 6.1 L'écorénovation de l'ancienne maison du brasseur et ses annexes ainsi que la brasserie avec ses extensions en maintenant les ambitions environnementales.
- 6.2. L'éco-construction de la base technique
- 6.3. Valorisation du chantier
- 6.4. Préparation du fonctionnement

7/ Marais Audomarois

- 7.1. Améliorer la connaissance et le suivi du milieu
- 7.2. Préserver les milieux
- 7.3. Assurer, soutenir et valoriser les usages
- 7.4. Sensibiliser, informer et impliquer le public
- 7.5. Conforter la gouvernance locale et animer le contrat de marais

8/ Littoral

- 8.1. Manifestations sportives sur les espaces protégés
- 8.2. DOL et aménagement du littoral sud-Boulogne
- 8.3. Participation à la mise en œuvre du label Grand Site de France
- 8.4. Valorisation du patrimoine maritime

9/ Bocage boulonnais

- 9.1. Animation, sensibilisation, étude ethnologique
- 9.2. L'arbre dans l'exploitation agricole et le programme de reconquête des paysages ruraux
- 9.3. Opération Jus de pomme de vergers hautes -tiges

10/ Basse-vallée de la Slack

- 10.1. Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agro-environnementales
- 10.2. Vers une labellisation Ramsar
- 10.3. Mise en œuvre d'une démarche expérimentale de paiements pour services environnementaux (PSE)
- 10.4. Le Livre Blanc de la basse-vallée de la Slack
- 10.5 Permettre une bonne gestion hydraulique
- 10.6 Suivi floristique des prairies
- 10.7 Mise en valeur du patrimoine et implication des habitants

11/ Fonctionnement du Syndicat mixte

- 11.1. Les instances du Syndicat mixte
- 11.2. Animation de la gouvernance de la charte
- 11.3. Voyages d'étude et de sensibilisation
- 11.4. Évaluation de la mise en oeuvre de la charte et observatoire
- 11.5. La communication

1

Urbanisme durable

1.1 Appels à projets innovants sur le paysage et le cadre de vie

Programme européen PARTONS 2.0

- Réunions avec groupe projets transfrontalier : 7 réunions
- Réunions d'échange France-Belgique (Stuyflab, Winworm et journée découverte) : 7
- Appel à projet sur les espaces publics en partenariat avec ENRx :
 - ♦ Accompagnement de la commune de Baincthun (échanges avec les élus et partenaires) : 4 réunions
 - ♦ Réunions techniques interprojets : 5 réunions
- Appel à projet sur la mobilité durable :
 - ♦ Recrutement du Bureau d'étude du projet T2C
 - ♦ Accompagnement du projet de la terre des 2 Caps (échanges avec les élus et partenaires) : 13 réunions
 - ♦ Animations de concertation avec la population pour le projet de la Communauté de communes de la terre des 2 Caps : 7 animations grand public (ateliers, balade vélo, stand à la brocante de Marquise, etc.)
- Lancement d'un projet pédagogique fédérateur auprès des classes maternelles, primaires et SEGPA de collèges des 49 communes du plan de paysage du bocage boulonnais du bocage boulonnais.(voir 9.1.3).
 - Lancement d'un appel à candidature pour une résidence mission d'artistes « Le bocage, un précieux maillage » en partenariat avec la DRAC. (voir 9.1.4)
 - Préparation de l'opération « Regards d'habitants sur le bocage » : projet d'animation et de mobilisation citoyenne autour de la photographie dans le bocage boulonnais. Sélection d'une agence de communication pour l'animation. (voir 9.1.5)



1.2 Conseils aux plantations

GRAND SITE DES DEUX-CAPS

- Conseils et suivis des aménagements paysagers du parking du Cran d'Escalles
- Accompagnement technique pour l'intégration paysagère des corps de ferme au travers de l'opération « 2 Caps en Ferme ».
- Suivi de vergers fruitiers sur les parcelles du Conservatoire du Littoral à Wissant.

AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

- Conseil technique sur la plantation d'une haie champêtre en accompagnement d'un sentier pédestre à Condette.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour un projet de coin nature à Hesdigneul-les-Boulogne.
- Organisation d'un chantier participatif de plantation avec le lycée de Coulogne à Hesdigneul-les-Boulogne.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour un projet de parcelles en permaculture à La Capelle-les-Boulogne.
- Conseil technique sur la restauration d'une haie champêtre à Pernes-les-Boulogne.
- Conseils techniques sur l'aménagement des jardins de l'association Créactif-Biosol à Saint-Martin-Boulogne.

- Conseil technique sur l'aménagement des espaces verts de la société Enedis à Saint-Martin-Boulogne par l'ESAT Saint-Martin.
- Avis et suivi technique des arbres d'alignement du château d'Hardelot à Condette avec la MDADT du Boulonnais.

PAYS DE LUMBRES

- Conseil technique et montage de dossier de financement pour un projet de coin nature à Audrehem.
- Conseil technique et montage de dossier de financement pour un projet de coin nature à Bonningues-les-Ardres.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour des projets de haies champêtres en bordure de chemin à Bonningues-les-Ardres.
- Conseil technique et montage de dossier de financement pour un projet de coin nature en centre village et la valorisation écologique de la rue de Larre à Audrehem.
- Conseil technique et montage de dossier de financement pour un projet de coin nature à Quelmes.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour un projet de coin nature à Zudausques.
- Conseil technique sur la création de haies champêtres sur le chemin de la Leulène à Zudausques.
- Formation à la taille fruitière des agents communaux de Zudausques (suivi de coin nature).
- Conseil technique et montage de dossier de financement pour un projet de coin nature à la Maison de Pierre à Bouvelinghem.
- Avis et suivi de l'alignement de Tilleuls sur la RD928 à Cléty sur demande de la MDADT de l'Audomarois.



PAYS D'OPALE

- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour un projet de coin nature à Bainghen.
- Conseil technique sur l'aménagement paysager de la rue du Colombier à Hardinghen.

PAYS DE SAINT-OMER

- Suivi et avis sur les aménagements paysagers du projet d'un nouveau centre de secours et d'incendie à Longuenesse.
- Conseil en choix variétal sur un projet de verger au CFA du Doulac à Saint-Omer.
- Conseil technique pour l'implantation d'une bande boisée sur talus à Delettes.
- Avis et conseils sur le projet d'aménagement d'un parking rue du Marais à Saint-Martin-lez-Tatinghem.
- Suivi des arbres d'alignement de la RD943 et suivi des plantations compensatoires entre Moulle et Nordausques avec la MDADT de l'Audomarois.
- Avis sur les aménagements du bassin de Langlebert à Moulle.



DESVRES-SAMER

- Conseils sur les aménagements paysagers et compensatoires du projet de déviation de Samer.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour la valorisation des vergers conservatoires de Crémarest.
- Suivi des aménagements paysagers en centre bourg de Doudeauville.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour la valorisation de délaissés communaux à Longfossé.
- Suivi des aménagements des prés-vergers (financement Bic-Conté/ Mécénature) à Samer.
- Conseil technique sur l'intégration paysagère d'une citerne souple à Selles.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour l'aménagement paysager du centre village à Wirwignes.
- Conseil technique sur les aménagements paysagers d'un béguinage à Wirwignes.
- Conseil technique sur l'aménagement paysager d'un bassin d'eau pluviale et d'une parcelle communale à Wirwignes.

- Conseils et informations sur le suivi de la Chalarose (maladie de dépérissement du Frêne) à Quesques.

LA TERRE DES 2 CAPS

- Conseils et suivis des aménagements paysagers du Plan de Paysage du Bassin Carrier de Marquise pour la SA Carrières du Boulonnais.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour l'aménagement paysager d'un Pôle structurant intergénérationnel à Landrethun-le-Nord.
- Conseil technique sur l'implantation d'une haie champêtre sur un lotissement de 8 parcelles à Leulinghen-Bernes.

RÉGION D'AUDRUICO

- Conseil sur la mise en valeur du verger communal (panneau d'interprétation) à Recques-sur-Hem.
- Conseil technique sur la renaturation des berges de canal à Ruminghem.

1.3 Fiches "Réhabiliter plutôt que détruire"

- Finalisation des études : Warcove, Hallines.



1.4 Accompagnement des projets d'habitat groupé

- Réunion avec les habitants de Colembert et recherches de financements par la Fondation de France.
- Réunion avec le groupe de Wimereux pour vérifier la compatibilité du projet avec le PLUi.
- Réunion des 3 groupes pour cerner leurs besoins et envisager l'accompagnement en 2020.
- Réalisation d'une vidéo de présentation de l'Habitat participatif avec la Fédération des Parcs.
- Réunion d'échange et d'information avec un élu intéressé par le sujet (CAPSO).
- Mise en contact de potentiels nouveaux membres.

1.5 Accompagnement des documents de planification, d'aménagement de l'espace et de gestion des ressources naturelles

1.5.1 Réglementation de boisement

- Le Parc accompagne le projet de réglementation des boisements sur 9 communes de la CC de Desvres-Samer au travers de leurs Commissions Communales d'Aménagement Foncier respectives : Belle-et-Houllefort, Colembert, Alincthun, Henneveux, Verlincthun, Lacres, Samer, Doudeauville et Courset.
- Le Parc apporte une expertise technique en vue d'aboutir à une gestion raisonnée des boisements sur ces communes qui prennent en compte les enjeux paysages, biodiversité, agricoles.
- Le Parc a remis 2 avis sur des projets de boisement à Selles et Lottinghen, communes en réglementation de boisement validée.

1.5.2 Élaboration des documents d'urbanisme

- Le Parc naturel régional, en tant que personne publique associée, accompagne l'élaboration des documents d'urbanisme sur son territoire.
 - ♦ Dans ce cadre il participe aux comités de pilotages, instances de concertation entre l'ensemble des partenaires et contribue techniquement au travers de son implication aux comités techniques, qui se réunissent préalablement aux comités de pilotages.
 - ♦ Répondant aux ambitions affichées dans sa charte en terme de maîtrise de l'étalement urbain, de développement de projets innovants en matière de nouvelles formes urbaines ou d'accompagnement de la prise en compte du développement durable dans les projets d'aménagement, le Parc naturel régional propose des outils, des démarches expérimentales afin d'intégrer et décliner réglementairement ces ambitions dans les documents d'urbanisme.

- ♦ Pour répondre à ces objectifs une équipe projet interne a été créée. L'objectif de cette équipe projet est de créer un cadre d'échange au cours de l'élaboration des documents d'urbanisme afin d'apporter une expertise pluridisciplinaire sur les enjeux mis en évidence dans les différents documents et d'amender les projets.
- ♦ Ce cadre permet un renforcement de la prise en compte des fondamentaux du Parc dans les procédures et traduire réglementairement les différentes démarche et actions menées.

SCOT DU PAYS DE SAINT-OMER

- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le SCOT arrêté.

SCOT FLANDRE ET LYS

- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le SCOT arrêté.

SCOT FLANDRE DUNKERQUE

- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le SCOT arrêté.

SCOT DU CALAISIS

- Participation à la réunion de mi-parcours du SCOT.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'OPALE

- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le PLUI arrêté.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DESVRES-SAMER

- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le PLUI arrêté.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

- Le Parc naturel régional a élaboré les 12 OAP TVB.
- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le PLUI arrêté.
- Participation à une réunion technique.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS

- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le PLUI arrêté.
- Participation à 1 réunion technique.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTS DE FLANDRE

- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le PLUI arrêté.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE INTÉRIEURE

- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le PLUI arrêté.

PLU DE SANGATTE

- Avis sur une modification simplifiée du PLU.

1.5.3 Accompagnement de l'élaboration de Règlements Locaux de Publicité

- Le Parc naturel régional élabore des avis sur des demandes d'implantations d'enseignes : 37 avis donnés : Ambleteuse (1), Audinghen (4), Audresselles (2), Escalles (1), Guînes (1), Isques (1), Lumbres (3), Marquise (5), Moulle (1), Neufchâtel-Hardelot (4), Saint-Martin-lez-Tatinghem (5), Samer (1), Sangatte (1), Wavrans-sur-l'Aa (1), Wimereux (6)
- 2 conseils téléphoniques ont été assurés.
- 1 rencontre sur site suivi de conseils (Isques).
- Participation aux échanges sur la thématique avec la Fédération des parcs naturels régionaux.
- Le PNR a fait un avis sur le RLPi de la CCPL.

1.5.4 Avis sur les documents supra

- Avis sur le Schéma Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
- Avis sur le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).



1.6 Prise en compte de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme

Voir 3.3.7.

PLUi DE LA CCPL

- Le PNR a élaboré les 12 OAP TVB.

1.7 Accompagnement et avis sur les projets d'aménagement

- Le Parc a remis 7 avis sur des projets de boisement sur les communes de Pihem, Landrethun-les-Ardres, Acquin-Westbécourt, Selles, Lottinghen, Audembert et Leulinghen-Bernes. Ces avis sont établis dans le cadre de l'examen au cas par cas de ces projets, demandé par la DREAL Hauts-de-France. Les projets de Selles et Lottinghen, situés sur des communes à réglementation de boisement (validée ou en cours) ont fait l'objet d'une attention particulière.
- Le Parc a accompagné la demande de 5 projets de boisement sur les communes de Pihem, La-Capelle-les-Boulogne, Herbinghen, Audembert et Leulinghen-Bernes.
- 16 avis émis sur des projets de lotissements : 5 défavorables, 3 réservés et 8 favorables.
- Avis par intercommunalité :
 - ♦ CAB : Condette, Saint-Etienne-au-Mont, Wimille, Equihen-Plage
 - ♦ CCT2C : Wissant, Rinxent, Ambleteuse
 - ♦ CCDS : Colembert, Alincthun, Crémarest
 - ♦ CCPL : Escœuilles
 - ♦ CAPSO : Arques
- Réunion de réflexion avec l'aménageur et la CCDS pour le lotissement de Longfossé.
- Rencontre et sensibilisation d'un promoteur et d'un géomètre.
- Accompagnement d'un projet de lotissement à Alincthun : sensibilisation et rencontre du propriétaire et de l'architecte.
- 46 avis sur des projets réseaux électriques et deux réunions techniques avec Enedis
- 7 avis sur permis de construire (sur les communes de Menneville, Desvres, Hames-Boucres, Guînes, Senlecques et Leulinghen).
- 1 avis émis sur une déclaration préalable à Surques.
- 9 avis émis sur des projets de pylônes de radiotéléphonie sur les communes de : Hardinghen, Clairmarais, Wavrans-sur-l'Aa, Dennebroeucq (conseil pour l'UDAP), Blendecques, Dohem, Éperlecques, Doudeauville, Bléquin.
- Pilotage et mise en place d'une équipe institutionnelle (Préfecture/DREAL/DDTM/UDAP/PNR 59-62) pour l'élaboration d'un guide technique pour une intégration réussie des antennes relais.



Accompagnement des projets d'aménagement

- Réunion concernant le béguinage de Wirwignes et l'aménagement de son bassin de rétention.
- Organisation d'une journée de visites avec la commune de Wimereux pour découvrir les coins nature du Parc.



Plan de paysage du bassin carrier de Marquise

- Le plan de paysage du bassin carrier de Marquise continue à se réaliser conformément à l'actualisation signée par tous en 2014.
- 2 réunions du comité de suivi ont permis les partages habituels entre tous les partenaires sur la mise en œuvre du plan de paysage et aussi d'apporter des réponses sur des décisions qui ont pu être intégrées dans le PLUi de La terre des 2 caps qui a été approuvé en décembre.
- Dans le cadre du séminaire régional sur la séquence Éviter – Réduire – Compenser, le plan de paysage a été présenté comme un outil précurseur intégrant la séquence ERC dans un projet de grande envergure et sur le long terme.
- Conseils et suivis des plantations sur dépôts de stériles pour la SA Carrières du Boulonnais.

Projets de bâtiments agricoles

- Le Parc a émis 41 avis sur des constructions de bâtiment agricole.

1.8 Plantons le décor

- 309 commandes : 3 643 plants d'arbres et arbustes, 435 fruitiers, 220 sachets de graines potagères, 79 sacs de bulbes potagers.
- Stages de formation : 119 participants, 8 formations. Initiation à la plantation d'arbres et d'arbustes et à la taille des arbres, arbustes et fruitiers, Perfectionnement sur les arbres haute-tige : plantation et taille fruitière, stage de greffe sur table, Perfectionnement sur les arbres basse-tige : plantation et taille fruitière, initiation à la taille des fruitiers palissés (Taille d'hiver), etc.
- 80 conseils à des particuliers sur rendez-vous, par téléphone ou par mails.
- Animations et démonstration de plessage de haie en Forêt domaniale de Desvres, en partenariat avec l'ONF, dans le cadre du Festival de l'arbre et des chemins ruraux (8 participants).



1.9 Cartes en main

- Réunions de distribution et de réflexion avec les partenaires sur les besoins pour 2019-2020 : 13.

1.10 Observatoire photographique du paysage

- Montage des panoramiques de la session 2012 (été-hiver).
- Lancement d'une étude sur l'évolution des paysages du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de la charte. La matière première de cette étude est l'observatoire photographique et ses sessions 2006, 2012 et 2018 sur 118 points de vue.
- Une réunion technique pour le lancement, points téléphoniques tous les 15 jours.

1.11 Patrimoine bâti et patrimoine culturel

1.11.1 Valorisation et sensibilisation aux techniques de restauration du bâti rural traditionnel.

- Poursuite du partenariat avec Maisons Paysannes du Pas-de-Calais (MPF62). 3 stages d'initiation, visant la transmission de savoir-faire et leur pratique, encadrés par un artisan, les délégués de MPF62 et le Parc, rassemblant une vingtaine de participants.
 - ♦ 22 juin 2019 : stage Torchis à Wismes. Remplissage d'un mur de grange en torchis, en réutilisant la terre du torchis initial.
 - ♦ 21 septembre 2019 : stage enduit terre-chaux-sable à Wismes. Sur la même grange, ce deuxième stage a permis de montrer l'importance d'appliquer un enduit sur le torchis et de transmettre les notions de confection et de mise en œuvre
 - ♦ 7 décembre 2019 : stage d'initiation aux techniques de la décoration en terre crue. Une occasion de découvrir un autre usage de la terre crue et d'autres techniques de préparation : enduits de finition, sgrafittos, etc.
- Par ailleurs, du repérage et du conseil aux particuliers en partenariat : 2 visites en 2019.
- 2 réunions avec MPF pour le bilan et les perspectives 2019. À noter que MPF a désigné un interlocuteur dédié au partenariat avec le Parc, afin de faciliter les échanges et l'organisation des stages.
- En 2019, Maisons Paysannes du Pas-de-Calais s'est constitué en association Loi 1901.



1.11.2 Partenariat dans le cadre du Groupe Torchis Terre-cru

- Le Groupe torchis Terre-cru comprend notamment la Fondation du Patrimoine, l'UDAP, le CAUE62, MPF62. L'objectif est de permettre aux collectivités et aux particuliers d'identifier et de restaurer si besoin leur patrimoine en terre, avec des méthodes respectueuses du matériau d'origine.
- 1 lettre d'information diffusée par voie électronique.
- 4 réunions du Groupe.



- Travaux de refonte de la cartographie interactive du torchis, accessible depuis le site www.torchis-terrecrue.fr. L'objectif poursuivi via ce nouvel outil cartographique et collaboratif est de rendre l'information plus lisible quant à l'état du bâti et de pouvoir mettre en lumière d'autres techniques de mise en œuvre de la terre crue, rencontrées ponctuellement dans le Nord-Pas-de-Calais : adobe, bauge notamment. Le travail de remise en ligne de cette cartographie s'est révélé assez fastidieux et n'a pas abouti pour le moment.

1.11.3 Conseil aux collectivités et particuliers.

- Une dizaine de conseils téléphoniques ou de déplacements chez des particuliers pour répondre à leurs questions concernant la restauration de leur bien ou les orienter vers de possibles financeurs ou artisans.
- Poursuite de l'accompagnement de la CCDS pour le montage des dossiers de subvention dans le cadre de la restauration du chartil de la Maison du Cheval de Samer (vocation formation de cette future restauration). En 2019, la réflexion s'est davantage orientée sur la formation de lycéens, avec un échange entre la CCDS, le Parc, la Fondation du Patrimoine et le Lycée professionnel de Lumbres dans sa section charpente.
- Une réunion avec un porteur de projet pour l'intégration d'une activité économique dans un bâtiment patrimonial.
- Suivi de l'élaboration du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Saint Omer : 7 réunions et 2 ateliers.

1.11.4 Leader du Pays de Saint-Omer

- Dans le cadre du programme Leader en cours à l'échelle du Pays de Saint-Omer, et plus précisément la fiche action qui vise à préserver et valoriser le patrimoine matériel et immatériel du Marais Audomarois, Le Parc a mené une réflexion sur la restauration des fondations du Moulin de l'Aile, dernier moulin d'exhaure du Marais audomarois. L'objectif de ce projet est de fixer ces fondations au cœur du marais afin de conserver cet élément de patrimoine comme marqueur de la gestion hydraulique du marais avant l'électrification. Par ailleurs, il s'agirait également de permettre une restauration traditionnelle avec une maçonnerie au mortier de chaux, menée par une équipe en insertion.

1.11.5 Restauration des murets de pierre sèche et à joints vifs

- 2 chantiers de restauration ont eu lieu en juin et juillet 2019, dont un chantier-formation.
- 45 ml de murets anciens maçonnés ont été restaurés sur les communes de Wimille et Bazinghen.
- 6 ml de murets ont été achevés à joints vifs dans le Coin nature de la commune de Noordpeene.
- 12 ml de murets de pierres sèches ont été construits à Hardinghen et Cléty.
- Environ 40 personnes ont participé aux stages d'initiation.
- 8 personnes (salariés en insertion, agents publics, artisans) ont bénéficié de la formation dispensée en juin.



1.11.6 Patrimoine culturel

- Finalisation de la mission de collecte de mémoire sur les pêcheurs au flobart sur le territoire du Parc naturel régional, de Sangatte à Dannes. Une vingtaine de personnes dans le monde de la pêche sur le littoral du Parc a été interviewée, essentiellement au nord de Boulogne-sur-Mer, afin de faire ressortir les savoir-faire liés à la pêche, leur évolution, ainsi que l'évolution socio-démographique autour de la pêche. Les témoignages et informations recensées seront valorisés dans un carnet du patrimoine.
- Lancement de la mise en page du carnet de patrimoine.

2

Agriculture durable

2.1 Agroécologie

2.1.1 AGROTRAME

- Le projet Agrotrame a été mis en attente pour 2020. En effet, au cours 2019, des échanges régionaux ont eu lieu afin de structurer le réseau régional agroforestier, tant sur le volet développement que sur les aspects recherche scientifique. De nombreuses attentes autour de ce réseau nous ont amenés à décaler la poursuite de ce projet de recherche.

2.1.2 Agroforesterie

- Dans le cadre du Plan Forêt Région, le Parc naturel régional reste animateur de la mesure TO 08.02.01 du PDR (aide à l'installation des systèmes agroforestiers sur terrains agricoles) : 5 dossiers sur l'agroforesterie ont été déposés et validés ; ils concernent une surface cumulée de 14,66 ha sur prairies (10,71ha) et terres labourables (3,95ha) ; les sites seront plantés au cours de l'hiver 2019-2020. Il s'agit d'une mesure mise en place sur le nouveau programme européen agricole de la période 2015-2020.
- D'autres contacts pour des nouveaux dossiers de plantations ont été pris à l'hiver 2019-2020 pour un dépôt au 30 mars 2020 (6 dossiers en cours).
- De même, dans la continuité des précédentes opérations, le Parc continuera l'expérimentation autour de l'agroforesterie, notamment avec le développement de l'agroécologie, et la sensibilisation auprès de la profession agricole interpellée par la mise en place de sites nouveaux sur le territoire du Parc.
- Le Parc naturel régional poursuit en partenariat avec le CRRG ses travaux sur la préservation et la valorisation des pré-vergers. Il intervient dans la gestion et l'entretien des vergers conservatoires et de collections (Crémarest, Hardinghen, ONF, vergers communaux). Avec ce suivi, de nombreuses parcelles constituent aujourd'hui un réservoir de variétés locales, des parcelles de biodiversité, et renforcent le paysage bocager dans lequel ces éléments ont toute leur place.
- Le Parc s'est investi dans la réflexion d'une animation régionale de l'agroforesterie portée par un ensemble de structures partenaires (PNR Avesnois, ENRx, Planteurs volontaires, Institut Lassalle-Beauvais,...) et de financeurs (Agence de l'Eau Artois-Picardie, Conseil régional Hauts de France).



2.1.3 TRANSAE

- Démarrage le 1er janvier 2018 d'un projet européen « Transition vers l'agro-écologie » dans le cadre de l'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen. Le programme européen TRANSAE encourage les agriculteurs dans la transition vers l'agro-écologie.
 - ♦ Ce projet est mis en œuvre sur 3 territoires ou « versants » : France, Wallonie, Flandres.
 - ♦ Ce projet réunit une diversité de partenaires :
 - 3 associations d'agriculteurs : APAD62, Initiatives Paysannes (ex-CEDAPAS) (France), Greenotec (Wallonie)
 - 1 collectivité territoriale: Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (France)
 - 4 établissements de recherche : CRA-W (Wallonie), ILVO (Flandres), INAGRO (Flandres), Université de Picardie (France).
 - ♦ Ce projet sera mis en œuvre pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021.
 - ♦ Le Parc naturel régional est chef de file de ce programme.

COORDINATION

- Un échange partenarial soutenu a été nécessaire au démarrage du projet afin d'assurer une

compréhension commune des objectifs et actions de chacun des 6 modules de travail : réunions équipe projet, réunions versant français, réunions bilatérales.

- Un groupement de commande a été mis en place afin de faciliter la traduction de l'ensemble des documents administratifs et de communication du projet ainsi que l'interprétariat des temps d'échange publics, exigés par Interreg.
 - Une convention sur l'utilisation des données a été rédigée, en complément du formulaire de consentement individuel qui est signé avec tous les agriculteurs concernés pour la durée du projet, afin d'être en conformité avec la protection des données personnelles (RGPD)
 - Un lien est régulièrement fait entre les actions de Transaé et celles de deux projets similaires : points sur les actions avec Ecorurable (PNR Scarpe Escaut et PNR des Plaines de l'Escaut), présentation de Transaé à une réunion équipe et lors de la journée de lancement ABAC (Bio en Hauts de France, Fredon, APAD62).



COMMUNICATION

- La stratégie de communication travaillée en équipe projet, et il a été décidé de produire des outils simples, techniques et pas trop longs, afin de donner envie aux agriculteurs d'aller plus loin : fiches témoignages et vidéos.
- Le format et l'approche commune dans le contenu des vidéos a été défini dans une fiche « Les séquences vidéos dans Transaé ».
- Une trame de fiche témoignage a été réalisée par le Parc et validée avec les partenaires.
- Une ferme-ouverte a eu lieu le 14 juin 2019 à Mont Saint-Guilbert en Wallonie, sur la ferme de Claude Henricot. 100 personnes dont 34 agriculteurs y ont participé.
- La plaquette a été mise à jour (remplacement de CEDAPAS par Initiatives Paysannes), et imprimée en 200 exemplaires.
- 1 roll-up a été réalisé en 3 exemplaires (1 par versant).
- Un site internet (exigence Interreg) a été réalisé : www.transae.eu .
- Une newsletter « Transaé News » a été démarrée, 3 numéros ont été rédigés et diffusés via le logiciel en ligne sendinblue.
- Transaé a été présenté dans les lettres aux agriculteurs du Parc, dans la revue « Espaces naturels » , lors des Assises Nationales de la Biodiversité (Massy) et dans « Le sillon belge » suite à la ferme-ouverte en wallonie.
- Un article et un poster sur la thématique du cadre conceptuel de Transaé et sur l'utilisation des méthodes participatives ont été présentés lors du 24e séminaire européen sur l'Extension et l'Education (ESEE, Acireale, Italie, juin 2019) ; l'article a été retenu par le « Journal of Agricultural Education and Extension » (parution prévue pour 2020).
- Un article sur l'analyse scientifique de l'expérimentation système en réseau de parcelles a été rédigé par le CRAW pour une présentation lors du Symposium IFSA 2020.
- L'ensemble des supports de communication à diffusion large est réalisé dans les deux langues du projet : français et flamand.

ACTIONS COLLECTIVES AVEC LES AGRICULTEURS

- Mise en place de groupes pionniers ou pilotes. Des groupes d'agriculteurs dits « pionniers », c'est-à-dire innovants, en recherche, et ayant la volonté de motiver d'autres agriculteurs vers l'agro-écologie, ont continué à être mis en place sur les 3 versants. Ils sont destinés à être étoffés durant les 4 années du projet. En 2019, 14 agriculteurs sont engagés sur le versant français, 17 sur le versant wallon, et 7 sur le versant flamand. En France, ce groupe se constitue à partir d'un noyau existant co-animé par le Parc et le Cedapas sur l'agro-écologie (APB- « agriculteurs et paysans en Boulonnais »). Les agriculteurs des réseaux du Parc naturel régional, de l'APAD et d'Initiatives Paysannes ont été sollicités pour s'engager dans le projet.
- 4 réunions ont été organisées pour le groupe Transaé sur le versant français :
 - ♦ Le 28 février 2019 à Le Wast pour élaborer le plan d'action du groupe (8 agriculteurs).
 - ♦ Le 9 mai 2019 à Le Wast sur les plans d'action transfrontaliers et les actions à organiser (12 agriculteurs et 1 agricultrice).



- ♦ Le 21 novembre 2019 à Haut-Loquin, visite de ferme chez Benoît Dusautoir (9 agriculteurs).
- ♦ Le 11 décembre 2019 à Le Wast : bilan 2019 et actions pour 2020 (6 agriculteurs).
- Une rencontre des agriculteurs des 3 versants a été organisée le 3 juin 2019 à Quesnoy-sur-Deûle, Chez Amaury Smets.
- 4 formations ont été organisées en 2019 à destination des agriculteurs sur le versant français :
 - ♦ PâturAjuste le 8 février à Le Wast (5 éleveurs)
 - ♦ Couverts végétaux avec Simon Dierrickx le 29 mai 2019 à Campagne les Boulonnais (6 agriculteurs)
 - ♦ Valorisation des arbres le 27 juin 2019 à Le Wast (5 agriculteurs)
 - ♦ Construire sa ration en système autonome le 21 août à Le Wast (5 agriculteurs)
- Le versant flamand a organisé une formation interne sur le sol et une démonstration sur le toastage de féverole.
- Le versant wallon a organisé une formation sur les associations de cultures le 8 juillet à Ciney.
- Un répertoire des pratiques des agriculteurs engagés dans Transaé a été réalisé avec l'accord des agriculteurs.

TRAVAIL INDIVIDUEL AVEC LES AGRICULTEURS

- Le parcours, ou la « trajectoire » des agriculteurs « pionniers » est recueillie afin de comprendre les leviers et blocages, internes ou externes, à la mise en place de pratiques agro-écologiques. Sur le versant français, 2 entretiens trajectoires ont été réalisés en 2019.
- Les entretiens individuels ont permis également d'identifier les motivations et objectifs des agriculteurs, leurs critères de réussite, et les axes de travail sur lesquels ils souhaitent travailler à court terme (3 ans) ou à long terme. Ces éléments constituent ce que les partenaires ont appelé « Plan d'action individuel ».
- Afin d'avoir un « état zéro » des agriculteurs sur une base commune, l'outil « Charte de l'agriculture paysanne », développé par la FADEAR a été choisi par l'ensemble des partenaires. Sur le versant français, Initiatives paysannes est chargé de ces diagnostics. 3 ont été réalisés chez des agriculteurs du groupe, ils ont été restitués en groupe auprès des 3 agriculteurs concernés.
- Plusieurs agriculteurs ont été rencontrés afin de travailler sur des projets de plantation en lien avec leur ferme



EXPÉRIMENTATIONS

- 3 éleveurs se sont engagés dans une expérimentation sur le pâturage à partir de la démarche PâturAjuste.
- 4 agriculteurs se sont engagés dans une expérimentation sur l'utilisation des copeaux de bois (BRF) en remplacement de la paille pour la litière de leurs animaux.
- 2 agriculteurs se sont engagés dans une expérimentation sur l'utilisation des copeaux de bois (BRF) pour nourrir le sol.
- 4 agriculteurs se sont engagés dans une expérimentation pour tendre vers une agriculture biologique et de conservation des sols, sur une parcelle de 1 ha et à l'échelle de la rotation.
- Le CRAW et Greenotec a accompagné de manière rapprochée l'élaboration des protocoles pour les 4 expérimentations rotation.
- L'UPJV va réaliser le suivi « scientifique » des expérimentations : analyses de sol (éléments présents dans le sol), tests à la bêche (structure du sol), comptages de vers de terre.

VOLET SOCIOLOGIQUE / APPROCHE DE TRAVAIL

- Les 8 partenaires souhaitent analyser tout au long du projet leurs pratiques d'accompagnement pour identifier celles qui sont le plus favorables à l'accompagnement dans la transition agro-écologique. Ils sont appuyés par ILVO et le GERDAL (sociologues). Un processus d'analyse réflexive sera stimulé tout au long du projet, grâce à des outils d'évaluation des activités auprès des agriculteurs et à des temps d'échanges de pratiques.
- Les partenaires ont choisi de développer une approche participative, entre eux et avec les agriculteurs, tout au long du projet. Une boîte à outil et les temps d'échanges de pratiques ont été mis en place pour permettre cette approche participative.
- Un séminaire de 2 jours a eu lieu en octobre 2019 à Gand (Be) sur la thématique de la place du savoir scientifique dans l'accompagnement des agriculteurs, avec les interventions d'ILVO et du GERDAL :

- ◆ Les différences entre savoirs pratiques et savoirs scientifiques.
- ◆ Quel équilibre trouver, en tant que technicien accompagnateur, entre la facilitation et l'animation des échanges entre agriculteurs et son propre apport de connaissances techniques ?
- ◆ Les méthodes d'aide à la réflexion des groupes d'agriculteurs pour identifier les pistes de solutions aux questions qu'ils se posent.
- ◆ L'apport de connaissances scientifiques pour un groupe d'agriculteurs : dans quelles situations, à quelles conditions et comment l'organiser ?
- Les résultats d'évaluation des activités réalisées depuis le début du projet (évaluation par les participants et observations d'ILVO) ont été présentés lors du séminaire de Gand et montrent :
 - ◆ Les animateurs apportent beaucoup de leurs connaissances, ce qui laisse moins de temps pour le partage de connaissances en profondeur des agriculteurs.
 - ◆ Les agriculteurs vivent les réunions de manière positives s'il y a un sujet pertinent, un espace pour poser des questions et partager les connaissances, et des échanges avec d'autres agriculteurs.
- ILVO a démarré des entretiens auprès de l'ensemble des partenaires pour identifier à mi-projet l'apport du projet Transaé dans les façons d'accompagner les agriculteurs.
- Les enseignements issus du projet Transaé ont été partagés en interne au niveau du Parc, notamment avec les personnes accompagnant d'autres collectifs d'agriculteurs (Vallée de la Hem, Bocage boulonnais).
- Le Parc et également 3 autres partenaires ont participé au séminaire annuel du GERDAL intitulé « Accompagner les collectifs locaux face à l'impératif de la transition écologique ».



2.1.4 Agro-écologie sur la vallée de la Hem

- Un projet multi-partenarial s'appuyant sur un collectif d'agriculteurs pour enrayer l'érosion et les ruissellements.
- Après une première année d'actions en 2018, le projet « Adapter ses pratiques agricoles pour enrayer l'érosion : couvrir et préserver les sols » est lancée début 2019 pour 3 ans. Il est porté par le SYMVAHEM et piloté dans la mise en œuvre technique par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Il vise à accompagner les agriculteurs vers des pratiques agricoles limitant l'érosion des sols.
- 2 thématiques principales : les couverts d'interculture et le semis direct sous couvert végétal.
- Une mise en œuvre partenariale : Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais, l'Association pour une Agriculture Durable 62 (APAD 62) et la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais.
- Des actions qui s'appuient sur un collectif d'agriculteurs : de 10 agriculteurs en 2018, ils sont désormais 17.
- Les actions de 2019 :
 - ◆ 7 diagnostics des exploitations et des questionnements des agriculteurs
 - ◆ 10 nouvelles parcelles de référence diagnostiquées (2 par nouveaux agriculteurs) : analyse de sol et tests d'infiltration
 - ◆ 10 protocoles « Vers de terre » chez 10 agriculteurs.



- ◆ Suivi des expérimentations chez les agriculteurs : rédaction de programmes d'actions et mise en place d'un protocole de suivi des couverts d'interculture (mesures de taux de levée, de biomasse etc.).
- ◆ Une expérimentation pour comparer l'érosion en maïs en labour, stip-till, travail superficiel ou semis direct.
- ◆ 4 tours de plaine chez les agriculteurs du groupe et 2 temps d'échanges.
- ◆ Une vitrine de couverts d'interculture fourragers : une visite ouverte à tous en octobre (25 participants plus 12 étudiants).
- ◆ Une formation sur les couverts d'interculture pour 14 agriculteurs.

2.2 Mesures agro-environnementales

2.2.1 Sensibilisation, information des agriculteurs

- Un courrier d'invitation individuel a été envoyé aux agriculteurs localisées sur les communes du

- PAEC du Parc reprenant l'ensemble des réunions organisées sur le territoire. Envoi janvier 2019.
- Organisation de réunions d'animation sur le territoire :
 - ◆ PAEC Parc :
 - À Licques, le 23 janvier 2019 – 2 agriculteurs présents ;
 - À Marquise, le 25 janvier 2019 – 6 agriculteurs présents ;
 - À Samer le 24 janvier 2019 – 2 agriculteurs présents ;
 - À Le Wast, le 23 janvier 2019 – 7 agriculteurs présents.
 - ◆ PAEC du Pays de Saint-Omer
 - À Saint-Omer le 22 janvier 2019 – 7 agriculteurs présents
 - À Nielles les Bléquin le 22 janvier 2019 – 11 agriculteurs présents.

2.2.2 Bilan des engagements PAEC sur le territoire du Parc

BOCAGE (OPB)

- HA01 : entretien de 16 796 mètres de haies arbustives.
- HE01 : création de 69.79 ha de parcelles enherbées sur 5 ans.
- HE03 : absence de fertilisation sur 21.77 ha de prairies.
- SPM1 : engagement de 1 agriculteur, soit 53.76 ha, en MAEC poly-culture-élevage à dominante élevage – Maintien.
- SPE1 : engagement de 2 agriculteurs, soit 183.02 ha, en MAEC poly-culture-élevage à dominante élevage – Évolution.

COTEAUX (OPC)

- HE02 : entretien et restauration de 3.09 ha de pelouses calcicoles par pâturage extensif.



2.2.3 Bilan des engagements MAEC sur le territoire du Parc : PAEC Saint-Omer

ZONE À ENJEU ÉROSION (SOR) :

- HA01 : entretien de 15 4860m de haies arbustives.
- HE01 : création de 45.38 ha de parcelles enherbées sur 5 ans

ZONE À ENJEU BIODIVERSITÉ (SOB).

- HE03 : absence de fertilisation sur 10,31 ha de prairies.

ZONE À ENJEU EAU POTABLE (ORQUE DE NIELLES LES BLÉQUIN)

- Réduction de doses d'herbicides (GC05) : 48.28ha

2.2.4 Cahiers des charges MAE

- Le Parc poursuit le travail engagé avec les autres Parcs naturels régionaux de la Région Hauts-de-France ainsi qu'avec la Chambre d'Agriculture de Région sur la construction de nouveaux cahiers des charges MAE.

2.3 Agriculture biologique

2-3-1 Le comité de pilotage

- Depuis la mise en place en décembre 2014 du comité de pilotage pour le développement de l'agriculture biologique sous la présidence de Claire Sonzogni, la dynamique se poursuit sur cette thématique. Le programme est réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais, Bio en Hauts-de-France, la FRCUMA Hauts-de-France, Terre de Liens et A PRO BIO.
- Il a été retenu dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et a obtenu un financement de celle-ci à hauteur d'environ 55%. Toutes les actions prévues ont été mise en œuvre. On peut regrouper ces actions à travers les publics cibles.
- Un des résultats directement lié à ce programme réside dans les chiffres de conversion, avec 3 exploitations supplémentaires pour arriver à 43 exploitations biologiques sur le territoire. Quelques autres conversions sont prévues.
- Couplée à la dynamique, un nouveau programme d'actions a été déposé en réponse à un appel à initiatives pour le développement de l'agriculture biologique. Globalement identique dans ses actions, ce programme a surtout comme ambition de renforcer encore la présence et les moyens sur le territoire en associant 2 nouveaux partenaires : Norabio et Initiatives Paysannes, chacun dans ses compétences propres.

2-3-2 Les agriculteurs



- Sept visites d'exploitation, visites de champ, démonstration de matériel et formations ont été organisées. Environ 100 agriculteurs ont participé à ces différents événements.
- 3 diagnostics et 4 études technico-économiques ont été réalisés par les partenaires, une baisse de réalisation par rapport aux années mais qui s'explique car les agriculteurs potentiellement intéressés, proches du système bio les ont faites à partir de 2016 (année du 1er programme d'action).
- Trois fiches portraits de porteurs de projet désireux de trouver du foncier agricole pour s'installer en maraîchage biologique ont été réalisées. Elles ont pour objectif de faire connaître leur projet.
- Deux vidéos sur l'AB ont été réalisées pour sensibiliser les agriculteurs.
- Un travail soutenu (dont l'organisation de 14 réunions) a été mené en collaboration avec le service diversification de la Chambre d'agriculture auprès d'une association de producteurs bio pour les aider à mettre en place un magasin collectif de produits biologiques sur Longuenesse (ouverture prévue en juin 2020).
- Une étude a été menée auprès de 11 éleveurs en vaches allaitantes sensibilisés à la bio. Neuf d'entre eux se disent favorables à une réflexion commune (alimentation en AB, gestion des prairies et sur les débouchés en circuits courts).

2-3-3 Les élus du territoire

- Sur la restauration scolaire, un travail conséquent a été mené avec un noyau dur de 8 communes sur le secteur boulonnais. Ces communes se sont réunies 4 fois dans l'année. Elles ont, chacune, bénéficié d'un accompagnement spécifique effectué par A PRO BIO pour introduire des produits bios et locaux.
- Un groupe de 7 communes se structure sur l'Audomarois (2 réunions et accompagnement par A PRO BIO de la commune de Saint-Omer pour le renouvellement de son marché public).
- Une formation a été suivie par une vingtaine de personnes faisant partie des équipes encadrant les enfants lors du repas.
- Une plaquette a été éditée sur l'état des lieux de la restauration scolaire, effectué en 2019 auprès de l'ensemble des communes du territoire, et leur a été diffusée.

2.3.4 Le foncier

- Le Parc, en partenariat avec Terre de Liens a débuté un travail sur le foncier public avec pour objectif de favoriser l'installation ou le confortement d'exploitations biologiques.
- La commune de Saint-Etienne-au-Mont a été mise en contact avec un maraîcher biologique qui cherchait à s'installer en AB. Un bail précaire a été signé entre la couveuse d'entreprise du maraîcher et la commune : belle réalisation qui permet une installation sur 2ha80 de foncier public en maraîchage biologique (en prévision la signature d'un bail rural environnemental).
- En décembre, à la présentation de la démarche faite par cette commune ci-dessus pour la préservation de foncier agricole communal et sa mise à disposition en faveur de l'agriculture biologique ainsi qu'à une visite d'exploitation biologique, 4 élus étaient présents.
- Au moins 1 projet est en émergence sur une commune et sera développé en 2020 grâce à l'appui de Terre de Liens.



3

Patrimoine naturel

3.1 Restauration des cœurs de biodiversité

3.1.1. Restauration – création de cœurs de biodiversité

AFFRINGUES

- Pâturage sur 2,1 ha avec un éleveur du village.
- Dans le cadre du programme FEDER, les travaux visant à sécuriser le site et les accès de randonnée en raison de nombreux frênes malades ont débuté fin 2019, ils se poursuivront en 2020..

ALQUINES – SITE NATURA 2000

- Pâturage sur le mont Héchuin sur une surface de 3ha

AMBLETEUSE (RNR DU PRÉ COMMUNAL) – SITE NATURA 2000

- Dans le cadre du contrat Natura 2000 (2019 - 2023), cette année 11 ha de repousses d'ajoncs ont été fauchées mécaniquement dans des clairières et layons par l'entreprise Digard et une fauche de 1 ha en zone humide a été réalisée par l'association d'insertion AAEPM.

AUDEMBERT (RNR DU MONT DE COUPLE) – SITE NATURA2000

- L'ancienne clôture vieille de 20 ans à été entièrement refaite suivie de travaux d'entretien cofinancés par l'agence de l'eau et la Fondation du patrimoine. Une inauguration a eu lieu le 8 novembre en présence des élus référents, représentants et techniciens du Parc.
- Débroussaillage de 7 500 m² d'Ajoncs, d'aubépines et de prunelliers par l'entreprise de réinsertion l'AAEPM.
- Le Mont de Couple a été mis à l'honneur dans le cadre de l'émission « CO2 mon amour » sur France Inter animée par Denis Cheyssoux.



AUDREHEM – SITE NATURA 2000

- Tous les ans, le Parc naturel régional organise, en partenariat avec "les Blongios, la nature en chantier" et une association hollandaise, un chantier nature sur les monts d'Audrehem. Cette année, un chantier nature avec uniquement l'association des Hollandais. Ce chantier a été organisé les 9 et 10 mars. Au total, ce sont 40 bénévoles qui ont débroussaillé le coteau.
- Travaux de fauche exportatrice et débroussaillage réalisés par une association d'insertion dans le cadre du Contrat Natura 2000 (2017-2021).
- Pâturage extensif sur 9,25 hectares en convention avec un éleveur de Coulomby.
- Une balade contée et naturaliste animée par un conteur et l'animatrice Natura 2000 le 24 août.

AUDRESSELLES - SITE NATURA 2000

- Pâturage extensif par 2 éleveurs de la commune.
- Travaux de fauche réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 (2017-2021) Restauration de pelouses dunaires sur le communal des Garennes d'Audresselles.
- Chantier nature organisé avec l'association « Les Blongios » mobilisant des élèves du Lycée Mariette de Boulogne-sur-Mer le 26 septembre 2019.
- Chantier nature organisé avec l'association « Les Blongios » mobilisant des jeunes et des personnes handicapées encadrés par des associations wallones le 22 août 2019.

AUDRESSELLES - DUNES DE LA MANCHUE

- Sur le communal hors du site Natura 2000 (les dunes de la Manchue), première saison de pâtu-

rage conventionné avec un éleveur de moutons boulonnais sur des pelouses dunaires suite à des travaux de restaurations effectués en 2018 dans le cadre du projet « Trame » financé par les fonds FEDER et Agence de l'Eau (4 ha de pelouse dunaire en cours de restauration)..

BONNINGUES-LES-ARDRES – SITE NATURA 2000

- Suivi des plantations des pieds de Millepertuis des montagnes en partenariat avec le Conservatoire Botanique de Bailleul dans les layons récemment ouverts.
- Mise en place d'un contrat Natura 2000 pour la mise en place de travaux de débroussaillage de pelouses calcicoles.

CLAIRMARAIS (4 SITES PRIVÉS) – SITE NATURA 2000

- Réalisation de travaux de fauche de roselières sur 2 parcelles privées à Clairmarais dans le cadre de 2 contrats Natura 2000 (2016-2020).
- Le conseil municipal a voté en faveur de l'accompagnement du Parc sur une parcelle communale où sera installée une clôture en vue d'y assurer le pâturage avec un éleveur local.



COLEMBERT (17 HA - COTEAU CALCAIRE) – SITE NATURA 2000

- Pâturage extensif sur le site de la Warenne (17 ha de coteau calcaire) en convention avec un agriculteur de la commune.
- Pose de 120 ml de clôture financée par l'Agence de l'eau visant à mieux réguler le pâturage sur les zones les plus fragiles. Les résultats sont très encourageants en favorisant la floraison de nombreuses orchidées. Néanmoins et pour la première année depuis 10 ans de suivi, l'Ophrys araignée (*Ophrys aranifera*), n'a pas été observée. Elle fera l'objet d'une attention particulière en 2020.
- Poursuite de la restauration de deux parcelles privées par des contrats N2000 prévus de 2016 à 2020 (2ha et 1,2ha) par débroussaillage, fauche exportatrice, création de layons de chasse. sur des pelouses et ourlets calcicoles.
- Suivi du Damier de la succise et de l'état de conservation des pelouses calcicoles.
- Chantier nature avec les habitants mi-novembre avec le PEPS et l'association les Blongios.
- Le « record » de participation a un chantier nature à Colembert a été battu. Grâce à la mobilisation des jeunes en service civique d'Uniscité Calais 70 volontaires ont activement débardé les derniers produits de coupe.

JOURNY (COTEAU PRIVÉ ET COMMUNAL) – SITES NATURA 2000

- Poursuite du pâturage de caprins issus d'un élevage biologique sur un coteau particulier. Les résultats sont excellents et démontrent l'intérêt de ce travail croisé entre mouton boulonnais et chèvre.
- Pose de dispositifs de suivi de la vipère péliade, dont des témoignages historiques attestent de la présence sur ce site. L'espèce n'a pas été rencontrée en 2019.
- Après plus de 50 ans d'abandon du pastoralisme, Le communal de Journy a enfin retrouvé un pâturage ovin avec un éleveur local qui devrait se convertir progressivement au mouton boulonnais. Le site a été préalablement fauché avec exportation pour retrouver des conditions plus conformes aux végétations de coteaux calcaires.



LICQUES – SITE NATURA 2000

- Chantier nature week-end mené les 24 et 25 août sur le Vigneau de Licques avec les bénévoles de l'association « Les Blongios ». Travaux de fauche sur coteau calcaire.

LONGUEVILLE

- Poursuite du pâturage par moutons Boulonnais sur délaissé routier de la DIR Nord d'environ 1 ha.
- Grâce au partenariat étroit avec la DIR, la fauche du site a pu être réalisée. Malgré le pâturage l'embroussaillage devenait

problématique.

- Les suivis sont encourageants avec une belle expression de l'Astragalle à feuille de réglisse, espèce protégée.
- L'Orchis bouc n'a pas été revu.

- L'élanion blanc, vedette ornithologique de 2019, a également fait une halte de quelques jours sur ce site où il a pu sans doute disposer de ressources alimentaires..

LUMBRES – SITE NATURA 2000

- Conduite des travaux du dossier Agence de l'eau pour la restauration du marais de Lumbres en lien avec la CCPL (cheminement dans le marais, restauration de mares, plantations saules têtards,...).
- Dans le cadre du dossier Agence de l'eau pour la restauration du marais de Lumbres en lien avec la CCPL d'importants travaux ont débuté en 2019. La restauration d'une zone humide de grand intérêt a pu être menée. On devine d'ores et déjà l'expression de belles cariçaies et zones de mé-gaphorbiaies. 4 mares ont également été creusées. Elles permettront de restaurer des connexions écologiques, notamment en faveur des libellules peu présentes le long de ces secteurs de l'Aa. Un cheminement reliant Setques à Lumbres a été réalisé grâce à la pose de 2 328 ml de clôture, de 15 ml de platelage, la plantation de 340 ml de haie bocagère et la pose d'une barrière bou-lonnaise.

NABRINGHEN – SITE NATURA 2000

- Poursuite du pâturage sur 5,1 ha, fauche et débroussaillage.
- 2 contrats Natura 2000 en cours :
 - ♦ Restauration des pelouses calcicoles du coteau de Nabringhen (fauche exportatrice) sur le « Mont Sainte Marguerite » (contrat de 2017 à 2021). Poursuite du pâturage ovin sur 5,1 ha.
 - ♦ Restauration des pelouses calcicoles du coteau de Nabringhen (fauche exportatrice et débroussaillage), lieu-dit « La pièce à fontaine » (contrat de 2018 à 2022)

QUELMES

- Suite au transfert de la gestion du communal au Conservatoire des Espaces Naturels, le Parc reste étroitement associé aux actions prévues sur le site, et participe activement au comité de gestion.
- Dans le cadre du programme REFORME (REstauration de la Flore Menacée) l'une des deux dernières station d'Epipactis brun-rouge dans le département du Pas-de-Calais fait toujours l'objet d'un suivi attentif. Les effectifs sont fragiles (4) mais stables. Cette station a fait l'objet d'un chantier de restauration grâce à l'appui du lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines.

SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT - SITE NATURA 2000



- Première saison de pâturage ovin faisant suite à la restauration de 4,7 ha de pelouses dunaires décalcifiées en 2017 et 2018 avec pose d'enclos.
- Installation d'un nouvel enclos de 1,3 ha grâce à un financement du programme FIETT du Département.
- Chantier nature organisé avec l'association « Les Blongios » mobilisant des élèves de l'Institut de Coulogne le 12 novembre 2019.
- Suivi hivernal des effectifs de chauves-souris dans les 3 blockhaus aménagés en 2018 sur le communal dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (2018 – 2022) et d'un programme de l'Agence de l'eau.

SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT - SITE PRIVÉ

- Dans le cadre du programme « Trames 2019 – 2020 » de l'Agence de l'Eau et du FEDER, une étude de type notice de gestion a été lancée l'été 2019 sur une propriété privée de 90 ha de dunes sur le littoral de la commune de Saint-Etienne-au-mont. Les résultats des inventaires du bureau d'études missionné permettront de préciser les actions de gestion qui seront réalisées à l'automne 2020.

VIEIL-MOUTIER – SITE NATURA 2000

- Travaux de fauche exportatrice sur pelouse calcicole réalisés dans le cadre du Contrat N2000 (2016-2020).
- Travaux de réouverture d'une parcelle du Conservatoire d'Espaces Naturels du Pas-de-Calais (CEN) sur le Mont de la Calique dans le cadre du projet « Trames 2019-2020 » de l'Agence de l'eau et du FEDER. Les travaux ont constitué en l'abattage de taillis de frênes fortement impacté par la chararose et au débroussaillage du sous-bois.
- Une concertation a été menée en lien avec le CEN afin d'élaborer un projet de réouverture plus

ambitieux de l'ensemble de ce coteau du Mont de la Calique en lien avec la commune de Vieil Moutier, le CCAS et un agriculteur propriétaire sur les terrains concernés. L'année prochaine, de nouveaux travaux d'abattage sont programmés ce qui permettra à terme l'installation d'enclos de pâturage ovin.

PROGRAMME TRAME - FEDER

- Dans le cadre de ce programme, une étude de type notice de gestion a été lancée l'été 2019 sur une propriété privée de 90 ha de dunes sur le littoral de la commune de Saint-Etienne-au-mont. Les résultats des inventaires du bureau d'études missionné permettront de préciser les actions de gestion qui seront réalisées à l'automne 2020.

3.1.2. Plan d'actions coteaux calcaires

- Cf. sites restaurés cités ci-dessus (en 3-1-1)

3.1.3. Création – restauration de zones humides

AMBLETEUSE – SITE PRIVÉ

- Restauration de 2 mares pour une surface totale de 270 m² avec évacuation des boues de curage hors de la zone humide.



CLERQUES - LA PRESLES

- Travaux de restauration de la zone humide : 1,5 ha de fauche exportatrice, 380 m² de débroussaillage et 56 m² de défrichage de ligneux avec évacuation des souches.

3-1-4 Natura 2000

ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

- 7 contrats ont été montés en 2019 (les travaux débuteront dès 2020) :
 - ♦ Restauration de pelouses calcicoles sur le communal de Bonningues-lès-Ardres
 - ♦ Entretien de roselières sur un terrain privé de la Canarderie à Clairmarais
 - ♦ Entretien de pelouses calcicoles sur un terrain privé de la Berguerie à Colembert
 - ♦ Entretien de pelouses calcicoles sur un terrain privé de la Warenne à Colembert
 - ♦ Installation de clôtures pour mise en pâturage ovin sur le communal de Clerques (Rietz d'Audenfort)
 - ♦ Restauration de pelouses calcicoles sur le communal de Clerques (Mont Gasart)
 - ♦ Clerques
 - ♦ Restauration de pelouses dunaires sur le communal d'Ecault (Saint-Etienne-au-mont)
- Aucune nouvelle MAE n'a nécessité l'accompagnement d'un animateur Natura 2000 en 2019 (un collègue de la mission « Agriculture » étant par ailleurs dédié à cette mission).
- Organisation du concours prairies fleuries 2019. Le concours prairies fleuries a rassemblé cette année 5 éleveurs faisant pâturer des ovins ou des bovins sur des pelouses calcicoles et des prairies marnicoles. Le premier prix régional, M. Vasseur, en convention avec le Parc sur le Mont d'Audrehem, va candidater en 2020 au concours agricole national organisé à Paris. (Il a remporté le premier prix national dans sa catégorie, pâturage exclusif en prairie sèche).



LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES

- Chaque organisateur de manifestations sportives qui réunit plus de 300 personnes (participants et spectateurs) et traverse les sites Natura 2000 est soumis à une étude d'incidences pour limiter l'impact de la manifestation sur les habitats et les espèces du site. Au total, ce sont 16 manifestations sportives qui ont fait l'objet d'une étude d'incidences en 2019.
- Les animateurs Natura 2000 ont accompagné la rédaction de 3 études d'incidences hors manifestations sportives liés à un changement de sentiers de randonnées, l'enlèvement d'un escalier et la création d'une descente sur le trait de côte.

RÉVISION DES DOCOB DES SITES N2000

- Le Parc est animateur du site NPC 21 : « Prairies et marais tourbeux de Guînes, Ardres et Andres ».

- Le syndicat mixte Eden 62 mène les actions de gestion sur l'intégralité du zonage Natura 2000.
- Les animateurs du site en concertation avec la DDTM du Pas-de-Calais ont estimé important de mettre à jour les cartographies de la typologie des habitats et de leur état de conservation ainsi que d'évaluer la présence des espèces d'intérêt communautaire sur le site. L'étude s'est portée sur un périmètre étendu du site Natura 2000 afin d'alimenter la réflexion en cours sur de possibles modifications du périmètre actuel.

COMITÉS DE SUIVI ET DE GESTION

- Le comité de pilotage du site Natura 2000 NPC007 organisé par les animateurs s'est tenu le 18 juin.
- Les COPIL des sites marins (animés par le Parc Marin et l'OFB) ainsi que celui du site NPC010 (animé par le CEN) ont été suivis par les animateurs Natura 2000.
- Les présentations en vue de la réunion des comités de pilotage des sites 14, 12, 15, 25 ont été initiées.
- Les animateurs ont participé aux comités annuels de la RNR du marais de Condette et de celle d'Acquin-Westbécourt

LES SUIVIS/ÉTUDES SUR LES SITES NATURA 2000

- Études et suivis réalisés en interne par l'équipe N2000 :
 - ◆ Suivi des populations de Damier de la Succise (site NPC012) : mise en œuvre de la méthodologie élaborée pour le suivi des imagos de Damier de la succise entre mai et juin 2019. Recherche des chenilles en septembre pour éviter leur destruction.
 - ◆ Application du protocole d'évaluation de la gestion des pelouses calcaires (Habitat N2000 : 6210)
 - ◆ Suivis de la Vipère péliade sur le Vigneau de Licques, du Hibou Grand-Duc et du Hibou des marais sur la Cuesta Nord du Boulonnais.
 - ◆ Participation aux suivis amphibiens en vue de l'installation d'un crapauduc afin de permettre la traversée d'une départementale pour les migrations.
- Suivi chiroptères :
 - ◆ Des sessions de captures à Guémy et Acquin ont été mises en place lors des périodes de swarming en août et septembre.
 - ◆ Au début de l'année, un comptage des populations est réalisé avec la CMNF sur les différents sites connus (carrières, grottes, blockhaus,...).
- Un stage sur la réactualisation des FSD ainsi que sur l'évaluation de l'impact des contrats Natura 2000 dans les zones humides a été mené par Claire Casals, encadré par le Parc. Des données naturalistes de certains sites ont été actualisées. De plus, des parcelles faisant l'objet de contrats Natura 2000 dans le marais Audomarois ainsi qu'une parcelle du marais de Lumbres ont été prospectées afin d'évaluer leur état de conservation et de définir des mesures de gestion.
- Les animateurs Natura 2000 ont suivi plusieurs études menées par le Parc Marin concernant :
 - ◆ La création d'un APPB sur la Pointe de la Crèche et le Cap Blanc Nez afin de protéger les colonies d'oiseaux marins (Fulmars et Mouettes tridactyle),
 - ◆ La mise en place d'une étude sur la végétation des estuaires.
- ◆ Un projet d'expérimentations pour protéger les Grands Gravelots de la fréquentation touristique sur l'Estuaire de la Slack.
- ◆ La gestion concertée du communal d'Ecault.



3.2 Étude et guide sur la fonctionnalité des milieux

- Le guide sur la fonctionnalité de la trame écologique du Parc a été imprimé à 500 exemplaires et diffusé aux partenaires, aux parcs naturels régionaux, aux gestionnaires d'espaces naturels. Il vise à informer les partenaires et élus des résultats de cette étude par sous-trame et également à indiquer comment utiliser les données qui sont à disposition de tous. Des cas pratiques sont illustrés pour faire le lien entre les résultats et les travaux réalisés.

3.3 Restauration de la Trame verte et bleue

3.3.1 Programme de création et restauration de mares

- 3 mares ont été créées ou restaurées en 2019 : Hardinghen, Leubringhen et Wissant.

3.3.2 Suivi de la barrière à amphibiens de Condette

- Comme chaque année, une barrière temporaire a été installée sur la D 113, sur la commune de Condette. Elle a été mise en place par le Parc et de nombreux bénévoles ont participé à l'opération. Celle-ci a permis de sauver 960 individus. Suite à cette opération, un passage à petite faune permanent a été mis en place par le Département. Des suivis par le Parc doivent être réalisés pour vérifier le bon fonctionnement (mars 2020).

3.3.3 Création de « coins nature »

- En 2019, 6 coins nature ont vu le jour, ils seront finalisés en 2020 : Bainghen, Hesdigneul-les-Boulogne, Nielles-les-Bléquin, Zudausques, Bouvelinghem (Maison de Pierre) et Audrehem. Pour plusieurs d'entre eux, des fonds dans le cadre de FIEET (opération du Département) ont permis de compléter les actions.



3.3.4 Trame noire (voir aussi 4.6)

- Le Parc naturel régional a proposé la conduite d'une étude expérimentale sur la pollution lumineuse. Il s'agissait d'établir un diagnostic de la trame noire à l'échelle de son territoire et de développer une méthodologie de prise en compte de cette trame à l'échelle communale.
- Cette étude, réalisée sur le territoire de la commune d'Ardres, a permis de mettre en œuvre des approches diversifiées et complémentaires ayant permis de :
 - ♦ De dresser un inventaire du patrimoine naturel communal (bibliographie, inventaires complémentaires concernant les chiroptères, les hétérocères et les rapaces nocturnes) ;
 - ♦ D'analyser et de modéliser l'impact de l'éclairage public sur le patrimoine naturel local ;
 - ♦ De proposer un plan d'action communal décliné à travers six mesures (M01 : modification de la source lumineuse ; M02 : choix d'une température de couleur chaude ; M03 : extinction (partielle ou totale) des éclairages ; M04 : éclairage à la demande (détection de présence) ; M05 : utilisation de luminaires adaptés ; M06 : limiter la hauteur des mats afin de maximiser la densité du flux lumineux).
 - ♦ De proposer des préconisations écologiques, techniques, réglementaires et sociales (dont des indicateurs transposables aux différentes communes du Parc naturel régional).
- La méthodologie mise en œuvre lors de cette étude ainsi que la formation des agents du Parc naturel régional et de la FDE62 aux outils de modélisation permettent d'envisager la déclinaison d'études similaires sur les différentes communes du territoire du Parc naturel régional.
- 2 réunions de restitution ont eu lieu et 1 soirée d'information :
 - ♦ 15 octobre 2019 à Ardres en présence des élus de la commune afin de leur présenter les résultats du diagnostic et les mesures permettant de réduire l'impact de l'éclairage sur la faune nocturne ;
 - ♦ 7 novembre 2019 à Saint Martin les Tatinghem en présence de la FDE pour présenter l'outil de modélisation.
- 10 décembre « Soirée d'information et d'échanges sur la maîtrise de l'éclairage nocturne et la lutte contre la pollution lumineuse » en présence de 25 personnes.



3.3.5 Préservation, restauration et suivi de la biodiversité dans le bassin carrier de Marquise

- En plus d'être sujet à un plan de paysage ambitieux, le bassin carrier de Marquise revêt des enjeux forts pour la sauvegarde de la biodiversité et la consolidation de connexions écologique de haute qualité environnementale. En 2019, le Parc a accompagné les différents exploitants du bassin comme suit :

CARRIÈRE DE LA VALLÉE HEUREUSE

- Des travaux de débroussaillage (1 000m²) et fauche exportatrice (4 000m²) ont été réalisés sur le dépôt du Courtil Marlet. Les suivis ont par ailleurs mis en évidence de belles stations de Gesse de Nissolle assez rare en région Hauts de France.
- Une visite de remarquables prairies marnicoles dont CVH est propriétaire a pu être réalisée dans le cadre de l'étude menée par le CBNBL au lieu-dit La plaine du Château de Blacourt. Le site est un exemple remarquable de paysage marnicole du Boulonnais. Les espèces indicatrices de prairies hautement patrimoniales ont été relevées comme l'épipactis des marais ou la lâche puce, très rare en Haut de France. Un accompagnement technique pour optimiser la gestion actuelle a été discuté.



STINKAL

- Un plan de gestion modernisé des anciennes carrières de la parisienne a été publié en 2019, et restitué en comité de gestion auprès du carrier. Sa mise en œuvre entre en vigueur dès 2020.
- Parallèlement la candidature du site au statut de Réserve Naturelle Régionale (RNR) va bénéficier de la constitution d'un dossier scientifique qui constitue la base argumentaire à présenter au CSRPN.
- Sur le site du dépôt des grès une mare a été restaurée avec un reprofilage des berges en pente douce et par deux chantiers nature qui ont consisté à l'abattage des saules et à vidanger la mare afin d'enlever les carpes. Au printemps suivant, des Crapauds commun, Tritons alpestre, Tritons palmée et Grenouilles rousse ont pu être observés.

CARRIÈRES DU BOULONNAIS

- Réalisation d'un enclos (419 ml de clôture) sur le périmètre de CBase avec pâturage extensif ovin pour maintenir et restaurer une pelouse calcicole.
- Des visites ont permis d'affiner les diagnostics sur deux autres dépôts.
- Suivi des travaux réalisés les années précédentes :
 - ♦ Une station de Renouée du Japon est contenue
 - ♦ Enclos de pâturage
 - ♦ Le suivi du Hibou Grand Duc doit beaucoup à l'implication de l'association Aubépine qui assure l'essentiel du suivi de cette espèce. La présence est à nouveau confirmée.
 - ♦ Des rassemblements suspects de chauves-souris laissent penser à des phénomènes de swarming (regroupement de chauves souris en période de reproduction). Si les mauvaises conditions météo n'ont pas permis de caractériser le phénomène en 2019, les recherches seront reconduites en 2020.



MAGNÉSIE ET DOLOMIE

- Actions de lutte contre la Balsamine de l'Himalaya sur 2 km de berge du Crembreux et fauche d'une station de Renouée du Japon.

3.3.6 Actions en faveur d'espèces particulières

- Dans les secteurs déficitaires en habitat favorable pour l'accueil des couples reproducteurs, cette action à consister à fournir, installer et suivre :
 - ♦ 20 nichoirs à Chouette effraie dans les fermes, clochers d'église, pignons de maison,
 - ♦ 20 nichoirs à Chevêche d'Athéna dans les saules têtards et arbres fruitiers.
- Les nichoirs en bois ont été fournis par la Ligue de Protection des Oiseaux du Pas de Calais, la moitié ont été posés par la LPO l'autre moitié par le PNR.

3.3.7 Les Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- Les OAP permettent de traduire à l'échelle des PLUI (Plan Locaux d'Urbanismes Intercommunaux) des enjeux de trame verte et bleue.
- Associé depuis l'origine à ces démarches aux côtés des communautés de commune, le Parc s'est mobilisé pour rendre concrètes les préconisations sur les territoires de la CCPL et la CCDS.

- Parce qu'il est tributaire du volontariat des propriétaires privés à planter des haies ou à creuser des mares sur des périmètres parfois exigus, les résultats de ce projet sont mitigés.
- La démarche reste toutefois riche en enseignement et le Parc, en première ligne de la mise en œuvre de ces OAP, aura, une fois de plus, tenu son rôle d'expérimentation en mettant en avant les avantages mais aussi les limites de l'exercice.
- Bilan des OAP sur la CCDS : création d'une mare à incendie de 250 m² sur la commune de Wirwignes chez M. Dominique Senecat.
- Bilan des OAP sur la CCPL : création d'une mare de 100 m² permettant l'implantation d'amphibien et d'odonates et plantation de 190 ml de haie bocagère avec mise en exclos par la pose de 120 ml d'ursus léger sur la commune d'Escoeuilles chez M. Bruno Rétaux. Plantation de 90 ml de haie bocagère sur la commune d'Escoeuilles chez M. Gauthier Maillard.



3.3.8 Accompagnement de projets de plantation

- Afin d'apporter son expertise dans le cadre de l'instruction de projets de plantations, la mission patrimoine naturel a accompagné la mission paysage pour étudier les impacts et plus-values en faveur de la biodiversité sur des projets situés à Herbinghen et St-Etienne-au-Mont.

3.4. Partenariats avec les gestionnaires d'infrastructure

Le Parc est un vaste « Patchwork » d'espaces naturels ou semi-naturels éparpillés sur le territoire. Grâce au partenariat avec les gestionnaires d'infrastructures volontaires, des opportunités foncières d'accompagnement en faveur de la biodiversité sont autant d'opportunités sur lesquelles peuvent s'articuler les continuités écologiques.

DIR NORD

- En plus du site « vitrine » de Longueville, suivi finement par le Parc, une rencontre a permis de mettre en évidence de nombreux autres délaissés.
- Les conventions sur les terrains aménagés dans le cadre de la déviation du Plouy-Colembert seront actualisées en 2020. Les usages partagés entre DIR, éleveur, Parc et associations d'insertion ont été précisés sur les pré-vergers.
- Des opportunités apparaissent en limite de territoire de Parc, sur le territoire de la CAB avec des potentialités d'habitats marnicoles.
- Les discussions ont repris afin de rendre l'A16 plus perméable. Une visite des sites d'aménagement pressentis dans le cadre d'une étude menée en 2016 a pu être réalisée. L'un des objectifs majeurs vise à implanter un passage à faune dans le secteur de Leubringhen-St Inglevert.

VNF

- Le Parc a été sollicité par la commune de Ruminghem dans le cadre d'un projet de renaturation le long du Canal géré par Voies Navigables de France. Une proposition d'aménagement a été remise à la commune puis discutée entre les partenaires. Les premiers chantiers participatifs sont à l'étude pour début 2020.
- Dans le cadre du programme FEDER, des propositions d'aménagement de mares sur des délaissés entre St-Momelin et Saint-Omer devraient offrir une belle opportunité de restauration de continuité écologique en faveur des amphibiens.

RTE (RÉSEAU TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ)

- Afin de pouvoir se projeter sur des perspectives pluriannuelles, un travail de diagnostic des zones à enjeu et possibilités d'aménagement a été réalisé par le Parc. Il cible notamment de nombreuses interactions possibles entre les lignes haute tension et la conservation de certains milieux ouverts comme les pelouses calcicole et/ou marnicoles.
- Longuenesse : le suivi du site de Longuenesse s'est poursuivi en 2019. Les résultats sont très satisfaisants. La mare initialement creusée en 2015 n'avait offert aucun indice de reproduction les années précédentes. Grâce à l'observation d'exuvies (enveloppes larvaires) ou d'immatrices, 4

espèces d'odonates se sont reproduites sur site cette année. Il est remarquable d'y avoir observé un immature de Libellule fauve. Cela montre que même de petits aménagements peuvent jouer un rôle dans la dispersion de cette espèce bien présente dans le marais Audomarois, mais beaucoup moins dans le boulonnais.

- Échinghen : dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Fédération des Parcs et RTE, un dossier a été déposé pour la mise en œuvre de propositions de gestion sur le site d'Echinghen à hauteur de 30 000€. D'ores et déjà il apparaît un gros potentiel de restauration d'un hectare de prairies marnicoles (soit 10% de la surface relictuelle à l'échelle du Parc) dont la description est à affiner en 2020.

CD62

- Le Parc a été associé au rendu d'études menés par le Département sur certains délaissés et talus routiers. Les résultats sont remarquables et mettent clairement en évidence l'enjeu d'espaces qui constituent aujourd'hui parmi les derniers refuges de la flore prairiale. La présence, entre autre de l'aceras homme-pendu, orchidée jusque là connue sur les coteaux de Wavrans, est un fait notable.
- Accompagnement du Parc pour la mise en écopâturage d'un bassin au niveau du rond point de Setques et à proximité de la coupole d'Helfaut.
- Comme chaque année, une barrière temporaire a été installée sur la D 113, sur la commune de Condette. Elle a été mise en place par le Parc et de nombreux bénévoles ont participé à l'opération. Celle-ci a permis de sauver 960 individus. Suite à cette opération, un passage à petite faune permanent a été mis en place par le Département. Des suivis par le Parc doivent être réalisés pour vérifier le bon fonctionnement (mars 2020).



ENEDIS

- Une dynamique encourageante s'est mise en place avec Enedis (ex ERDF) pour les phases travaux. Le gestionnaire de réseau électrique assure avec une grande transparence la réalisation des travaux d'élagage sous les lignes dont il a la gestion. Cela permet d'opérer des croisements avec les sites gérés par le Parc et ses partenaires et d'optimiser le nécessaire entretien face aux préconisations liées aux milieux sensibles.
- Par ailleurs le Parc a été associé aux côtés d'EDEN 62 à un projet d'enfouissement de ligne électrique qui à terme devrait éviter la mortalité constatée de nombreux oiseaux.

SNCF

- Le Parc suit avec une attention particulière un projet porté par l'ONF et la SNCF de valorisation du bois sur les lignes ferroviaires désaffectées, notamment entre Lumbres et Desvres. En plus des potentialités d'alimenter à terme des chaudières locales, ce projet ouvre des perspectives intéressantes en faveur de la restauration des continuités écologiques des espèces liées aux milieux (semi)ouverts, comme la vipère péliade.

SMAGEAa

- À l'invitation du SMAGEAa, le Parc est étroitement associé aux réunions de travaux visant à réduire l'érosion des sols par la pose de fascines ou la plantation de haie. Cela offre une vision globale de toutes les actions entreprises par les partenaires du Parc, et qui abondent eux aussi, en faveur de la restauration de la trame verte et bleue.

3.5 Gestion et continuité écologique de la Hem et de ses affluents

3.5.1 Restauration de la continuité écologique de la Hem

- Programmation et suivi du reportage photographique et vidéo après travaux par drone.
- Rédaction et suivi de la mise en page d'un recueil d'expérience sur la reconquête de la continuité écologique de la Hem 2010-2019.
- Rédaction de la demande de subvention pour l'étude hydraulique de l'impact cumulé des aménagements sur le tronçon liste 2 (de Clerques à Polincove).



- Lancement d'une étude d'opportunité de restauration de la continuité écologique des rivières de Licques : concertation avec les propriétaires d'ouvrage(s), rédaction du dossier de consultation des entreprises, analyse des offres, animation d'une réunion de lancement, récupération des données pour le bureau d'études.
- Transmission de pièces complémentaires pour le solde FEDER du programme de restauration de la Hem concernant le Moulin bleu de Polincove, la minoterie de Recques-sur-Hem, les moulins de Zouafques, du Hamel à Clerques et Vandroy à Tournehem-sur-la-Hem.
- Pisciculture d'Audenfort à Clerques : relances de l'EPF pour le recrutement d'un maître d'œuvre.
- Élaboration du programme de restauration 2020 et suivi des travaux d'arasement de 5 ouvrages à Escœuilles. Les travaux ont permis la restauration de la continuité écologique sur 1 km à Escœuilles.
- Participation aux réunions de chantier des travaux d'arasement de 10 ouvrages sur la Hem amont (de Clerques à Escœuilles) sous maîtrise d'ouvrage de la FDAAPPMA62.
- 15 ouvrages aménagés et 80 personnes contactées.

3.5.2 Plan de gestion de la Hem et de ses affluents

- Demande de renouvellement de l'autorisation et de la DIG sur toute la période du plan de gestion (octobre 2025).
- Finalisation des travaux de restauration 2018 et constat de reprise.
- Élaboration et mise en œuvre des travaux de restauration 2019 :
 - ♦ Élaboration du programme de travaux (18 parcelles ont été conventionnées).
 - ♦ Rédaction du dossier de consultation des entreprises, lancement de l'appel d'offres et analyse des offres. L'entreprise Delbende et l'association Campagnes services ont été retenues.
 - ♦ Rédaction des demandes de subvention (70% Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP) et 16,8% Conseil Régional) et obtention des financements.
 - ♦ Suivi et réception des travaux :
 - réduction des interactions Lit-bétail – Escœuilles : 650 m de clôtures, 11 systèmes d'abreuvement, 3 ponts en substitution à des passages busés et 1 passage à gué,
 - protection de berges en génie végétal sur 127 m – Recques-sur-Hem et Bonningues-lès-Ardres,
 - restauration de la ripisylve : 1,2 km restauré à partir des sources à Escœuilles.
- Mise en œuvre du plan de gestion entretien 2019-2021 pour l'année 2019.
 - ♦ rédaction de la demande de subvention 60% AEAP et obtention des financements,
 - ♦ suivi et réception des travaux pour l'année 2019. 36 embâcles ont été retirés et 85 arbres menaçant de tomber ont été abattus par l'association Campagne sur les rivières du Sanghen, Herbinghen et Alembon. Au total, 13,3 km de cours d'eau ont été entretenus.
- Animation auprès de propriétaires-riverains intéressés par le plan de gestion.
- Conseils techniques personnalisés sur les techniques de protection et de stabilisation des berges.



3.5.3 Hydraulique douce

- Le Parc pilote la mise en œuvre opérationnelle des programmes de plantations et d'entretien des ouvrages d'hydraulique douce du SYMVAHEM destinés à lutter contre les ruissellements et l'érosion.
- Suivi des ouvrages en place : 7 062 ml de haies et 694 ml de fascines.

- Mise en œuvre du plan de gestion entretien 2018-2020 :
 - ♦ L'association de réinsertion Campagne Services réalise les travaux
 - ♦ Taille de 83 ml de fascines, débroussaillage de l'ensemble des ouvrages, recépage des haies plantées en 2017 (1234 ml)
 - ♦ Planification de la restauration des ouvrages pour 2020 et constat de reprises des plantations 2019.
- Mise en place d'un partenariat entre le SYMVAHEM et l'AFAF de Licques pour l'intégration des 5 415 ml de haies et 183 ml de fascines issues de l'aménagement foncier aux ouvrages entretenus par le SYMVAHEM.
- Préparation d'une étude pour la mise en place d'un troisième programme de plantations d'ouvrages d'hydraulique douce.



3.5.4 Agro-écologie

Voir 2.1.4

3.5.5 Valorisation des actions menées

- Animation nature à Alquines sur les macro-invertébrés des cours d'eau en partenariat avec la Fédération de Pêche 62. Sensibilisation sur les actions de restauration des cours d'eau et de rétablissement de la continuité écologique réalisées.
- Suivi administratif (bilan d'activités, budget primitif, ...) en lien avec le coordinateur administratif et la secrétaire du Symvahem.
- Préparation des réunions du bureau et du comité syndical du Symvahem, en lien avec le coordinateur administratif et la secrétaire du Symvahem.
- Organisation d'une visite de site au printemps à destination des élus.
- Organisation du comité annuel du SYMVAHEM destiné à l'ensemble des élus de la vallée de la Hem le 28 novembre 2019.
- Rédaction de deux lettres d'informations (Reflets sur la Hem) N°11 et 12.

3.6 Chantiers participatifs

- En 2019, 10 chantiers nature ont été organisés avec l'association les Blongios :
 - ♦ 3 chantiers « week-end » :

Commune	date	public	Nb de participants
Audreham - les Monts	9/10 mars 2019	les Hollandais	40
Colembert	23/24 novembre	les Blongios	15
Licques - le Vigneau	24/25 août	les Blongios	13

♦ 7 chantiers "groupes constitués"

Commune	date	public	Nb de participants
Audembert Mont de Couple	9 mars	Nature libre	20
Audembert Mont de Couple	21 septembre	Ferme Beaurepaire	10
Audresselles	26 septembre	Lycée Mariette	30
Audresselles	22 août	Wallons	10
Tournehem-sur-la-Hem	28 novembre	Inter CLV	50
St-Etienne-au-mont / Ecault	12 novembre	Institut de Coulogne	25
Alquines	2 décembre	Lycée de Lumbres	25

3.7 Observatoire de la biodiversité

3.7.1 La flore

- Sur les 219 espèces concernées par l'observatoire, les espèces suivantes ont fait l'objet d'une attention particulière.
- Dans le cadre du projet REFORME, 3 espèces floristiques ont fait l'objet d'un suivi :
 - ♦ L'orchis musc (*Herminium monorchis*) : les stations vérifiées en 2017, puis 2018 dans le secteur de Clerques ont été précisées. Quelques belles populations sont désormais circonscrites et balisées par GPS. Le site rassemble sans doute l'une des plus belles populations à l'échelle des hauts de France pour cette orchidée en danger d'extinction. Avec une majorité de stations sur son territoire, le Parc revêt une grande responsabilité dans sa conservation.
 - ♦ L'Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*) : Comme en 2018, 4 pieds ont été à nouveau comptés sur un coteau privé à Quelmes, contre 3 en 2017 et 7 en 2016. La situation de cette orchidée devient problématique sur ce site sujet à un fort embroussaillage. Grâce au lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines un chantier de débroussaillage a été réalisé.
 - ♦ Le Millepertuis des montagnes : La disparition de l'unique station du Nord-Pas de Calais a été actée en 2017. Grâce au conservatoire botanique de Bailleul, la plantation de 27 plants de Millepertuis des montagnes (*Hypericum montanum*) a eu lieu le 24 octobre 2018 à Bonningues-les-Ardres, site géré par le Parc. Le suivi de 2019 a montré une reprise de tout les plans ! (cf morgane)
 - ♦ En partenariat avec le CBNBL dont un stagiaire était dédié à la question, le Parc a également participé aux recherches sur l'orchidée *Gymnadenia densiflora* encore considérée il y a peu comme sous espèce de l'orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*). Désormais promue au rang d'espèce, ce travail est fondamental : En effet, le Parc possède, dans l'attente de recherches ultérieures, les principales populations en Hauts-de-France. D'affinité plutôt maricole, la conservation de la Gymnadénie à épi dense recoupe, de plus, les enjeux liés aux prairies associées. Il en découle de fait une priorisation dans l'animation que le Parc aura à porter auprès de quelques propriétaires privés.
- Dans le cadre de l'étude de réactualisation du Document d'objectif du site Natura 2000 des marais de Guînes et Ardres, une nouvelle espèce a été découverte dans le secteur : la Niveole d'été (*Leucojum aestivum* L.), qui a été contactée dans une unique station en sous-bois d'une Frênaie, l'ornithochorie (dissémination par le vecteur des oiseaux) serait l'origine d'une extension d'aire spontanée de l'espèce.

3.7.2 La faune

- Le travail de prospection et de prise en compte de la Vipère péliade se poursuit. Elle a été découverte sur le Mont Gasart à Clerques en 2019.
- Le suivi du Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) se poursuit, la dernière population connue du Parc et du Pas-de-Calais est toujours bien présente, mais les évolutions dynamiques du site sont à surveiller.
- Le Faucon pèlerin reste présent sur le Parc. Des indices de reproduction sont toujours espérés sur certains secteurs.
- L'unique station « continentale » de Grillon champêtre a été vérifiée à nouveau en 2019 non loin de Wavrans-sur-l'Aa. Il reste rare même sur le littoral.
- En 2019, aucun indice de reproduction n'a été noté pour le Busard cendré. Les données de Milan royal dont on soupçonnait une implantation possible en 2018 se sont faites très rares en 2019, ne concernant que des individus de passage.
- Le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) est une espèce nicheuse dans le marais Audomarois mais irrégulière dans le marais de Guînes. Les effectifs en 2019 dans le marais de Guînes sont estimés entre 1 et 2 mâles chanteurs.
- La pie-grièche écorcheur, espèce de la directive habitat européenne confirme, après 2018, son grand retour sur le territoire du Parc. Espèce liée aux milieux prairiaux de qualité ponctués d'arbustes, c'est une excellente nouvelle.
- Pour la deuxième année consécutive le Rougequeue à front blanc n'a pas niché sur le communal de Colembert.
- Au hasard d'un traitement photographique, des photos d'Agrion de mercure émanent du marais Audomarois où une petite population pourrait encore subsister. Le suivi de l'espèce sur ses



bastions littoraux profite de l'appui du Conservatoire des Espaces Naturels pour la mise en place d'un protocole standardisé.

- La connaissance sur l'occupation du territoire par les chauves-souris a bien progressé cette année grâce à un programme de baguage de la Coordination Mammalogique du Nord de la France (initié il y a quelques années) qui a mis en évidence des déplacements du Murin à oreilles échan-crées entre les sites d'hibernation et les colonies de reproduction : entre Montreuil et Guémy, Acquin et Elnes et entre Guémy et Acquin.



3.7.3 La fonge

- L'un des champignons les plus rares de la région, l'Hygrocybe à capuchon (hygrocybe calyptiformis) à de nouveaux été noté à Audre-hem. La seconde station découverte il y a 4 ans à Seninghem n'a pu être vérifiée..

3.7.4 Les groupes peu connus

- Très peu d'activités dans ce domaine en 2018 : pas ou peu d'inventaires concernant les fourmis, coccinelles, abeilles sauvages dont la prise en compte est pourtant fondamentale notamment dans la pollinisation des orchidées.
- Un inventaire opportuniste d'hétérocères (papillons de nuit) a pu être mené en novembre grâce à l'appui du GON sur le site de Colembert. Les quelques espèces déterminées complètent le remarquable travail réalisé il y a quelques années avec les partenaires anglais.

3.7.5 Les découvertes (faune, flore, fonge)

- Le Pas-de-Calais, et c'est le scoop de l'année 2019, a accueilli son premier couple nicheur d'Éla-nion blanc. C'est l'implantation la plus septentrionale depuis son arrivée en France en 1991 depuis la péninsule ibérique, et la seconde nidification des Hauts de France, après sa nidification en 2018 en Avesnois.
- L'azuré porte-queue, papillon en progression vers le Nord a atteint sans doute les limites septen-trionales du territoire métropolitain. Il a été en effet observé au Mont de Couple, au devant des falaises anglaises à l'occasion de l'émission CO2 mon amour. C'est la première observation de cette espèce dans le cadre des veilles mises en place par le Parc, et possiblement un nouvel indi-cateur du réchauffement climatique.
- La Barbastelle d'Europe, une espèce de chauve-souris, a été décou-verte dans les dunes de Saint-Etienne-au-Mont au sein d'une parcelle privée dans le cadre d'une notice de gestion commandée par le Parc en vue de futures mesures de gestion à mettre en place. Cette espèce est relativement rare dans le Département.
- La Planorbe naine (Anisus vorticulus), gastéropode aquatique est une nouvelle espèce découverte sur le marais de Guînes. Elle était déjà connue dans la cuvette du marais Audomarois. Elle est inscrite sur la directive Habitat et est également protégée. Sa conservation constitue un enjeu fort. Sa découverte s'est faite dans le cadre de l'étude de réactualisation du Document d'Objectif du site Natura 2000.
- Une observation de Circaete Jean-le-Blanc dans le marais Audomarois.



3.8 Réseau des observateurs nature

- En raison d'une réorganisation de l'équipe du Parc depuis mars 2018, le groupe n'a pas connu d'activité en 2019.
- Des observations ponctuelles nous parviennent encore parfois comme celle de la couleuvre à col-lier à Hesdigneul.

3.9 Animations nature

- En partenariat avec la LPO deux journées grand public de découverte des oiseaux ont pu être réalisés sur les vergers de Crémarest et au jardin public d'Arques.
- Le 23/03/2019 a eu lieu à Alquines la nuit de la chouette, la soirée s'est déroulée en trois étapes : des ateliers familiaux scientifiques (dissection de pelotes) et un atelier loisirs créatifs sur les chouettes, des stands et des sorties de terrain (point d'écoute et observation du ciel avec le CERA).



- Le 31/08/2019, la nuit de la chauve-souris a été organisée en partenariat avec la LPO à Hesdigneul lès Boulogne. La soirée a consisté au visionnage d'un documentaire sur le cycle de vie des chauves-souris suivi de questions/réponses puis une sortie nocturne a permis d'observer les animaux sur leurs terrains de chasse à proximité du moulins de la commune.
- Afin de faire vivre le réseau de coins nature, les élèves de l'école de Nielles-les-Bléquin ont profité d'une intervention de la LPO Pas de Calais.
- À l'occasion du solstice d'hiver, une balade contée a été proposée sur le communal de Colembert.
- À l'occasion de la deuxième édition de l'opération Slack en fête, une sortie naturaliste a été proposée : des observations remarquables ont pu être réalisées comme celle de l'Ache inondée, petite plante rare en Hauts-de-France relevée dans une dépression temporairement inondable.
- Participation aux Api Days à Ardres.
- Organisation d'une conférence grand public sur la maladie de Lyme avec le docteur Louis Teulières le 18 avril ; 400 personnes présentes.



4

Transition énergétique

4.1 Partenariats, démarches territoriales et de planification

4.1.1 Démarche TEPCV

- 33 actions ont pu bénéficier d'un financement Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, soit à l'occasion de la convention principale (2015), soit de l'avenant (2016). Ces actions sont pour partie terminées ; les autres en cours de réalisation. Les soldes de subventions concernant les actions portées par le Parc ont été réalisés en décembre 2019.
- Régulièrement, le tableau de suivi des actions a été complété, notamment en octobre 2019, afin de discuter avec chaque porteur de projet de l'état d'avancement des actions ce, avec l'aide des services de l'État.
- 3 actions ont été portées par le syndicat mixte du Parc naturel régional :
 - ♦ une recherche-action expérimentale sur le thème de la pollution lumineuse, conduite par BIO-TOPE sur la commune d'Ardres. Cette étude a permis d'engager une réflexion commune avec la Fédération Départementale de l'Énergie du Pas-de-Calais ;
 - ♦ l'accompagnement de la mise en place d'une centrale solaire citoyenne sur le territoire du Parc naturel régional ;
 - ♦ des audits et études de faisabilité pour l'implantation d'énergies renouvelables chez des artisans – commerçants.
- La Communauté d'Agglomération du Boulonnais est devenue gestionnaire des Certificats d'Économie d'Énergie issus des travaux engagés de rénovation énergétiques.

4.1.2 Schéma territorial de développement des énergies renouvelables

- Le schéma de développement des énergies renouvelables et de récupération a été finalisé en 2019 et finalement validé en janvier 2020, après près de 2 ans de travaux. Son contenu est consultable sur le site Internet du Parc naturel régional.
- La poursuite de l'animation en comité de suivi a visé à identifier les projets émergents sur le territoire. Sur la base des projets recensés, et dans le cadre de l'accompagnement de l'ADEME et de la Région, le Parc a constitué un dossier de candidature pour la signature d'une Contrat d'Objectif ENR avec ces partenaires. Ce COT ENR a été accepté et signé en décembre 2019.
- À noter que le Parc s'est proposé de passer ce contrat pour le compte des collectivités qui le composent (Communautés de Communes de Desvres-Samer, Pays d'Opale, de La terre des 2 caps, du Pays de Lumbres et Communauté d'agglomération du Boulonnais pour les communes du Parc).
- Ce sont aujourd'hui environ 20 projets qui sont fléchés dans ce contrat et qui bénéficieront de l'accompagnement du Parc pour leur montage et des subventions ADEME et Région.



4.1.3 Les Plans Climat Air Énergie Territoriaux

- Le Parc naturel régional participe comme partenaire à l'élaboration des PCAET portés par les EPCI de son territoire. Son rôle peut aller de la participation aux ateliers de concertation à l'aide à la rédaction d'un plan d'actions, notamment sur le volet énergies renouvelables. En ce sens, l'étude de préfiguration du COT EnR du Parc a pour objectif d'alimenter le plan d'actions des différents PCAET sur le volet énergies renouvelables.
- Les différentes démarches de PCAET sont dans l'ensemble bien avancées, voire dans la phase de consultation publique.
 - ♦ Le PCAET de la CCPL a été validé en conseil communautaire fin octobre 2019.

- ♦ Le PCAET de la CAPSO a été finalisé fin 2019 ; le Parc a rédigé un courrier afin de permettre l'intégration de sujets considérés comme trop peu traités dans le programme d'actions. Des réunions techniques ont permis de verser ces propositions aux documents et le Parc est pilote d'une dizaine d'actions du programme d'actions 2020-2026.
- ♦ Les démarches concomitantes de PCAET de la CCPO et de la CCRA sont bien avancées. Les Plan d'actions ont été validés après avoir intégré de nombreuses propositions du Parc naturel régional.

4.1.4 Partenariats

CLIMAGRI

- Le Parc et la Chambre d'Agriculture co-animent le dispositif ClimAgri pour le Pays Boulonnais, dont l'objectif est d'aboutir à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture.
- En ce sens, une réunion technique s'est déroulée en octobre.
- Le Parc participe également au dispositif ClimAgri Pays audomarois, animé par l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer.

FDE 62

- Le partenariat avec la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais s'est bien développé notamment sur l'intégration des matériaux biosourcés dans les bâtiments communaux et la préservation de la trame noire. La FDE 62 pense à intégrer les biosourcés dans leur attribution de subvention.

4.1.5 Le pôle de référence de la maison du Parc

Voir chapitre 6.



- Suivi des travaux d'isolation et d'étanchéité à l'air (reportages photographiques);
- Sensibilisation des entreprises à l'éco-rénovation;
- Mise en place et suivi du Bilan Carbone® du chantier. Chaque entreprise doit compléter un outil de collecte permettant de comptabiliser l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre engendrées par le chantier, afin de les compenser.

4.2 Eco-renovation et auto-réhabilitation accompagnée

4.2.1 Commandes groupées d'isolants biosourcés

- Deux commandes groupées d'isolants biosourcés ont eu lieu en 2019. Les isolants proposés sont la fibre de bois, la laine de coton, le bloc de chanvre, la ouate de cellulose et le biofib trio (lin, coton, chanvre). Ces matériaux sont des alternatives efficaces aux isolants conventionnels comme la laine de verre. Issus de fibres végétales ou recyclées, ils présentent de nombreuses qualités (un bilan carbone intéressant, une parfaite capacité à réguler l'hygrométrie, un déphasage efficace, et la garantie d'une bonne qualité de l'air intérieure).
- 14 commandes d'isolants naturels ont été passées en 2019, soit 2 600 m² d'isolants vendus pour un total de 35000€ TTC. Treize propriétaires privés et une collectivité ont bénéficié de cette opération.
- L'expérimentation de cette commande a permis de diminuer de 30% le coût des isolants biosourcés par rapport aux prix publics. À ce jour, l'objectif de permettre aux habitants, artisans et collectivités de bénéficier de tarifs avantageux et de solutions de livraison intéressantes pour faciliter le recours à ces matériaux a été atteint
- À l'avenir, il est proposé que cette action puisse se poursuivre et de revoir le catalogue de produits disponibles chaque année
- Il sera également étudié la possibilité d'intégrer, quand elles existeront, les filières locales d'approvisionnement en matériaux biosourcés.



4.2.2 Service conseils aux collectivités

- Mise en place d'un service conseils en éco-rénovation à l'attention des collectivités du Parc. La communication a débuté à l'inauguration de l'école à Landrethun-lez-Ardres en septembre 2017,

et s'est poursuivie via l'infomaire du Parc et l'infolettre. Les communes de Bellebrune et de Samer ont bénéficié de ce service conseils pour l'éco-rénovation de leur mairie. Le Conservatoire du Littoral a également sollicité ce service pour la rénovation écologique et énergétique du Petit Phare sur les communes de Tardinghen et Wissant. Une réunion de présentation du service conseils et des isolants biosourcés a eu lieu le 24 janvier à Le Wast, 23 participants.

- Organisation le 28 mars à Coulomby d'une soirée d'informations sur les isolants naturels biosourcés : 50 participants.
- Les rencontres se font régulièrement avec la Fédération Départementale de l'Énergie qui a intégré les isolants biosourcés dans ses critères d'attribution de subvention. Cette mesure va contribuer à développer le recours à ces isolants par les collectivités.
- Réalisation de journées de visite à l'occasion de stages participatifs à l'attention des élus dans l'objectif de leur faire découvrir le patrimoine du territoire, ses spécificités, mais aussi les techniques d'éco-rénovation. 3 journées ont eu lieu.
 - ♦ À Audembert, en février, au cours d'un des chantiers ARA sur la pose de laine de coton et de membrane d'étanchéité à l'air en toiture : 10 participants ;
 - ♦ À Le Wast, en juin et en novembre, au cours du chantier d'écorénovation du pôle de référence en matière de développement rural durable. Une présentation des isolants biosourcés a été faite en partenariat avec le CD2E : 30 personnes.



4.2.3 Formations en éco-rénovation à l'attention des professionnels

- Réalisation d'une journée de visite à l'occasion de stage participatif à l'attention des professionnels du bâtiment dans l'objectif de leur faire découvrir techniques d'éco-rénovation. Une journée a eu lieu à Audembert, en février, au cours d'un des chantiers ARA sur la pose de laine de coton et de membrane d'étanchéité à l'air en toiture : 10 participants.
- Organisation le 28 mars à Coulomby d'une soirée d'informations sur les isolants naturels biosourcés : 50 participants.
- Organisation en novembre 2019 au Lycée Professionnel Bernard Chochoy de Lumbres d'une formation de deux jours sur l'isolation thermique et acoustique par soufflage de ouate de cellulose : 7 participants. Cette formation a été proposée gratuitement aux artisans dans le cadre du programme européen SHINE.

4.2.4 Accompagnement des porteurs de projets en auto et éco-rénovation

- Le Parc et les collectivités poursuivent leur collaboration pour multiplier le nombre de chantiers de ce type :
 - ♦ La CCDS a intégré l'ARA dans son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour réaliser 2 chantiers par an. Un chantier va être réalisé à Bournonville sur une maison à pans de bois et torchis.
 - ♦ La CCPL a intégré l'ARA dans son OPAH pour réaliser 2 chantiers par an.
- Un comité de pilotage éco-rénovation, rassemblant les partenaires associatifs ou institutionnels sensibles à la préservation du patrimoine et ceux s'attachant à développer l'économie sociale et solidaire, s'est réuni 1 fois.
- D'autres chantiers ARA ont démarré en 2019 à Rinxent et Samer. Pour chacun de ces chantiers, financés dans le cadre du programme INTERREG des 2 Mers SHINE, une journée de chantier participatif est organisée afin de sensibiliser le plus grand nombre au dispositif et aux techniques contemporaines utilisant des éco-matériaux dans l'amélioration thermique des logements (environ 17 participants).
- Chacun de ces chantiers fait l'objet d'une fiche de retour d'expérience diffusable auprès d'autres particuliers / artisans intéressés par la démarche.
- Le programme ARA du Parc a été présenté lors d'un web-séminaire en octobre.



4.2.5 Matériauthèque de réemploi

- Après avoir accueilli, en 2018, un stagiaire pour avancer la réflexion sur la mise en place d'une matériaux de construction sur le territoire, le syndicat mixte s'est

concentré sur la rédaction du contenu d'une étude de faisabilité économique afin d'envisager le développement viable de cette activité sur le territoire. Le marché a été lancé et attend aujourd'hui les sources de financement nécessaires pour débiter.

- Cette action, issue d'un projet global de « Boîte à outils pour faciliter la rénovation », a été intégrée à une publication de retour d'expériences portée par l'Ademe sur la mobilisation de la participation citoyenne dans les projets liés à la Rev3.
- En parallèle, il est souhaité la mise en place d'un système d'échange de services entre habitants sur la rénovation du bâti ancien et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Une première phase de réflexion et de rencontres avec les SEL existants a été organisée cette année afin de mieux percevoir comment le dispositif pourrait s'intégrer dans le paysage de partenaires locaux actuels.



4.3 FAIRE (Espace Info Énergie)

- En 2019, le conseiller en énergie du Parc naturel régional a vu son territoire d'intervention élargi à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, celle-ci ayant souhaité diriger ses équipes vers d'autres priorités.
- Ainsi, le conseiller du Parc naturel régional intervient sur la totalité de son périmètre, hors la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer. Cette dernière dispose de son propre service hébergé par la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer. Un conventionnement avec la communauté de communes de la Région d'Audruicq va permettre au conseiller d'investir un nouveau territoire.
- Des conventions spécifiques avec chacune des intercommunalités concernées permettent de tisser un partenariat plus précis et mieux adapté aux politiques des collectivités.
- Courant 2019, ce sont 4 conventions qui ont été renouvelées ou ont été contractées :
 - ♦ Avec la communauté de communes de La terre des 2 caps : permanence bimensuelle
 - ♦ Avec la communauté de communes Desvres-Samer : permanence bimensuelle
 - ♦ Avec la communauté de communes Pays d'Opale : permanence mensuelle
 - ♦ Avec la communauté de communes de la région d'Audruicq : permanence mensuelle.
- Au total, en 2019, le conseiller EIE a :
 - ♦ Organisé 17 ateliers « précarité énergétique » et de sensibilisation aux économies d'énergies
 - ♦ Proposé 18 actions grand public
 - ♦ Conseillé 450 personnes
 - ♦ Mis en place 4 conventions EPCI sur son territoire
 - ♦ Participé à une trentaine de permanences
 - ♦ Sensibilisé en tout environ 800 personnes.

4.3.1 Les conseils

- Du 1er janvier au 31 décembre 2019, 450 particuliers, professionnels et collectivités ont fait appel à l'EIE.
- La majorité des conseils porte sur le bâti d'après-guerre notamment les maisons construites dans les années 1970 et 1980. Cette année a été moins marquée par les conseils apportés à la rénovation du bâti ancien mais reste une priorité du Parc.



4.3.2 Les animations et ateliers :

ANIMATIONS D'ATELIERS

- Les efforts du conseiller en énergie FAIRE se sont concentrés sur l'organisation d'ateliers, dont certains avec des groupes de personnes qui, réunis régulièrement, pouvaient se mettre en marche pour diminuer leurs consommations d'énergie.
- Ainsi, 17 ateliers de sensibilisation aux économies d'énergies ont été organisés sur les communes de Wimereux, Wimille, Ferques, Desvres et Marquise (3 communauté de communes différentes) et ce en concertation avec des centres socio-culturels.

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Lors des ateliers cités ci-dessus nous avons distribué des kits économie d'énergie d'une valeur de 40 euros afin d'inciter le passage à l'acte. Nous pouvions trouver dans ces kits : sablier de douche, thermomètre de réfrigérateur, ampoule led, multiprise avec interrupteur, etc.
- De plus, nous mettons à disposition des particuliers une caméra thermique afin qu'ils puissent analyser les déperditions de chaleur de leur habitat. Voici le fonctionnement : sur rendez-vous, le conseiller fait signer une convention avec un chèque de caution. Les images sont analysées au retour de la caméra. Le prêt ne peut se faire qu'en période de froid, donc de novembre à mars, et remporte un franc succès.

BALADES THERMIQUES

- L'objectif est d'expliquer le fonctionnement d'une caméra infrarouge, de visualiser les déperditions thermiques et d'apporter des solutions techniques et financières (nationales ou locales). Les visites ont eu lieu à Ruminghem le 21 mars, à Guînes le 13 novembre, à Marquise le 12 décembre.

VISITES DE MAISONS « EXEMPLAIRES » :

- Eco-rénovation d'une maison des années 1970 à Audembert, le 27 avril (env. 10 personnes).
- Visite d'installations solaires : chauffe-eau et panneaux photovoltaïques, le 27 mai à Desvres (env. 10 personnes).
- Rénovation passive d'une maison des années 1960 à Ambleteuse, le 29 juin (env. 25 personnes).
- Construction d'une maison terre-paille à Wimereux, le 21 septembre (env. 20 personnes).
- Des animations grand public à thème :
 - ♦ Stand info énergie à Coulombly dans le cadre de la présentation de la commande groupée de matériaux biosourcés
 - ♦ Stand info énergie au salon habitat du Portel le 27 avril
- ♦ Stand info énergie à la fête du Parc le 8 septembre
- ♦ Soirée sur le démarchage abusif dans la rénovation le 26 septembre à Desvres et le 22 octobre à Licques
- ♦ Soirée d'information sur le chauffage au bois le 17 octobre à Samer
- ♦ Soirée sur les eco-gestes le 4 novembre à Marquise et le 26 novembre à Hardinghen.



LANCEMENT D'UN CONCOURS MAISON ÉCONOME SUR LE TERRITOIRE DU PARC.

- En 2019, le service de conseils en énergie FAIRE du Parc naturel régional a organisé son premier concours maison économe.
- L'objectif de ce concours est de valoriser les travaux performants sur le plan énergétique (en rénovation ou en construction) et ainsi de développer leur diffusion. Mettre en valeur ces chantiers qui ont demandé énormément d'énergie aux propriétaires est un encouragement pour ceux qui hésitent à franchir le pas.
- Nous pouvons dire que cette première édition est un succès avec 10 candidats, majoritairement de la Terre des 2 Caps, mais aussi du Pays de Lumbres, de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Pays d'Opale et de la Communauté de communes de la région d'Audruicq.
- La remise des prix s'est effectuée lors des vœux du Parc à Esquerdes le 20 janvier 2020.

4.4 Développement des énergies renouvelables

4.4.1 Accompagnement de projets

- Suite au schéma de développement des énergies renouvelables, il a été collectivement souhaité d'engager le territoire dans une déclinaison opérationnelle de ce schéma qui s'est traduite par une étude de préfiguration afin de répondre à l'Appel à Projet du Contrat d'Objectif Territorial pour le développement des énergies renouvelables (COT EnR), financée par l'Ademe et la Région Hauts-de-France. Au cours de cette étude, plus de 80 porteurs de projets potentiels en EnR ont été ren-



contrés et une trentaine ont été sélectionnés pour faire partie de la candidature du Parc naturel régional à ce dispositif qui devrait s'engager pour 2020-2022.

- La mission de l'animateur a essentiellement consisté à :
 - ♦ faire la promotion des énergies renouvelables auprès des porteurs de projets publics et privés :
 - réunion technique avec les agriculteurs,
 - intervention dans un club d'entreprise,
 - rencontre des DGS des centres-bourgs,
 - visite d'installation avec 5 élus de communes rurales ;
 - ♦ réaliser une plaquette de communication autour de ces différentes énergies
 - ♦ réaliser des notes d'opportunité sur les projets bois-énergie et photovoltaïque
 - ♦ coordonner la réalisation des notes d'opportunité par les partenaires du Parc pour les autres énergies : solaire thermique (CD2E), photovoltaïque agricole (Chambre d'Agriculture) et géothermie (UniLaSalle à Beauvais).
- L'animateur Énergie renouvelable a continué à se former sur des domaines moins connus pour pouvoir conseiller plus finement les porteurs de projets sur la géothermie, le solaire thermique, le photovoltaïque en autoconsommation ou la méthanisation.
- À compter de 2020, l'animateur Energies renouvelables du Parc naturel régional pourra accompagner jusqu'à 32 projets dont 14 électriques, 16 thermiques et 2 méthanisations, répartis sur un territoire composé des communautés de communes de Desvres-Samer, de La terre des 2 caps, du Pays de Lumbres, Pays d'Opale ainsi que la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.



4.4.2 Artisans producteurs d'énergies renouvelables

- Dans le cadre du programme TEPCV, 8 entreprises artisanales ont bénéficié d'un audit énergétique avec étude pour l'implantation d'énergie renouvelable. Ces études ont concerné des profils d'activité divers : coiffeur, brasseur, gîte, etc. répartis sur l'ensemble des EPCI du territoire, CCPO exceptée. La difficulté de toucher les

artisans – commerçants reste le point sensible de ce dispositif. Néanmoins, une restitution de l'étude, des constats réalisés et des préconisations effectuées sera proposée et il conviendra de prendre connaissance du passage à l'acte ou non en termes de travaux et du respect des préconisations transmises.

4.4.3 Développement du bois énergie

ANIMATIONS EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DE LA RESSOURCE

- En 2019 cette animation a essentiellement tourné autour de l'accompagnement d'un groupe de travail composé de 5 agriculteurs qui s'est constitué suite à l'interpellation du Maire de Wirwignes qui désire pouvoir alimenter la chaufferie du village, dont les travaux doivent débuter en janvier 2020, avec des plaquettes de bois issues de l'exploitation du bois des haies bocagères du village ou alentour :
- Concertation sur le mode de gestion et d'exploitation de la haie à adopter afin de préserver la ressource et la faune du bocage voire d'améliorer l'état de santé des linéaires.
- Réalisation des plans de gestion des linéaires bocagers des 5 agriculteurs.
- Estimation de la ressource.
- Préparation des documents de statuts et règlement intérieur en vue de la création d'une association de production et de vente de plaquettes bocagères à destination des chaufferies publiques ou privées.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS DE CHAUFFERIE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- Accompagnement de la commune de Wirwignes pour la réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises, la consultation des entreprises, et la recherche de financements.
- Accompagnement de la Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux de la Maison du Parc à Le West (assistance en réunion de chantier, visite de contrôle du chantier, conseils d'exécution pour la réalisation du silo, réception du silo, pilotage de la première livraison de plaquettes) où une chaufferie bois dédiée a été mise en service en décembre 2019.
-



- Le bilan des actions d'accompagnement des porteurs de projet de chaufferies a été reporté dans le paragraphe 4.4.1 Accompagnement du développement de projets ci-dessus.

4.5 Démarches citoyennes

4.5.1 Centrales solaires citoyennes

- L'année 2019 aura vu la création de la SAS Énergie Citoyenne d'Opale (ECO) en juin 2019. Cette société a pour objectif la production d'énergie verte à partir de toitures solaires installées chez des particuliers, artisans, industriels et collectivités. Impulsée par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'opale et portée par des citoyens, cette société se veut citoyenne (un actionnaire = une voix), avec l'ambition de développer l'économie locale, de donner un sens à son épargne, de s'approprier la production d'énergie, mais aussi de donner l'envie aux citoyens de développer l'énergie renouvelable.
- Le groupe constitutif de cette SAS se réunit en moyenne tous les mois. 12 personnes constituent la force vive de la SAS ECO. Des moments d'échanges et de présentation du projet se sont mis en place durant cette année 2019 : apéro solaire à Le West, participation à la fête du Parc, au salon de l'économie solidaire de Boulogne-sur-Mer.
- Le Parc naturel régional a accompagné la création de la société et les pré-études des projets avec l'association EnergEthic et le bureau d'études Cohérence Énergie.
- Près d'une trentaine de toitures ont été étudiées et 5 toitures sont actuellement ciblées pour le projet : une d'une collectivité à Wimille, une d'une entreprise celle des carrières du Boulonnais à Ferques, deux chez des artisans : à Samer et à Wimille, et une dernière chez un particulier à Licques.
- Puissance estimée : 206 kwc
- Objectif : premier trimestre 2021, mise en place de la première toiture de la SAS ECO.



4.5.2 Système d'échange Local (SEL)

- La préservation du patrimoine bâti ancien demeure une priorité du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. L'objectif est de permettre à un maximum de personnes de pérenniser un patrimoine caractéristique de nos paysages. L'année 2019 a vu émerger une réflexion autour d'un nouveau projet : celui de mettre en place un groupe d'habitants dont le but est d'échanger des services dans le domaine de la rénovation, l'entretien du bâti et de ses abords extérieurs. S'appuyant sur notre connaissance du patrimoine d'avant 48, et de nos actions depuis plus de 20 ans, nous sommes en mesure de rassembler des citoyens, partenaires, collègues afin de mettre de mettre en œuvre une entité basé sur l'échange de savoir-faire, de matériels et de conseils.
- 2019 fut une année de réflexion, de rencontre entre les collègues et de prises de rendez-vous avec les systèmes similaires mis en place sur le territoire



4.6 Pollution lumineuse et trame noire

- L'étude trame noire sur la commune de Ardres a été restituée. Cf 4.1
- La nuit de la chouette, qui s'est déroulée cette année à Alquines, a mis l'accent sur la pollution lumineuse.
- La commune de Condette a souhaité engager, avec le Parc naturel régional, un programme de sensibilisation des scolaires.
- Une conférence a été organisée le 10 décembre par le Parc afin de présenter aux élus et aux particuliers les évolutions réglementaires et les sensibiliser à la pollution lumineuse (une cinquantaine de participants).

- Un partenariat est engagé avec la Fédération Départementale de l'Énergie afin de mieux intégrer la trame noire dans ses critères d'attribution de subventions.
- 23 mars à Alquines



- ♦ Ateliers scientifiques (dissection de pelotes) et Atelier loisirs créatifs sur les chouettes, pour toute la famille en partenariat avec la LPO62. Nombre de participants: 60 (27 enfants)
- ♦ Suivi de la Nuit de la chouette : 70 participants, Stands en ateliers tournant et sorties de terrain avec LPO62 et le CERA.
- Partenariat avec la commune de Condette :
 - ♦ Soirée jour de la nuit salle des fêtes de Condette le 12 octobre : visites libres des expos sur la pollution lumineuse (PNR, CERA), les chauves-souris. Animation et expo par l'association d'astrologie du Littoral. Extinction de l'éclairage public. Animation

sur le cycle de la chauve-souris puis balade nocturne avec écoutes.

- ♦ Du 23 novembre au 3 décembre 2019, la médiathèque de Condette a accueilli deux expositions consacrées aux chauves-souris et à la nuit.
- ♦ Après-midi conte à la médiathèque de Condette le 30 novembre : « Contes du jour et de la nuit » avec Alexandre Lestienne, conteur de l'association Bulles de théâtre.
- ♦ Proposition aux écoles de Condette de mener un projet sur la trame noire. La classe de CM de l'école Notre Dame du Rosaire a répondu favorablement. La LPO62 a été missionnée pour réaliser des animations avec cette classe en 2020.



5

Filières courtes

5.1 Circuits courts dont marque Valeurs Parc

5.1.1 Animation du réseau des estaminets-randonnée



- Suivi des évolutions des gérances :
 - ◆ Visite de restaurants à Houlle, Audinghen, Tingry, et Guînes et Lumbres pour une présentation de la marque Valeurs Parc
 - ◆ Mise en vente des estaminets de Polincove, Wismes pour la 2^{ème} fois, Zudausques, St-Martin-Choquel et Alquines (M. Deschamps) pour retraite.
- Signatures des conventions Marque Valeurs Parc naturel régional pour trois Estaminets et remise officielle de la plaque Valeurs Parc par le Président du Parc lors de la cérémonie des vœux 2019, pour Wierre-Effroy, Coulomby et Guînes.
- Organisation d'un Repair Café à l'estaminet de Wierre-Effroy.
- Organisation de la Nuit de la Chouette à l'estaminet randonnée d'Alquines.
- Trois soirées Brèves de Maison Brèves de comptoir ont été organisées dans des estaminets randonnée sur le thème des matériaux Biosourcés.
- Des animations sont réalisées à destinations des estaminets (2 obligatoires par an).
 - ◆ 1^{ère} rencontre entre producteurs AB et estaminets randonnée et APROBIO à la Maison du Parc.
 - ◆ 2^{ème} rencontre de sensibilisation des restaurateurs à la filière Légumes BIO pour les restaurateurs de l'Audomarois.



- Invitation aux Académies du Tourisme sur le thème Innover dans le Tourisme, organisées par L'ADRT pour les estaminets randonnées Valeurs Parc du Boulonnais
- Réalisation de reportages photographiques sur les différents produits labellisés Valeurs Parc : fromage, estaminets, hébergement, carottes de Tilques.
- 5 commandes de buffets auprès des estaminets.
- 24 sorties de jeux anciens ont animé les kermesses, fêtes de fin d'année scolaire pour les communes de Colembert, Carly, Wimille, Desvres (2), Longfossé, Bouquehault, Service Jeunesse de Boulogne, Lion's Club de Boulogne, Association de sauvegarde du Patrimoine de Licques et Setques, écoles de Wierre-Effroy, Esquerdes, Wavrans-sur-l'Aa, Elnes, Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer, Wissant, Henneveux, médiathèque de Desvres, Association Galilée.

5.1.2 Le déploiement de la marque « Valeurs Parc naturel régional »

- Point d'actualisation sur la Marque « Valeurs Parc » avec les ADRT Nord et Pas-de-Calais, Offices de Tourisme, Intercommunalités.
- Participation au séminaire Marque Valeurs Parc animé par la fédération des Parcs au mois d'octobre dans le Parc naturel régional du Haut-Jura.
- Valorisation de la Marque Valeurs Parc dans le journal L'Indépendant.
- Travail en cours avec le CCRG sur les cahiers des charges communs bière, et cidre.
- 4 Reportages photographiques chez certaines entreprises ayant obtenu la Marque Valeurs Parc.
- Organisation d'un tournage d'émission M6 dans l'émission Top Chef pour valoriser les carottes de Tilques avec Alexandre Bedague, dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération des Parcs de France.



- Préparation des pages Caps et Marais d'Opale dans le « Livre des chefs » en partenariat avec Hachette et la Fédération des Parcs naturels régionaux ; ouvrage dans lequel divers chefs valorisent des produits locaux, dont certains « marque valeurs Parc » via des recettes. Partenariat avec Benjamin Delpierre, chef étoilé du restaurant La Liégeoise à Wimereux. Sortie prévue en septembre 2020.
- Valorisation de la Marque et des produits marqués lors de la fête de Parc 2019. Participation de 6 producteurs marqués Valeurs Parc au 2^{ème} Grand Pique-Nique initié par la Fédération des Parc naturels régionaux français afin de valoriser les entreprises marquées Valeurs Parc.
- Diffusion des plaques avec le logo Valeurs Parc aux producteurs de carotte de Tilques et à des estaminets.
- Réalisation du cahier des charges "Savon à froid".



- Préparation d'un dossier LEADER sur les territoires des GAL du Calais et de l'Audomarois dans le but de valoriser les producteurs du territoire du Parc naturel régional, et notamment les bénéficiaires de la Marque valeurs Parc, par le biais de divers outils de promotion.
- Première phase de sensibilisation d'agriculteurs du bocage boulonnais à la Marque Valeurs Parc, par le biais du plan de paysage du bocage boulonnais ; des visites sont programmées pour début 2020.
- Rencontre avec 2 guides médiateurs nature pour un futur marquage « Marque valeurs Parc ».
- Présentation de producteurs et artisans à un appel à projet national « Innover à la campagne : j'entreprends là où j'ai envie de vivre », lancée par la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux et le groupe de presse Milan/Bayard ainsi que la société Better Life Factory. L'objectif de cette démarche étant de promouvoir les créateurs d'entreprises innovantes « à la campagne » ; montrer qu'il est possible de créer, loin des grandes métropole, des projets innovants, les médiatiser.
- Rencontre avec les représentants du Label « Saveurs en Or » de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais.



5.1.3 Valorisation de l'artisanat

- Dans le cadre de l'animation de la convention de partenariat passée entre le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la Chambre de métiers et de l'artisanat Nord Pas de Calais (CMA), une réunion a été organisée afin de discuter avec les élus de la CMA et le directeur territorial les actions que le syndicat mixte du Parc a mises en place et de préciser les attentes de la CMA pour 2020. Une deuxième rencontre est programmée en début 2020.
- Des informations présentant les divers chantiers ou formations proposés par le syndicat mixte du Parc aux artisans du territoire ont été intégrées dans le journal « Coup de main » de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

5.2 Chemin de la craie

- Une démarche de mobilisation des habitants et des écoles, sous la forme d'une résidence mission d'artiste est proposée avec la fondation d'entreprise Énergies croisées soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France, intitulée "Du ciment sous la craie".
- Pendant 6 mois, les artistes Elsa Daillencourt et Letizia Romanini « Point de vue collectif » en résidence ont fait découvrir et partager leurs univers artistiques, leurs expériences et leurs savoir-faire, et ont engagé une démarche d'expérimentation aux côtés des partenaires du projet pour contribuer à révéler le territoire et ses potentialités aux habitants. Ces expérimentations ont donné lieu à des gestes artistiques coproduits avec les habitants.
 - ♦ Janvier, février, mars : phase de repérage, d'exploration et de recherches. Prise de contact et présentation du collectif auprès des institutions et associations locales.
 - ♦ 21 mars et 9 mai - Ateliers : faux fossiles obtenus par moulage et fresques réalisées en 89 gravures. Classe de CE1, école primaire Lucien Coustès, Samer.

- ◆ 3 avril - Atelier de monotype et de peinture sur le thème des 50 nuances de... Perception du blanc et transposition du noir. Office de la culture de Desvres.
- ◆ 4 avril et 16 mai - Temps de rencontre et présentation de l'atelier, puis atelier de réécriture d'un lieu auprès des salariés d'EQIOM de la cimenterie de Lumbres.
- ◆ 7 avril - Création de cartes postales en gravure dans le cadre des Journées Européennes de Métiers d'Art, Le Village des Métiers d'Art de Desvres, Longfossé.
- ◆ 17 avril - Atelier de gravure et création de coccolithes géantes. Office de la culture de Desvres
- ◆ 15 mai - Exposition des travaux réalisés par les élèves de CE1. Visite du musée Cazin par Eric Pochet. Ateliers de gravure, peinture, tissages et point noué, mairie de Samer.
- ◆ 17 et 21 mai et 11 juin - Atelier d'initiation au point noué et tissage relatif au thème les végétaux des coteaux. Marché de Lumbres, marché de Wavrans-sur-l'Aa, marché de Desvres
- ◆ 18 mai - Création de cartes postales en gravure d'après modèles de carreaux de faïence traditionnels dans le cadre de La Nuit des Musées. Musée de la céramique de Desvres.
- ◆ 22 mai atelier livre objet : Inspiration florale, végétale, minérale des coteaux calcaires, découpage, collage, pliage, gravure. Nielles-lès-Bléquin
- ◆ 8 et 9 juin - Land Art en collaboration avec Art_Groupe durant le week-end Sport et Nature, Wavrans-sur-l'Aa et Lumbres.
- ◆ 12 juin - Atelier de gravure et de carte à gratter avec un groupe d'adultes du département psychiatrique du Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer. Le Village des Métiers d'Art de Desvres, Longfossé.
- ◆ 13 juin - Finissage de l'exposition Livres Objets. Maison des Services de Nielles-lès-Bléquin.
- ◆ 19 juin - Atelier faux fossiles et présentation : qu'est-ce que la craie ? par André Caron. Musée de la Nature, Samer.
- ◆ 20 juin - Soirée de remerciements avec exposition, dégustation du pain en forme d'ammonites et concert du groupe 40N. Estaminet de René et Sabrina, Quesques.
- ◆ 22 juin - Rando-dessinée, coorganisée avec les associations : Les semelles de Meneville et Prenez-en de la Graine. Sensibilisation à la permaculture et dîner auberge espagnole au Repos du Cavalier.
- En parallèle :



- ◆ De la pâte à la farine : collaboration entre un céramiste et un boulanger.
- ◆ Récolte de l'histoire locale, de façon informelle et par le biais de rendez-vous auprès d'habitants du territoire.
- ◆ Rencontre et collaboration avec l'association de Fil en aiguilles.
- ◆ Élaboration d'un motif imprimé sur bâche qui résulte de l'atelier "réécriture d'un lieu" à destination de la cimenterie de Dannes.
- ◆ Rédaction et édition d'un « Carnet de traverse » livret de restitution de la résidence mission

5.3 Slow tourisme

5.3.1 Développement maîtrisé des sports et du tourisme de nature

- Participation aux groupes de travail thématiques de la CDESI du Pas-de-Calais concernant les manifestations sports de nature.
- Participation aux réunions plénières de la CDESI
- Participation au séminaire « sports et loisirs outdoor » organisé par le service Sports du Conseil Départemental et Pôle ressources national des acteurs de sport nature.
- Participation au séminaire « Sac à Dos » organisé par le Département du Pas-de-Calais.
- Relais d'information auprès des acteurs locaux des démarches mises en place par le service Sport de la CDESI 62.
- Participation aux réunions du réseau des acteurs du sport de nature animées par la DRJSCS.

- Participation au groupe de travail inter-parcs tourisme durable-sports de nature : grâce à un programme Interreg sur la biodiversité, animé par Espaces naturels Régionaux, un programme de formation a été élaboré afin de mettre en place un réseau de futurs guides médiateurs nature sur les trois territoires de Parc du Nord et du Pas-de-Calais. 15 acteurs du territoire des Caps et Marais d'Opale ont été formés en 2019. Ils sont hébergeurs, guides indépendants, agents d'Office de tourisme ou de structures touristiques valorisant le territoire, et tous ont envie de partager leurs connaissances en vulgarisant la biodiversité environnante pour le plus grand plaisir des visiteurs et habitants.
- Réunion de bilan avec les guides médiateurs nature en octobre 2019 ayant débouché sur un travail en inter-parcs pour l'élaboration d'un complément de formation avec l'association Nord Nature Chico Mendès au cours du premier semestre 2020.
- Travail avec la fédération des Parcs, l'inter-parc des Hauts-de-France et l'association Qualinat, à la mise en cohérence de la « Marque valeurs Parc » et Qualinat (pour une qualification des guides nature).
- Journée d'étude avec les guides médiateurs nature, en Baie de Somme, en association avec Qualinat, le Syndicat mixte Baie de Somme-3 Vallées et les PNR Hauts de France.
- Collaboration en inter-parcs avec le festival de l'Oiseau et de la Nature en avril en Baie de Somme : proposition de sorties nature animées par la LPO 62 sur le littoral, et présentation, en avril, à la Maison du Marais, d'une exposition de photographies naturalistes primées au concours international de la photographie du festival de l'Oiseau les années précédentes.
- Collaboration avec les 5 offices de tourisme intercommunaux du territoire : échange d'informations qui permet l'actualisation régulière d'un observatoire interne des activités sportives (randonnées, trails, raids) sur le territoire du Parc.
- Collaboration avec L'ADRT 62 dans le cadre du travail sur le Grand Site.
- Suivi du travail interne sur le thème « sport-nature littoral » qui a permis l'élaboration d'une carte représentant les espaces les plus sensibles aux pratiques sportives de nature.
- Élaboration de propositions de séjours « nature » dans les PNR pour le Tour opérateur Français ESCURSIA. C'est une démarche réalisée en collaboration avec les PNR du Nord et Oise pays-de France. Possibilité de mise en marché pour le séjour Caps et Marais d'Opale au cours de l'année 2020.



5.3.2 Maîtrise de la circulation des véhicules motorisés

- Veille sur le sujet.
- Envoi d'informations sur le sujet aux mairies qui les ont demandées.
- Actuellement, à notre connaissance 39 arrêtés ont été pris dont 23 de niveau 5 (chemins très sensibles à la circulation des véhicules motorisés de loisirs).

5.3.3 Maison du Cheval Boulonnais

- Suivi du stage et participation au comité de pilotage « projet de valorisation de la race équine Boulonnaise, le Cheval Boulonnais ». Travail réalisé à partir des ressources documentaires, de collectes de documents divers auprès de personnes publiques ou privées (matériels, films, photos, etc.) et propositions de scénarios de mise en scène pour une future exposition à la Maison du Cheval Boulonnais ; démarche pilotée par le Centre Régional de ressources génétiques et réalisée en partenariat avec la Communauté de communes de Desvres-Samer, le Syndicat Hippique du Boulonnais et le Parc naturel régional.

5.4 Fête du Parc

- En 2019 la fête du Parc a eu lieu à Le Wast. Environ 15 000 personnes ont déambulé tout au long de la journée dans le village. Le fil rouge était le thème du BOCAGE, tout en valorisant des producteurs locaux, notamment par le biais du Grand Pique-Nique (initié par la fédération des Parcs naturels régionaux dans le cadre de la promotion de la Marque Valeurs Parc naturel : 37

événements ont été réalisés sur les territoires de PNR). 800 personnes ont pu déjeuner sur place, grâce aux producteurs réunis au sein du Village « Gourmand », à l'association de producteurs locaux « vert de terre » ainsi qu'à 2 food trucks proposant des produits AB et / ou locaux. Comme chaque année, les différents villages ont pu mettre à l'honneur les diverses initiatives des partenaires locaux.

- Le village équestre a obtenu un franc succès avec les épreuves de maniabilité des chevaux dont le débardage, avec le partenariat du Syndicat hippique du Boulonnais.
- Un concours de quilles traditionnelles a également été proposé, animé par les sociétés de quilles locales : Lottinghen, Wirwignes, Brunembert, Menneville, Bellebrune, Longfossé, Senlecques, Doudeauville Alincthun, Crémarest, Courset. Des lots, offerts par nos partenaires, ont récompensés les participants.
- Les Conseils Régional et Départemental ont participé à l'animation de cette journée pour le plaisir du public.
- Création d'une animation participative sur la place de Le Wast avec un crieur public.



6

Pôle de référence à Le Wast

- Suite à la relance des appels d'offres consécutifs aux mises en redressement judiciaire de 2 entreprises soit pour le lot charpente – ossature bois et celui de la couverture, le chantier a dû attendre le mois de mai pour reprendre une vitesse d'exécution normale. Fin 2019, la phase 1 était en grande partie réalisée.

6.1 L'écorénoovation de l'ancienne maison du brasseur et ses annexes ainsi que la brasserie avec ses extensions en maintenant les ambitions environnementales

- La préservation maximale des matériaux en place.
- La finition des ossatures bois en bois locaux (chêne, peuplier) et leurs bardages en aulne.
- La couverture de la brasserie en tuiles patrimoniales et un mode de pose traditionnel et des finitions en mortier de sable - chaux.
- La chaufferie au bois déchiqueté en provenance du bocage environnant qui a lancé son premier panache de fumée en décembre.
- La station de traitement des eaux par phytoépuration.
- La réalisation de l'isolation avec des matériaux biosourcés (chanvre, lin, coton recyclé, fibres de bois, liège) associé une étanchéité à l'air avec des matériaux homologués.
- La pose de l'ensemble des menuiseries extérieures en double vitrage et en ce qui concerne les bâtiments existants parfaitement identiques aux menuiseries d'origine.
- La réalisation d'enduits à la chaux.
- La mise en place d'une cloison terre-paille et d'un enduit terre dans la brasserie à partir de la terre extraite du chantier.
- La pose de la ventilation double-flux qui permettra d'être plus efficace en matière d'économie d'énergie.
- La fabrication et la pose des menuiseries intérieures en frêne local.
- La pose des revêtements de sol à partir de matériaux récupérés (tommettes de terre cuite, opus de calcaire de Marquise, lames de plancher récupérées).



6.2 L'écoconstruction de la base technique

- La mise en place des murs en ballots de paille d'origine locale habillés à l'intérieur par un enduit de terre crue préparé par l'association Rivages Propres à partir de la terre extraite du chantier.
- L'isolation du sol avec du liège placé au-dessus de la dalle de béton de chanvre et le revêtement du sol avec les briques et les tommettes récupérées lors de la déconstruction et posées avec un mortier sable - chaux.
- L'isolation du plafond avec de l'anas de lin, l'ensemble de ces matériaux innovants ayant été instrumentés par l'Université d'Artois pour suivre leurs comportements hygrothermiques.
- La pose des menuiseries extérieures en triple vitrage.

- La finition avec un bardage en aulne.
- La réalisation de tranchées drainantes pour les eaux pluviales avec des matériaux régionaux.
- L'installation opérationnelle de l'éolienne ainsi que des panneaux photovoltaïques assurant l'autonomie énergétique du bâtiment avec 2 prises de recharge lente pour les véhicules électriques
- L'installation d'une station par phytoépuration.

6.3 Valorisation du chantier

6.3.1 Les visites de chantier

- Réalisation de 5 grands panneaux de présentation du chantier.
- Des visites ont été organisées lors de la fête du Parc le 8 septembre. Le matin, un circuit avec les professionnels (architectes, entrepreneurs,...) qui étaient majoritairement présents. L'après-midi, cinq visites avec principalement, un public de particulier et de famille. 75 personnes présentes.
- En juillet 2019, un barbecue a été organisé avec l'ensemble des entrepreneurs (chef d'entreprise, chef d'équipe, conducteur de travaux et ouvriers).
- En août 2019, une visite du chantier a été faite, aux membres du Rotary club pour la promotion de la souscription auprès de la Fondation du patrimoine.
- Une autre encore avec le groupe Cobaty s'est déroulée le jeudi 12 décembre à midi. Cette association nationale regroupe les professionnels de « l'acte de construire » (SEM, maitres d'œuvre, entreprises, bureaux d'études et de contrôle, avocats, financiers, ...) C'est la délégation Côte d'Opale qui était présente.
- La deuxième visite du chantier à destination des artisans, entreprises et acteurs du bâtiment, ainsi qu'aux élus et techniciens désireux de découvrir les techniques et matériaux novateurs utilisés dans le projet, a été organisée le 22 novembre. Ce second temps de découverte a été essentiellement consacré à l'utilisation des matériaux paille et terre crue. 12 participants.



6.3.2 Prises de vue et interviews

- Des séquences et des vues sur les travaux, la mise en œuvre, les matériaux ont été prises régulièrement pour constituer une banque d'images et de vidéo. Elles serviront au montage de plusieurs films pour mettre en valeur l'exemplarité de la maison du Parc et présenter les techniques mises en oeuvre. Certaines prises de vues ont été réalisées par Nouvel Œil production.



6.4 Préparation du fonctionnement

- Organisation d'un atelier de co-construction avec les techniciens du Parc.
- Préparation du circuit de visite autonome : repérage des stations, recherche sur les matériaux et supports. Suivi de réalisation des écorchés permettant de visualiser les détails de construction.
- Conception du synopsis d'une exposition temporaire sur le dérèglement climatique.
- Réflexions sur l'évolution de la muséographie du hall d'accueil pour aller vers du mobilier de récupération support d'éléments d'information.
- Suivi de la conception de la fresque murale.
- Travail sur l'équipement audio-visuel et informatique des espaces d'accueil.
- Contacts, échanges et réflexions sur d'autres usages de la maison du Parc : repair-café, co-working, tiers-lieu...

7

Marais Audomarois

7.1 Améliorer la connaissance et le suivi du milieu

- Les trois grandes études permettant de qualifier la qualité du marais audomarois sont arrivées à terme. Les résultats ont été publiés. Elles ont concerné l'eau, la flore aquatique et les poissons. Elles ont été réalisées respectivement par le SmageAa, le Conservatoire Botanique National de Bailleul et la Fédération des Pêcheurs du Pas de Calais. Un travail complémentaire a été réalisé en 2019 sur les zones de frai par les botanistes et les pêcheurs afin de déterminer les secteurs privilégiés pour la reproduction des poissons.
- Ces trois inventaires ou suivis constituent l'ossature de l'observatoire à long terme de la qualité du milieu. En effet, ils concernent la totalité du marais et sont donc très susceptibles de produire, à des pas de temps réguliers, annuels ou tous les 3 ou 5 ans une évaluation. Parmi les suivis développés en régie par le Parc, il apparaît que le suivi des oiseaux communs réalisés par des points d'écoute répartis le long d'itinéraires connus permet lui aussi de produire une donnée fiable pouvant être utilisée dans le cadre de l'observatoire.
- ◆ Suite à trois années d'acquisition de données (la campagne se terminant en février 2020), une interprétation de celles-ci s'impose afin d'identifier les paramètres pouvant être déclassant et voir quelle suite donner à cette étude :
 - Que faire des résultats obtenus concernant les différents paramètres ?
 - Comment traiter ces résultats et qui pourrait réaliser ce traitement ?
 - Ces résultats permettent-ils d'identifier les pressions s'exerçant sur le marais ?
 - Le marais joue-t-il un rôle épurateur (avec des résultats d'analyse différents en entrée et en sortie du marais) ?
 - Une évolution dans le temps de la qualité du marais est-elle identifiable ?
 - Après février 2020, continuer les prélèvements et mettre en place un dispositif de surveillance à long terme permettant de suivre son évolution à venir mais de manière plus ponctuelle ?
- ◆ Les résultats de la mise à jour de l'inventaire de la flore aquatique sont les suivants :
 - 16% des espèces ont disparu
 - 37 % des espèces sont en régression
 - 9 % des espèces sont stables
 - 2% des espèces sont en augmentation
 - 16% des espèces ne sont pas renseignées.
- ◆ Les résultats du programme Focus Biodiversité Marais Audomarois permettent de donner les conclusions suivantes :
 - Focus Brochet : Poisson prédateur emblématique de nos cours d'eaux, le Brochet (*Esox Lucius*, statut vulnérable), même si il est aussi très présent dans le marais. Les données collectées ont été assez décevantes quant au nombre de brochetons capturés.
 - Focus Anguille : Espèce amphihaline thalassotroque en danger critique d'extinction (CR), l'Anguille (*Anguilla anguilla*) fait face à de nombreuses pressions lors de sa migration. La majeure partie des effectifs arrivent entre début juin et mi-juillet. Les Annexes du marais semblent peu attractives hormis en amont (secteur Houlle). Les Anguilles semblent privilégier l'axe canalisé pour poursuivre leur migration.
 - Focus ADN : Le prélèvement d'ADN environnemental est une méthode novatrice de plus en plus utilisée. Cette approche prend tout son sens dans le



milieu particulier et le dédale de voies d'eaux qu'est le marais. Cette méthode innovante permet de détecter la présence de certains taxons aquatiques dans un prélèvement d'eau. Elle est par définition non intrusive, rapide et relativement exhaustive pour un linéaire échantillonné mais ne permet pas encore d'acquérir certaines informations comme la densité, la taille, le sexe ou la biomasse. 13 stations ont été prélevées sur l'ensemble du marais. Cette étude fut réalisée en partenariat avec le laboratoire SpyGen. L'étude a pu par exemple mettre en évidence 29 taxons au total dans le marais dont 10 espèces patrimoniales et 6 espèces exotiques.

- Focus RCS : Deux stations de réseau de surveillance ont été placées à l'ouest et à l'est du marais sur des milieux représentatif et adaptés aux méthodes d'inventaires déployées. Ainsi un IBGA (indice biologique adapté en grand cours d'eau) et un IPR adapté (indice poisson rivière avec un « Electrofishing boat » de Smith Root) ont été réalisés deux ans de suite pour caractériser la qualité biologique du marais. Celle-ci oscille entre le très bon pour les invertébrés benthiques et entre médiocre et mauvais pour le compartiment piscicole.
- Focus hydromorphologie : La cartographie et le suivi des zones humides sont des éléments indispensables pour l'évaluation de leurs fonctions et la préservation de leur biodiversité. Il s'agit donc de caractériser le potentiel du marais via la photogrammétrie haute précision, la thermographie infrarouge, la topographie et l'étude des réseaux hydrologiques. Ces données ont pu être acquises lors de survols en ULM en partenariat avec le bureau Ingeo. Ce Focus fait office de base de travail de qualité pour nos différents partenaires (Modèle Numérique de Terrain, Topographie 3D, Photogrammétrie haute précision et Infrarouge).
- Grâce à la transversalité de ces 5 axes et à la compilation et l'analyse des données obtenues, l'étude FBMA a permis de produire un état de la connaissance piscicole faisant office de base solide pour des études futures. La production de préconisations de gestion adaptées à ce milieu fragile si particulier qu'est le marais audomarois sera également utile au tissu de partenaires œuvrant dans le bassin du fleuve Aa.



- Le suivi à long terme des populations d'oiseaux du marais et de la Réserve de biosphère. Ce suivi, réalisé par l'équipe, du Parc, qui a débuté en 2012 a été stabilisé en 2015 pour ne plus évoluer. Il se concerne 23 points d'écoute et d'observations répartis le long de 5 itinéraires dont un forestier. L'analyse des données de la période 2015-2019 fournit les grands enseignements suivants :

- ♦ 103 espèces réputées nicheuses ont été inventoriées ;
- ♦ 9 à 31 espèces réputées nicheuses sont recensées sur les 23 points ;
- ♦ La diversité des espèces est en baisse pour 15 des 23 points ;
- ♦ 26 des 42 espèces dont les effectifs étaient suffisants pour réaliser un

traitement statistiques sont en déclin soit 69% du total ;

- ♦ Sur ces 42 espèces :
 - 24 enregistrent un déclin supérieur à 10%
 - 9 enregistrent un déclin supérieur à 30%
 - 7 enregistrent un déclin supérieur à 50%. Ces espèces sont le canard souchet, la fauvette grise, le verdier d'Europe, la bergeronnette grise, le grèbe huppé, la gallinule poule d'eau.
 - A contrario 14 espèces se portent mieux : le Pic épeiche et le tadorne de belon (+ 300%), la Bouscarle de cetti, l'étourneau sansonnet et la mésange charbonnière et le rougegorge familier sont celles qui profitent le plus de cette évolution.
- Il semble donc que les données recueillies fassent échos aux données nationales traitées par le Museum National d'Histoire Naturelle. À savoir que les espèces généralistes sont en progression mais que les espèces inféodées aux espaces agricoles et les espèces très spécialisées accusent un déclin prononcé. L'ensemble des efforts réalisés par tous et en particulier par les gestionnaires d'espaces naturels ne parviennent pas à minimiser la chute de population de certaines espèces très sensibles et emblématiques de la zone humide.
- Parmi les autres travaux initiés par le Parc ou certains partenaires, des données nouvelles sont l'observation sur plusieurs semaines de Circaète Jean le Blanc, un rapace qui consomme principalement des serpents et la découverte de l'Argyronète à Clairmarais, il s'agit d'une petite araignée amphibie.



7.2 Préserver les milieux

- Les travaux sur la tourbe et la préservation des sols tourbeux se sont poursuivis. L'objectif est de préserver la tourbe afin de limiter les conséquences graves induites par sa dégradation. En effet, les sols tourbeux sont sensibles au dénoisement, des niveaux d'eau trop bas dans les casiers hydrauliques fermés provoquent une oxydation et un tassement de la tourbe, ayant pour conséquence un dégagement massif de CO₂ et de N₂O ainsi qu'une baisse altimétrique des sols. En 2019, dans le cadre du Plan de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide, une enquête sur les pratiques de gestion des niveaux d'eau dans les casiers hydrauliques et la connaissance des producteurs sur la tourbe a été menée. Une formation sur les sols du marais a eu lieu en novembre, et des premières discussions sur le niveau d'eau minimum à maintenir pour préserver la tourbe ont eu lieu.



- Mise en place sous l'autorité de Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Omer, d'une cellule de traitement des dossiers Loi sur l'Eau. L'ensemble des rivières wateringues du marais sont considérées comme des cours d'eau au sens de la Loi sur l'Eau. Des règles précises régissent donc à la fois les usages et les travaux qui peuvent y être réalisées. Pour faciliter le bon traitement et les bon avis des déclarations ou des demandes d'autorisations, une cellule associant la Sous-Préfecture, la DDTM62, la 7ème section de wateringue, le Parc naturel régional et la CAPSO a été mise en place au 1er semestre 2019. Elle est appelée à siéger tous les trimestres au plus.
- Le suivi du Butor étoilé a été réalisé cette année encore. C'est bien le suivi régulier de certaines espèces ou groupes d'espèces qui permet de fournir une idée de l'évolution du marais. 4 mâles chanteurs ont été entendus dans la cuvette de Clairmarais - Nieurlet - Noordpeene, ce qui en fait le premier site régional pour cette espèce avec une stabilité de la population. Lors de l'une des premières sorties d'écoute du Butor, l'équipe a fait une observation remarquable, celle d'une parade d'un couple de Butor. La bibliographie européenne consultée fait mention de moins de 10 observations comme celle-ci au 21ème siècle.
- Le Blongios nain, emblème du Parc poursuit inexorablement son abandon du marais. D'une quarantaine de couples il y a encore une dizaine d'années, aucun couple certain n'a été confirmé cette année. Les causes possibles de cette chute d'effectif ne paraissent pas clairement d'origine locale. La longue migration qu'effectue cet oiseau au sud du Sahara et les conditions de cette migration tout comme la dégradation de certains de ses sites d'hivernage semblent en être responsables pour une grande partie. Le bilan pour l'année 2019 s'établit donc à 1 couple probable.
- Le Phragmite aquatique, a fait l'objet d'un suivi de sa migration l'été 2019. Il reste le passereau le plus menacé d'Europe. 27 oiseaux ont été capturés et bagués cette année. L'année 2019 a été marquée comme les deux précédentes par une météorologie inhabituelle qui a peut-être bouleversée les conditions de migration de cet oiseau. Toujours est-il que le marais audomarois confirme son statut de site majeur pour la migration de ce petit passereau migrateur transsaharien. Depuis le début des opérations de baguage en 2013, ce sont 3329 oiseaux qui ont été capturés dont 192 Phragmites aquatiques. Ce chiffre démontre tout l'intérêt de préserver des espaces de roselières et de mégaphorbiaies sur le marais afin de permettre aux passereaux paludicoles de trouver des lieux de haltes migratoires sur le long trajet qui peut les mener jusqu'en Afrique subsaharienne.
- Le Cygne tuberculé reste un oiseau emblématique des territoires de marais. Outre qu'il soit le plus gros oiseau volant du monde, sur le marais audomarois il a aussi la réputation de s'attaquer aux cultures légumières et d'y causer des dégâts parfois conséquents. Cette situation a amené le Parc, les services de l'État et la profession agricole à déposer un dossier de demande de régulation de la population afin de minimiser les dégâts sur les cultures et de maîtriser la population. Il s'agit là d'un dossier très particulier pour le Parc qui est le pilote de l'action sous l'autorité du Préfet de l'autorisation des instances scientifiques nationales. Un suivi hivernal et un suivi estival contradictoires sont réalisés chaque année ainsi qu'un repérage des nids et le baguage des oiseaux adultes ou juvéniles juste avant leur envol dans ce cas. En, 2019, il semble que la population globale de cygnes du marais montre une baisse assez claire. 21 à 24 couples ont été recensés cette année, 21 nids ont été



localisés, 1873 lectures de colliers ont été réalisées et des oiseaux du marais ont été observés en Angleterre, en Belgique et aux Pays-Bas. Depuis le début des opérations de marquage, 45 oiseaux reproducteurs ont été bagués, cela, associé à une durée de vie assez longue explique en partie le peu d'oiseaux adultes marqués cette année. Enfin, en décembre 2019, un nouveau dossier dérogatoire a été rédigé et envoyé auprès des instances scientifiques et administratives pour obtenir une prolongation pour 5 ans du programme dérogatoire de « régulation de la population de Cygne tuberculé *Cygnus olor* du marais audomarois »

- Une petite station de Berce du Caucase a été gérée en association avec les services municipaux de la commune de Serques. Elle était située le long du sentier du Lansbergue. Une sollicitation d'un particulier à Watten a été renouvelée cette année, mais sans suite, une intervention et une formation ayant été dispensées en 2018 pour que cette station puisse être gérée par le propriétaire. Le Parc n'a pas pour vocation de gérer ce type de station chez les particuliers.
- La station de Jussie rampante découverte le 4 octobre 2018 a fait l'objet de toutes les attentions. Après le « coup de force » de fin 2018 qui a permis l'arrache de 25 tonnes de matière fraîche, De mi-avril à la fin juin, 6 prospections des zones infestées et gérées en 2018 ont été effectuées afin d'évaluer l'efficacité des précédentes actions, et de mieux appréhender le gabarit des chantiers 2019. Deux opérations d'arrachage le 27 juin et le 24 septembre ainsi que 6 journées de contrôles sur les rivières et propriétés privées proches de la station mère. Au final, il a été procédé à l'arrachage et à l'incinération de près d'1 tonne de matière fraîche de Jussie rampante. En parallèle, une prospection de l'ensemble du réseau de rivières wateringues, mais également de nombreux fossés a été réalisée afin de s'assurer qu'aucune autre station n'ait pu se développer sur le marais. 30 jours de prospections en barque ont été nécessaires pour couvrir l'ensemble du réseau hydrographique du marais. Ces opérations et ce suivi n'auraient pas pu être réalisés sans le soutien de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la mobilisation au côté du Parc principalement des équipes de la CAPSO et d'Eden62.
- La ferme du Zuidbrouck a fait l'objet d'un suivi attentif. Les niveaux d'eau ont été particulièrement suivis afin d'une part de donner de bonnes conditions de travail aux éleveurs présents sur la ferme



mais également éviter les périodes de sécheresse qui seraient très négatives. Pour la troisième année consécutive, le printemps et l'été ont été très secs, ce qui a permis aux agriculteurs de travailler dans de bonnes conditions. La qualité du fourrage produit s'améliore suite aux fauches et au pâturage qui sont réalisés. Deux chantiers ont été réalisés, l'un avec une classe de seconde du Lycée Ribot pour réaliser des débroussaillages et des coupes de rejets de saules sur la digue est et l'autre avec une équipe de l'APRT qui a procédé à la coupe et l'émondage de tous les saules de la digue est. Un hangar tunnel en tôles qui commençait à se dégrader a été démonté et évacué, il sera réutilisé chez l'un des agriculteurs partenaires

du Parc sur la ferme. Un curage en urgence a été réalisé en fin d'été afin de faciliter les écoulements d'eau et faciliter la gestion des prairies.

- La connaissance s'est enrichie grâce à :
 - ♦ Une étude sur les amphibiens qui a montré principalement que l'intérêt du site réside dans les populations de grenouille verte. Il semble que le caractère inondable historique et actuel constitue une limite à la présence de certaines espèces.
 - ♦ Une étude sur les poissons réalisée par la Fédération des Pêcheurs du Pas de Calais. 13 espèces ont été détectées donc le Brochet, l'Anguille et la Loche de rivière. 44% des espèces de poissons connues du marais sont présentes sur la ferme.
 - ♦ L'installation d'une station météo autonome dans le cadre d'un appel à projet de la société SUEZ et d'un travail avec la FREDON qui propose du matériel éprouvé. Ainsi depuis février 2019, nous disposons de données très précises sur la pluviométrie, les températures, l'hygrométrie, le vent... sur le site même.
 - ♦ Un travail sur la rédaction d'une notice de gestion compilant toutes les données acquises sur le site depuis des années et qui aidera le propriétaire et le gestionnaire à prioriser les choix de gestion futurs.

- ♦ L'inventaire permanent qui a permis de contacter deux espèces nouvelles pour le marais audomarois : le Circaète Jean Le Blanc qui est un rapace qui se nourrit essentiellement de serpents et qui a passé l'été sur le marais et l'Argyronète, petite araignée subaquatique.
- ♦ Les rats musqués ont été piégés régulièrement grâce à la présence régulière d'un piégeur bénévole. Celui-ci a capturé 308 rats musqués.
- Fin août 2019, la secrétaire d'État en charge de l'écologie a pu visiter la ferme et l'intervention du Conservatoire du Littoral dans le cadre d'une visite organisée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.
- Natura 2000 - Des travaux ont été organisés en 2019 dans le cadre de deux contrats Natura 2000 chez des propriétaires privés. Ainsi, de la fauche et du débroussaillage a été exécuté sur ces



parcelles avec exportation des résidus. Un des eux contrats arrivant à son terme cette année, celui-ci a été reconduit pour 5 ans. Une lettre Natura 2000 présentant les actions entreprises par le Parc sur tous les sites Natura 2000 a été écrite, publiée et diffusée. Un stage sur l'analyse de l'état de conservation des zones humides a été réalisé sur les parcelles gérées actuellement et celles qui ont fait l'objet d'une gestion avec le programme FEDER. Ce stage a notamment permis d'alimenter la base de données naturaliste avec des inventaires botanique, entomologique et ornithologique.

7.3 Assurer, soutenir et valoriser les usages

- Comme chaque année depuis plus de 20 ans l'opération Villages et Marais Propres s'est déroulée le dimanche 17 mars. Cette opération organisée par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer avec les soutiens des sociétés ASTRADEC, Centre Commercial AUCHAN Longuenesse, Société des Eau de Saint-Omer/VEOLIA et SUEZ Environnement a connu deux records historiques en 2019 :
 - ♦ La participation avec 711 personnes dénombrées, 22 communes participantes et une dizaine d'associations ou organismes locaux ;
 - ♦ Le tonnage de déchets collectés avec 24t18.
 - ♦ Les organisateurs sont très satisfaits des résultats enregistrés et tiennent à remercier l'ensemble des participants et des partenaires sans lesquels l'opération Villages et Marais Propres ne serait pas ce qu'elle est.
- L'objectif est de parvenir à des solutions concertées répondant aux nouveaux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire de la RBMA, par la mobilisation de l'ensemble des acteurs. Ce projet est mené avec le soutien du MAB France, et d'instituts de recherche (Unilasalle Beauvais, Université de Lille, INRA, CNRS) dans le cadre du PMAZH. En 2019, un premier atelier d'échanges sur l'avenir de l'agriculture sur le marais réunissant 56 acteurs du marais dont 20 maraîchers a été organisé.
- Préservation des prairies du marais, L'objectif est d'accompagner les éleveurs à renforcer la viabilité et la résilience de leurs exploitations et leur autonomie de décision en conciliant leurs pratiques avec le milieu et leur troupeau, par le partage de connaissances et l'expérimentation collective. 6 éleveurs ont participé aux tournées collectives et au suivi individuel par la Chambre d'Agriculture, le Parc Naturel Régional et la CAPSO dans le cadre du PMAZH. Parmi les avancées cette année, l'usage intensif des intrants azotés a été mis en débat pour davantage valoriser les végétations spontanées des prairies humides, ces dernières apportant davantage de flexibilité au cours de l'année, à condition de réaliser les pratiques adéquates pour les valoriser. Au contraire, différentes végétations jugées envahissantes par les éleveurs ont été maîtrisé par une réorganisation du pâturage au sein de l'exploitation.
- Projet Agro Environnemental et Climatique du Pays de Saint-Omer 2017-2020 porté par le Syndicat Mixte Lys Audomarois. Chargés de l'animation et du suivi du dispositif, la Chambre d'Agriculture, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer-Flandre Intérieure ont travaillé à la définition de zones à enjeu (biodiversité, zone humide, érosion et eau potable) au sein desquelles les exploitants agricoles peuvent s'engager pour une durée de



5 ans, dans des pratiques agroenvironnementales (entretien de haies, réduction ou absence de fertilisation, fauche tardive...) et obtenir à ce titre, une aide FEADER. Le Marais Audomarois est dans sa totalité compris dans les zones à enjeu érosion et enjeu zone humide, et partiellement dans les zones à enjeu biodiversité (prairies permanentes) et à enjeu eau potable (périmètre de l'ORQUE). En 2019, une nouvelle campagne de contractualisation a été ouverte. A ce titre, l'ensemble des agriculteurs du territoire ont été conviés par courrier par le SMLA et par le PNR à des réunions d'information dispatchées sur le territoire. Les agriculteurs du Marais ont été particulièrement ciblés par la réunion organisée le 22 janvier, à la Maison du Parc à Saint-Martin-lez-Tatinghem, laquelle a mobilisé 5 agriculteurs. Pour cette campagne 2019, la DDTM a réceptionné une seule demande de contractualisation sur le Marais. Parallèlement des réflexions ont été menées en partenariat avec la DDTM sur la possibilité de mettre en place une MAEC visant à réduire l'impact du rat musqués et du cygne sur les activités agricoles.



- Le CFA du Doulac continue sa production de semences de poireau Leblond pour les Graines Bocquet (semencier régional). Il a produit un lot de 7.3 Kg en 2019. Cette semence est destinée à être commercialisée pour les jardiniers amateurs. Le CRRG fournit les semences de base et s'occupe du battage et du nettoyage des semences. Le CFA du Doulac assure la production de graines sur son site à Saint-Omer. Opération contraignante et de longue haleine, puisqu'il faut 17 mois pour produire les semences. Le Parc et le CRRG poursuivent leur soutien aux maraîchers qui cultivent des variétés locales ou utilisant des méthodes traditionnelles notamment par l'encadrement de la marque « Valeurs Parc » pour la carotte de Tilques, l'artichaut Gros vert de Laon et l'endive de pleine terre. En 2018-2019, l'accent a été mis sur la carotte de Tilques avec l'objectif d'intégrer plus de producteurs de carotte de Tilques dans la marque « Valeurs Parc ». Le Parc s'est beaucoup investi en travaillant sur un nouveau cahier des charges et en faisant la publicité auprès des de l'association des producteurs de carotte de Tilques. Avec succès puisque la marque « Valeurs Parc » pour la carotte de Tilques a intégré 4 nouveaux producteurs soit un total de 6. Le CRRG continue de soutenir la production de chou-fleur Martinet en fournissant des graines chaque année à un maraîcher.
- Un travail de synthèse a été initié en 2018. Il s'inscrit dans le cadre des activités prévues du programme INTERREG BCHT. Huit éco compteurs ont été implantés sur 8 sites naturels ou culturels de la Réserve de biosphère. Nous avons désormais une année de données à analyser. Pour mémoire, les ces sites ont été sélectionnés sur plusieurs critères :
 - Site très fréquenté pour lesquels nous n'avons aucun chiffre de fréquentation
 - Site récemment aménagé pour lequel il était utile d'avoir des données
 - Site qui possédait une entrée principale pour l'implantation de l'éco compteur.
- ♦ Le choix a été fait de ne pas équiper les éco compteurs de balises permettant un transfert automatique et permanent des données. En effet le coût de cette option était trop élevé. De fait un agent du Parc ou de la CAPSO passe mensuellement télécharger les informations. Cela permet également de vérifier que tout se passe bien sur site. L'équipe a reçu plusieurs demandes de mise à disposition des données brutes, en particulier par les communes. Dès que l'équipe technique marais sera reconstituée, cette commande sera passée, à savoir que les communes puissent accéder de façon autonome au site éco compteur pour récupérer les informations relatives aux comptages.



- Ateliers scolaires sur le patrimoine industriel de Blendecques par le Pays d'Art et d'Histoire (PAH). Valorisation du patrimoine industriel lors des Journées Européennes du Patrimoine par le PAH et le CFTVA. Publication d'un Focus « le château de la vallée et son parc » : partenariat PAH-PNR pour valorisation historique, architecturale, du jardin et des arbres

remarquables. Publication d'un Focus sur l'histoire de la gare de Saint-Omer et des infrastructures ferroviaires du territoire par le PAH. Publication d'un focus sur le sanatorium d'Helfaut et actions de valorisation.

7.4 Sensibiliser, informer et impliquer le public

- Les partenaires Parc et CAPSO ont participé au séminaire annuel BCHT. Il s'est déroulé sur le territoire de la Réserve de biosphère des îles et mer d'Iroise. Lors de ce séminaire, le réseau des éco-acteurs a pu participer à la réflexion sur les patrimoines locaux et le tourisme durable.
- Chaque année depuis 2015, se déroulent les Trophées de la Réserve de biosphère du marais Audomarois. Chaque lauréat reçoit une récompense de 1000€ pour l'aider financièrement à réaliser son projet et bénéficiera, s'il le souhaite, d'une assistance administrative et technique par l'équipe de la Réserve de biosphère pendant un an. Le concours est ouvert de février à juin. Un jury se réunit ensuite pour examiner chaque dossier et sélectionner les lauréats sur la base de 3 critères principaux :
 - Le renforcement des liens homme-nature
 - Le projet a un lien direct et fort avec le territoire
 - Le projet est au service ou au bénéfice d'autres personnes que son seul porteur
- ♦ La Réserve de biosphère du marais Audomarois a eu le plaisir de recevoir 7 projets pour cette nouvelle édition des Trophées. 5 projets ont été mis à l'honneur cette année.
 - « Drôles d'oiseaux », porté par la LPO62 met en lien une école ou un Institut Médico Educatif et un Etablissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes.
 - « Femmes et marais audomarois, quatre saisons pour créer de nouvelles perspectives. »
 - « L'eau au pied du saule »
 - « Poti légumes ». Ce projet est une traduction de la motivation de 5 étudiantes en BTS support à l'action managériale au lycée Alexandre Ribot de Saint-Omer, et qui souhaitent redonner le goût des légumes aux enfants des écoles primaires.
 - « Riverine input ». Très belle initiative portée par l'Association Découverte Pêche et Protection des Milieux » qui développe des actions de sensibilisation sur les déchets jetés en pleine nature et plus particulièrement dans les milieux humides.
- Le réseau des éco-acteurs compte désormais 15 membres en 2019 : ISNOR, La Sauvagine Terre et passion, Mobilboard, la LPO62, EDEN62 (La Grange Nature), Le Ch'ti Gîte et Le Gîte Baptistin, Les Faiseurs de bateaux, La Maison de la bataille de la Peene, Le Conservatoire, Gîte A vol d'oiseaux, Gîte Domaine les Ziettes, La Maison du marais, l'Office du Tourisme du Pays de Saint-Omer, Au bon Accueil. Le 25 avril 2019, l'équipe du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a proposé à l'ensemble des éco-acteurs de la Réserve de biosphère une journée de formation gratuite sur «les connaissances du marais Audomarois». Cette deuxième session avait pour objectif de fournir des données à jour en ce qui concerne la biodiversité et l'histoire du maraîchage. Les 10 et 11 décembre 2019, le réseau a également pu participer à la toute première réunion nationale des éco-acteurs des Réserves de biosphère. Cette réunion s'est déroulée sur le territoire de la Réserve de biosphère de Fontainebleau-Gatinais. Les éco-acteurs ont pu échanger leurs expériences, découvrir de nouvelles façons de travailler afin d'améliorer leurs engagements en termes de développement durable. Ils ont également participé à des ateliers qui ont permis de déterminer des pistes d'amélioration.
- Pour rappel, de janvier 2018 à décembre 2021, les Réserves de biosphère de Brighton & Lewes, du North Devon, des Îles et Mer d'Iroise et du marais Audomarois, ainsi que l'Université d'Exeter et Pas-de-Calais Tourisme travailleront ensemble pour la mise en œuvre le projet « Bio-Cultural Heritage Tourism » et dans le cadre du programme INTERREG France-Manche-Angleterre. Ce concept de tourisme patrimonial bio-culturel vise à la fois à préserver les sites naturels, augmenter les revenus liés au tourisme et sauvegarder le patrimoine et le savoir-faire issus de pratiques culturelles garantes du lien Homme-Nature. Il inclut la participation des visiteurs à la résilience des sites par le recours aux savoirs et pratiques locales, exercés par ses habitants et ainsi sauvegardés.
- ♦ Le projet développe trois axes de travail :
 - Un schéma de planification, d'aménagement et d'interprétation,
 - Un programme partagé de sensibilisation et d'implication des prestataires touristiques,



- Une offre diversifiée d'aménagements pour les destinations de tourisme bioculturel.
- ♦ La Réserve de biosphère du marais Audomarois a participé en octobre 2019 au séminaire annuel qui s'est déroulé sur le territoire de la Réserve de biosphère des îles et mer d'Iroise.

7.5 Conforter la gouvernance locale et animer le contrat de marais

7.5.1 Animation locale

- Le conseil scientifique de la Réserve de biosphère s'est réuni les 19 et 20 novembre 2019. La 7ème rencontre du CS a commencé le mardi 19 novembre en fin de journée avec une conférence de Michel Chauvet sur la diversification agricole. Sa conférence a retracé l'histoire foisonnante des variétés de choux, et suscité de nombreuses questions de la part d'un public très intéressé (40 personnes).
- Deux stages de Master 2 ont été réalisés dans le cadre de la Réserve de biosphère. Ils ont été portés par la CAPSO. Le premier a consisté dans une enquête auprès de la profession maraîchère, il avait pour objectif, au travers de 10 entretiens, de s'interroger sur la manière dont les maraîchers et les maraîchères envisagent l'avenir de leur profession. Plus précisément, d'identifier et comprendre quels sont les freins, c'est-à-dire, les problèmes qui ralentissent l'évolution, puis les verrous (causes des problèmes), pour appréhender un maraîchage durable tant sur le plan du maintien de l'activité que sur le plan environnemental. Et enfin, les leviers activables pour permettre une écologisation du maraîchage tout en assurant la viabilité économique. Le second traitait de l'accompagnement de la transition agroécologique, il avait pour objectif d'accompagner les acteurs de la filière agricole, et au-delà, à mener une réflexion commune permettant au territoire de s'engager dans des modes de production et des filières qui permettent la valorisation des potentialités écologiques, sociales et économiques du territoire.



- Actions transversales réalisées par l'équipe du Parc sur le territoire du marais audomarois et de la Réserve de biosphère.
 - ♦ CFA du Doulac : proposition de choix variétal pour un verger de variétés régionales ;
 - ♦ Conseil sur l'aménagement paysager d'un site privé à Clairmarais ;
 - ♦ M. David Brunet (Arques) : conseil sur l'aménagement paysager de la parcelle (trophées de la Réserve de biosphère) ;
 - ♦ Commune de Recques-sur-Hem : conseil sur panneau du verger communal en concertation avec la CCRA ;
 - ♦ Commune de Saint-Martin-les-Tatinghem : avis sur propositions du CAUE sur l'aménagement d'un parking sur le site du rivage ;
 - ♦ Conseil et montage des dossiers administratif et financier sur projet de boisement de 3,19 ha à Tilques (AAP Région mesure 08.01.01) ;
 - ♦ Accompagnement technique et suivi de chantier d'un projet agroforestier de 1,33 ha à Helfaut (AAP Région mesure 08.02.01) et d'un projet de plantation de 650 ml de haies champêtres à Helfaut (AAP Région mesure 04.04.01) ;
 - ♦ Accompagnement technique et montage financier sur un projet agroforestier de 2,26 ha en parcours à volaille sur Moringhem (AAP Région mesure 08.02.01) ;
 - ♦ Accompagnement technique et montage de dossier financier d'un projet agroforestier de 5,75 ha (AAP Région mesure 08.02.01) à Guémy ;
 - ♦ Conseil technique et montage financier d'un projet de 900 m de haies champêtres sur Helfaut (AAP Région mesure 04.04.01).

7.5.2 Accueil groupes et délégations

- Accueil du CIC du MAB de l'UNESCO le 21 juin ;
- Organisation de la Journée Mondiale des Zones Humides en février avec organisation de 3 soirées thématiques ;
- Accueil des élus de la Réserve de biosphère Fontainebleau-Gâtinais ;
- Accueil du PNR du Marais Poitevin



- Accueil de Mme WARGON, secrétaire d'État en août ;
- Organisation d'une soirée avec Michel CHAUVET, spécialiste mondial du chou ;
- Accueil du Comité Français du MAB du 2 au 4 juillet ;
- Accueil des Elus du marais de Slack (projet de site Ramsar) ;
- Accueil d'une promotion d'étudiant de Unilasalle Beauvais ;
- Participation au Conseil National de la Biodiversité ;



7.5.3 Groupe de travail marais

- Le 7 février GT Marais plénier à Clairmarais
 - Le 4 juin, GT Marais plénier à Noordpeene
 - Le 25 septembre, GT Marais à Serques
 - Le 4 décembre, GT Marais à Saint-Martin lez Tatinghem
 - Du 29 janvier au 1er février, 4 soirées thématiques Journée Mondiale des Zones Humides
 - 13 juin, réunion avec les associations du marais
 - Du 2 au 4 juillet, travail avec le MAB France sur l'examen périodique de la RB (le renouvellement de la Réserve de biosphère)
 - Du 19 au 21 novembre, conseil scientifique de la RB
- En parallèle, diverses réunions ont été organisées pour travailler au contrat qui lie le Parc et la CAPSO afin de déterminer qu'elle pourrait être la meilleure organisation de travail entre les deux structures porteuses de la Réserve de biosphère.



8

Littoral

8.1 Manifestations sportives sur les espaces protégés

- Rappel : le Parc naturel régional a assuré en 2019 l'accompagnement technique de la sous-préfecture en collaboration étroite avec EDEN 62 et le Conservatoire du Littoral.
- Ce travail a permis d'optimiser, de conforter et de proposer un schéma décisionnel pour les services (dont le Parc) chargés de l'instruction du volet environnemental des autorisations pour les manifestations sportives se déroulant dans les sites naturels majeurs du territoire.
- Le Parc s'est chargé de la conception et la réalisation de deux atlas cartographiques, outils d'aide à la décision pour les instructeurs et les organisateurs. Le premier propose aux organisateurs une cartographie des cheminements autorisés. Le second, à destination des services instructeurs, un atlas de sensibilité des cheminements et des milieux traversés.
- Dans le cadre de ce projet, le Parc est également en charge de l'accompagnement des organisateurs sur le volet évaluation des incidences Natura 2000.
- Il est aujourd'hui identifié comme porte d'entrée « guichet unique » pour orienter et guider les organisateurs dans leurs démarches. Ce travail s'est fait sur le secteur des 8 communes du Grand Site de France.
- Bilan : en 2019, sur le secteur du Grand Site de France, c'est environ 12 manifestations qui ont bénéficié d'un accompagnement du Parc naturel régional, à la fois pour la constitution du dossier d'autorisation mais aussi pour la rédaction des évaluations d'incidences au titre de Natura 2000 (10 études d'incidences accompagnées ou réalisées par le PNR).



8.2 DOL et aménagement du littoral sud-Boulogne

- Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Orientation du Littoral, le Parc naturel régional a poursuivi le travail de mise à jour du TBO (tableau de Bord Opérationnel) du DOL.
- L'étude de valorisation du secteur littoral, portée par la CAB est l'un des objectifs cible de la charte du Parc : « Déclinaison sur la partie sud du littoral d'une approche similaire à celle du Grand Site » et également une priorité du DOL.
- Cette étude opérationnelle de programmation est confiée au Bureau d'étude Ad'hoc. À terme, l'ensemble du secteur littoral du Parc sera donc couvert par une stratégie d'accueil du public et de valorisation du patrimoine naturel et des paysages emblématiques.
- Deux réunions techniques et un comité de pilotage ont été programmés durant l'année 2019 pour affiner collectivement les propositions du bureau d'étude.

8.3 Participation à la mise en œuvre du label Grand Site de France

- Rappel : début 2018, le Ministère a renouvelé le Label Grand Site pour une nouvelle période de 6 années. Le Parc a participé activement à l'élaboration du dossier de renouvellement. Ce partenariat a été souligné dans le courrier de la décision Ministérielle qui met





en avant une gouvernance technique s'appuyant sur le Parc naturel régional, le Conservatoire du Littoral et Eden62.

- Cela permet donc d'atteindre l'objectif cible de la charte (orientation 16 mesure 52) : « renouveler le label Grand Site de France ».
 - Le Parc a donc participé à la mise en œuvre du Label Grand Site de France en poursuivant son accompagnement technique des projets (schémas de plantation du parking du cran d'Escalles par exemple).
 - Il a participé au bilan présenté en l'atelier 1 paysage urbanisme, foncier du dossier de Label.
 - Il a assuré l'animation du groupe de travail urbanisme tel que défini dans le dossier de labellisation.
- À noter également le travail administratif qui a débouché sur une estimation du bâtiment du Mont d'Hubert par le service des Domaines, en vue de sa cession.

8.4 Valorisation du patrimoine maritime

- Rappel : La charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale exprime la volonté de mieux connaître et valoriser le patrimoine culturel immatériel. Il s'agit d'inventorier et de garder la trace des traditions, pratiques ou savoir-faire anciens qui perdurent et se transmettent.
- Le territoire littoral du Parc est riche d'un patrimoine diversifié tournant autour de la pêche à pied, des bateaux d'échouages (flobarts) et de l'histoire de Boulogne-sur-Mer.
- Un travail de collecte de mémoire a été confié à l'association Flobart des 2 caps. Toute la matière collectée (interview, questionnaires, recueils de témoignages, iconographies, photos etc..) sera valorisée à travers un ouvrage intitulé «mémoire de Flobart». Durant l'année 2019, il s'est agi de sélectionner l'ensemble des textes ainsi que l'ensemble des illustrations nécessaires pour élaborer cet ouvrage dont la mise en page est commencée. Il sera imprimé et diffusé en 2020.



9

Bocage boulonnais

9.1 Animation, sensibilisation, étude ethnologique

- 3 réunions techniques.
- 1 comité de pilotage.
- Production de textes et illustrations en cours pour réaliser le plan de paysage.



- Définition d'une fiche de poste pour un CDD sur les chemins du bocage boulonnais, en partenariat avec la Communauté de Communes et l'Office du Tourisme de Desvres-Samer.
- Chantier participatif de restauration d'une haie plessée à Longfossé-Wirwignes.
- Lors de la fête du Parc Stand animation photographique avec un photomaton du bocage pour lancer l'action « Regards d'habitants » dans le cadre du Plan de Paysage du bocage boulonnais et du projet européen Partons 2.0.
- Réalisation d'une exposition sur les anciennes fêtes du bocage à Le Wast à l'occasion de la fête du Parc.

9.1.1 Valorisation du territoire

- Réalisation d'une brochure « Découvrir et déguster le Bocage boulonnais », 3 000 exemplaires.
- Valorisation des producteurs de terroir à la fête de Parc (et restauration grand public réalisée par Vert de terre dont certains sont issus de ce secteur).
- Valorisation des hébergeurs « label Panda » et « forme-nature-Bien-être » dans le cadre notre convention avec les gîtes de France et CRT/ ENRx.
- Collaboration avec l'Ot de Desvres-Samer en lien avec les hébergeurs et pour l'Opération « Chemin de la craie ».
- Suivi du réseau Estaminet-randonnée sur ce secteur.
- Suivi démarche Marque Valeurs-Parc pour certaines productions, notamment pommes (cidre) et lait (fromage).



9.1.2 Partenariat avec CAPland

- La CC de la terre des 2 caps propose aux classes de son territoire un projet de découverte des paysages. En 2019, 15 classes ont travaillé sur les thématiques du bocage.
- Au printemps, ils ont tous bénéficié d'une visite guidée sur le terrain encadré par les guides nature du littoral.
- Pendant tout le mois de juin, une exposition des travaux réalisés par les classes et de nombreux jeux pour découvrir le bocage étaient visibles et utilisables à CAPland.
- Les enseignants ont pu bénéficier d'une demi-journée de formation par le Parc pour mener à bien leur projet..

9.1.3 Animation pédagogique "Je vis dans le bocage"

- Rédaction et lancement de l'appel à projet pédagogique fédérateur auprès des classes maternelles, primaires et SEGPA de collèges des 49 communes du plan de paysage du bocage boulonnais.
- Ce projet pluridisciplinaire incite les classes volontaires à la curiosité, à la découverte des richesses du bocage. Ce projet invite les classes à mettre en valeur un ou plusieurs éléments constitutifs du bocage, qu'ils soient naturels, bâtis, ou liés aux activités humaines. Il s'inscrit dans le cadre du plan de paysage et du projet européen Partons 2.0.
- Présentation de la démarche aux classes de 8 communes intéressées.

9.1.4 Résidence mission « Bocage un précieux maillage »

- Lancement d'un appel à candidature pour une résidence mission d'artistes « Le bocage, un précieux maillage » en partenariat avec la Direction régionale aux Affaires Culturelles (DRAC) et dans le cadre du projet européen Partons 2.0.
- Dans le cadre de son dispositif « plan de paysage du boulonnais » le Parc met en œuvre une série d'actions permettant de développer le lien social, l'attractivité du territoire et le tourisme.
- En partenariat étroit avec la Direction Régionale des affaires culturelles Hauts-de-France et avec l'accompagnement des collectivités locales, la résidence mission « Le bocage, un précieux maillage » constitue une des actions mises en œuvre afin de fédérer et sensibiliser les habitants, contribuer à partager, croiser et faire évoluer les regards, les représentations et les connaissances sur le territoire par une démarche artistique et à étoffer une dynamique d'appropriation collective autour de son territoire. Cette résidence veillera à mettre un focus particulier sur la création de liens plus étroits entre les habitants et les éleveurs.
- 15 dossiers de candidature ont été reçus et analysés, 5 artistes ou collectifs d'artistes ont été invités à défendre leur proposition devant un jury.
- Stéphane Kozik, artiste sonore et musicien a été choisi pour partager son univers artistique en 2020 pendant 4 mois.

9.1.5 Action habitants « Regards d'habitants sur le bocage boulonnais »

- « Regards d'habitants sur le bocage » est un projet d'animation et de mobilisation citoyenne autour de la photographie dans le bocage boulonnais réalisé dans le cadre du plan de paysage et du projet européen Partons 2.0.
- Il s'agit de la réalisation d'un album photographique à partir de la mise en commun sur les réseaux sociaux de photographies montrant différents points de vue sur le bocage.
- Le Parc a fait appel à une agence de communication afin de créer les outils de collectes des photos, gérer le fichier des participants, référencer de l'ensemble des photos reçues et alimenter la dynamique sur les réseaux en créant des événements thématiques.
- Rédaction d'un cahier des charges et sélection d'un prestataire pour cette action qui démarrera en 2020.



9.1.6 Étude ARABESCO

- Réalisation de l'Analyse des représentations et des perceptions du Bocage Boulonnais et des services associés (ARABESCO) par un groupement d'universitaires du CLERSE et provenant des Universités de Lille et du CNRS. Cette étude avait pour but d'identifier, d'analyser et de mettre en perspective au regard d'enjeux identifiés ou pressentis :

- ♦ les perceptions des habitants ;
 - ♦ l'analyse des services rendus par les différentes composantes du paysage bocager ;
 - ♦ l'avenir du bocage.
- Un travail de recherche universitaire :
 - ♦ Analyse bibliographique
 - ♦ Identification des enjeux et services reconnus, proposition par une délibération collective des premiers éléments de prospective sur le devenir du bocage.
 - ♦ Analyse théorique et empirique et restitution
 - ♦ Proposition de pistes de travail, d'actions, etc.
- Restitution grand public le 21 mars 2019.



9.2 L'arbre dans l'exploitation agricole et Programme de reconquête des paysages ruraux

- Sur la campagne hivernale 2018-2019, 9 141 plants d'arbres et arbustes champêtres ont été installés avec l'aide du programme de reconquête des Paysages Ruraux. Ces plants correspondent à l'équivalent de 4,6 km de haies champêtres nouvelles sur le territoire du Parc naturel régional, et à l'implication de 15 agriculteurs conventionnés. Certaines de ces plantations ont dû être protégées contre le bétail et ont nécessité la pose de 1 297 ml de clôture.
- À ces haies, bandes boisées et alignements d'arbres, s'ajoutent l'installation de 95 arbres fruitiers hautes tiges de variétés locales sur 10 vergers familiaux, avec l'implication de 8 agriculteurs. Les conditions d'éligibilité de ces opérations reposent sur la vocation agricole des parcelles sur lesquelles se situent les projets d'aménagement.
- De plus, ces plantations ont permis l'intervention pour les plantations de 2 associations de réinsertion sociale (Campagne services et Rivages propres), et une entreprise paysagiste locale.
- Dans le cadre du PCAE et la mesure 04.04.01 du PDR, le Parc a également accompagné le projet de 900ml de haies champêtres sur cultures chez un agriculteur de Helfaut ; la plantation sera mise en œuvre en février 2020.
- Les dossiers de demandes pour ces opérations progressent et répondent à une attente certaine.
- Cependant, la sensibilisation de la profession agricole sur la restauration du bocage n'est pas complètement acquise et nécessite le maintien d'un accompagnement technique et financier sur ces opérations de restauration des éléments du paysage bocager. D'autant plus que plusieurs exploitations agricoles s'orientent sur des pratiques agro-écologiques en vue de rendre leur ferme viable et durable, par la réintroduction et la gestion des arbres sur leurs parcelles.
- Le Parc naturel régional conforte sa mission de sensibilisation et d'expérimentation sur l'agro-foresterie auprès de l'enseignement agricole et de structures partenaires :
 - ♦ les parcelles agro-forestières pilotes suivies par le Parc naturel régional sont inscrites dans le cadre d'un nouveau programme de recherche et de développement sur l'agro-foresterie sur cultures (Agrotrame) ; le Parc assure une veille sur les résultats des recherches scientifiques ; de même, des échanges sont organisés autour du programme de recherche AFRame porté par l'ISA/ YNCREA de Lille, sur l'agro-foresterie sur cultures.
 - ♦ le Parc naturel régional est rattaché au Réseau rural agro-forestier au niveau régional pour participer à la promotion, à la capitalisation de données et au développement de l'agro-foresterie.
 - ♦ Le site vitrine implanté par le Parc naturel régional sur la commune de Belle-et-Houllefort continue d'être suivi et entretenu (taille de formation, suivi des protections, mesures de croissance, observations), afin de rester un site d'accueil régional des publics intéressés à l'agro-foresterie sur prairie.
 - ♦ Dans le cadre du Plan Forêt Région, le Parc naturel régional reste animateur de la mesure TO 08.02.01 du PDR (voir agro-foresterie en 2.1).



- ♦ Dans le cadre du Plan de Compétitivité des Exploitations Agricoles, le Parc naturel régional anime la mesure 04.04.01 du PDR, notamment pour les projets de plantations de haies champêtres.
 - ♦ D'autres contacts pour des nouveaux dossiers de plantations ont été pris à l'hiver 2019-2020 pour un dépôt au 30 mars 2020 (6 dossiers en cours).
 - ♦ De même, dans la continuité des précédentes opérations, le Parc continuera l'expérimentation autour de l'agro-foresterie, notamment avec le développement de l'agro-écologie, et la sensibilisation auprès de la profession agricole interpellée par la mise en place de sites nouveaux sur le territoire du Parc.
- Le Parc naturel régional poursuit ses travaux sur la préservation et la valorisation des pré-vergers. Il intervient dans la gestion et l'entretien des vergers conservatoires et de collections (Crémarest, Hardinghen, ONF, vergers communaux) en lien avec le CRRG. Le Parc naturel régional est intervenu dans la mise en place de la troisième phase du verger conservatoire du Boulonnais à Crémarest avec les collections de pruniers et cerisiers. Ce verger a été inauguré le 22 juin 2019. De plus,

2 prés-vergers communaux ont été implantés sur des parcelles communales de Samer dans le cadre de l'opération Mécénature (ENRx), avec un financement apporté par l'entreprise Bic-Conté de Samer.

9-3. Opération jus de pomme de vergers hautes-tiges

- Après 4 années, le Parc naturel régional et le Centre Régional de Ressources Génétiques ont poursuivi l'accompagnement d'un groupe d'agriculteurs engagés et volontaires dans la mise en place d'une filière locale de jus de pomme réalisé à partir de vergers hautes tiges de variétés anciennes et pâturés. La production est collective et la vente est organisée en directe sur les fermes en circuit court. Le groupe est resté à 9 personnes concernées par cette filière. Parmi ces producteurs de pommes, 6 agriculteurs ont souscrit à la démarche, la commune de Crémarest avec son verger conservatoire de 3ha de pommiers et 2 propriétaires de prés-vergers pâturés se sont également associés pour rassembler leur production de fruits. L'intérêt de cette filière repose sur des fruits issus de vergers hautes-tiges pâturés et non traités. Les 9 candidats présentent ces conditions sur leurs parcelles.
- Le Centre Régional de Ressources Génétiques poursuit l'inventaire des arbres des vergers pour déterminer les variétés présentes et orienter le choix des variétés pour la fabrication de jus. La qualité du jus dépend du mélange des variétés utilisées.
- Des consignes techniques ont été transmises à tous les candidats à l'opération : choix des variétés, date de récolte, condition de récolte (ramassage ou cueillette), qualité des pommes, condition de stockage. Pour cette organisation, le CRRG a mis à disposition quelques pallox ainsi que le prestataire retenu pour la transformation des fruits en jus.
- Les fruits ont été recueillis par un transformateur à Doudeauville. Prestataire que le Parc naturel régional et le CRRG ont aidé techniquement pour son installation.
- Les candidats se sont donc chargés de la récolte, du transport des fruits (avec une coordination PNR) et de la récupération des bouteilles pleines.
- Au total, 3,5 pallox de pommes ont été rassemblés, soit 1 410 kg de fruits. 789 litres de jus de pomme ont été réalisés au mois de novembre 2019 avec les quantités livrées. La production est faible malgré des conditions météorologiques favorables, mais 2 agriculteurs n'ont pas transformé leurs pommes par manque de temps.
- Une réflexion sera abordée en 2020 sur la valorisation du jus produit, notamment à travers la marque valeurs Parc.
- En perspective, des démarches seront à nouveau entreprises auprès d'autres agriculteurs afin d'élargir le groupe et de rentrer dans une production significative. Ou alors, il sera proposé aux agriculteurs hors groupe, qui transforment les pommes des vergers hautes tiges, de souscrire au cahier des charges de la marque « valeurs PARC » pour valoriser leur production et le territoire.



10

Basse-vallée de la Slack

- Le Parc a assuré, comme en 2018, la coordination de l'ensemble des actions de ce programme sur le territoire. À noter que la communauté de communes de La terre des 2 caps participe financièrement, par une convention pluriannuelle, à la mise en œuvre de ce programme d'action.
- Le programme 2019 a été présenté et validé par le comité de pilotage qui s'est réuni le 6 décembre 2018.
- La gouvernance technique du projet s'articule autour de groupes de travail habituels mais qui ont légèrement évolué en 2019.
- Sur le volet hydraulique, la priorité a été donnée à la finalisation du projet de plan de gestion à 10 ans. En effet, au regard des demandes techniques supplémentaires des services de l'État (dont l'étude au cas par cas pour EE), toutes les réunions se sont focalisées sur l'élaboration du dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.
- Autre spécificité en 2019, le lancement de l'étude PSE (paiement pour services environnementaux)
- Celle-ci a mobilisé du temps, à la fois pour l'élaboration des cahiers des charges mais aussi en terme de suivi. À noter que le volet diagnostic du PSE qui s'est appuyé sur des entretiens individuels et une analyse fine de la biblio, du territoire et de jeux d'acteurs par le BE d'étude SOLA-GRO, a permis d'apporter de la matière pour un futur contrat de Marais et conforter également certains volets stratégiques du programme d'action.
- À noter également, un groupe de travail spécifique à l'organisation de la deuxième édition de la fête de la vallée s'est mis en place. Il s'est réuni 8 fois entre janvier et mai 2019.



10.1 Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agro-environnementales (programme PMAZH)

Objectif : retrouver et maintenir des prairies " naturelles " sur la basse vallée (absence de fertilisation, de désherbage chimique et de re-semis).

Actions réalisées

- Nombreuses visites de terrain avec les agriculteurs et le technicien de la Chambre d'agriculture. Lien entre conduite des prairies et suivi technico-économique réalisé par la Chambre d'agriculture (GTE).
- Volet Patur'ajust : l'accompagnement s'est poursuivi auprès des 6 agriculteurs
- Les deux exploitants engagés en 2018 ont été accompagnés de manière soutenue alors que les autres ont été accompagnés aux périodes clefs.
- Trois journées collectives ont été organisées sur l'année où d'autres éleveurs engagés dans la démarche ont été invités.
- Des visites de terrain ont été réalisées auprès d'un nouvel agriculteur.
- le Parc a accueilli les journées nationales du réseau en avril.
- Plusieurs questions ont été soulevées sur la compatibilité entre la démarche Patur'ajuste et le maintien de la biodiversité des prairies humides. Dans le cadre du suivi floristique, des inventaires sont mis en place. Les résultats seront à échanger en 2020.
- Le travail d'accompagnement mené par la mission agriculture a permis d'apporter des réponses au volet agro-écologique du programme Slack.
- C'est effectivement un véritable travail d'équilibre qui doit être mené pour, à la fois maintenir la biodiversité, mais aussi de maintenir les éleveurs sur le marais



10.2 Vers une labellisation RAMSAR

Objectif : sensibiliser les agriculteurs et les partenaires (chasseurs, élus) aux enjeux de la labellisation RAMSAR.

- Organisation d'un voyage d'étude RAMSAR le mercredi 16 octobre dans le marais Audomarois.
- Une vingtaine de personnes intéressées par la démarche ont été accueillies à la Maison du Marais pour bénéficier de l'expérience de l'équipe marais dans ce domaine. La journée s'est organisée en deux parties : le matin, en séance de travail pour échanger sur l'expérience et le retour des partenaires du parc sur ces premières années de labellisation ; l'après-midi par la visite du marais Audomarois, de la Ferme Lambert à Clairmarais, mais aussi par la visite d'une hutte de chasse qui appartient au Conservatoire du Littoral et qui est confiée en gestion à une association de sauvaginaires.



10.3 Mise en œuvre d'une démarche expérimentale de paiements pour services environnementaux (PSE)

Objectif : expérimenter le concept de paiement pour service environnemental (PSE) sur la vallée de la Slack. Il s'agit de définir les critères et les modalités de paiement pour des agriculteurs qui contribueraient, par leur action, à maintenir un service écosystémique de la zone humide du Marais.

Actions réalisées

- lancement du marché PSE au printemps. Recrutement du Bureau d'étude SOLAGRO.
- Analyse de la biblio fournies. Diagnostic territorial/ entretien avec les acteurs locaux/validation du diagnostic/ élaboration des modalités de mise œuvre du PSE/ simulation des montants
- 3 réunions du Groupe de travail en juillet, septembre et novembre
- 2 ateliers avec les agriculteurs en septembre et en novembre
- 1 présentation en Comité de Pilotage Slack
- Bilan : très positif. Le Bureau d'étude a bien assuré son travail de diagnostic et de contact avec les acteurs. Les agriculteurs se sont tout de suite impliqués dans la démarche.
- Il s'agit de poursuivre par la mise en œuvre de la tranche optionnelle pour être opérationnel en juin 2020.

10.4 Le Livre Blanc de la Basse vallée de la Slack

Objectif : élaborer un document de communication qui sera le document de référence sur le Marais. Ce document sera un préalable à la mise en œuvre du futur document de programmation (qui comportera un volet financier).

Actions réalisées

- Au regard des difficultés à avancer sur le volet hydraulique, il a été décidé d'avancer sur le livre Blanc du Marais qui constituera le document de référence pour le futur contrat.
 - Ce document de référence sur le Marais a pour objectif :
 - ◆ De reposer les enjeux, rappeler les orientations ;
 - ◆ De regrouper et synthétiser les propositions d'actions issues des groupes de travail et des comités de pilotage de la Slack ;
 - ◆ D'intégrer les retours des questionnaires et interviews réalisées par SOLAGRO pour le PSE auprès des agriculteurs et des partenaires ;
 - Il apporte des éléments illustrés de connaissance du patrimoine du Marais.
 - Les actions du programme Slack pourraient se décliner en 3 grandes orientations, 10 engagements et 26 actions prioritaires
- Le contexte 2019 n'a pas été favorable à la négociation d'un contrat. Le Livre Blanc a permis de mettre à plat les enjeux et les besoins, et de les synthétiser sous forme d'un document illustré.



Perspectives

- La mise en page a été réalisée en 2019. Il s'agira de procéder à l'impression et à la diffusion du document auprès de l'ensemble des auteurs en 2020 pour servir de support à l'animation du contrat.

10.5 Permettre une bonne gestion hydraulique de la basse vallée de la Slack

Objectif : assurer une gestion hydraulique de la basse vallée permettant le maintien des niveaux d'eau compatibles avec une activité agricole ; planifier sur 10 ans les interventions de la section de Wateringues afin de réduire les impacts des travaux dans l'espace et dans le temps

Actions menées

- En 2019, Le parc a poursuivi son accompagnement pour la mise en œuvre de ce plan de gestion des voies d'eau par un soutien technique à la section de Wateringues en partenariat étroit avec la CLE du Boulonnais.
 - ♦ Un document finalisé été déposé auprès des services de la DDTM dès le début 2019. Celui-ci a fait l'objet de demandes de complément par la DDTM et l'OFB.
 - ♦ Le parc naturel et la CLE ont élaboré les compléments demandés.
 - ♦ Mi 2019, le Président de la section de Wateringues a sollicité une demande d'étude au cas par cas pour évaluation environnemental à la DREAL, dans le cadre de la procédure d'instruction du dossier d'autorisation loi sur l'eau.
 - ♦ Avis de la DREAL septembre (demande d'une évaluation environnementale)
 - ♦ Recours gracieux du Président de la section
 - ♦ Courrier du Préfet de Département au Préfet de Région



Bilan :

- L'instruction par les services de l'État a pris beaucoup plus de temps que prévu (un an de décalage) La perspective de mener une étude d'impact préalable à une enquête publique sera difficile pour la 6ème section de Wateringues.

Perspectives

- Une réunion technique avec la DREAL s'est déroulée à la mi-décembre 2019.
- Le Parc, la CLE et la section de Wateringues sont en attente du rendu de l'avis de l'AE.
- Valoriser le patrimoine de la basse vallée

10.6 Suivi floristique des prairies de la basse vallée

- Objectif : suivi floristique annuel des prairies humides (prairies de fauche et prairies pâturées). De nouveaux quadrats ont été proposés pour 2019. Il s'agit de vérifier sur de nouveaux secteurs que nous avons bien la même richesse floristique.

Actions menées

- Le bureau d'étude BIOTOPE a mené son travail de suivi des inventaires sur les secteurs définis dans le programme d'action.
- Bilan 30 quadrats circulaires de 20 m² réparties au sein ou à proximité de parcelles présélectionnées par le PNR ont été prospectés fin mai-début juin.
- Il en ressort une grande diversité de prairies humides avec un nombre d'espèces allant de 7-8 à 25/secteurs
- Nous avons 3 grands types de prairies sur la Slack qui dépendent de 3 facteurs principaux, le niveau trophique, la pression de pâturage et l'humidité des sols :
 - ♦ Prairie fauchée à *Heleocharis* des marais et *Cenanthe* fistuleuse
 - ♦ Prairie de fauche à *Séneçon* aquatique et *Brome* en grappe

- ♦ Prairie pâturées à Orge faux-seigle et Ivraie vivace
- Le suivi dans la vallée de la Slack montre que les niveaux hydriques et trophiques sont stables dans le temps. Les végétations identifiées sur la vallée de la Slack sont globalement dans un bon état de conservation.

Perspectives

- Mettre un suivi tous les 3 ans des prairies les plus représentatives du Marais afin de s'assurer de la bonne conservation des végétations.
- Affiner le suivi des pratiques agricoles (amélioration de la connaissance des pratiques)
- Travailler sur d'autres indicateurs du bon état des prairies (oiseaux)

10.7 Mise en valeur du patrimoine et implication des habitants

Objectif : Impliquer les habitants et les acteurs autour d'une démarche collective de préservation du patrimoine

Action réalisée

- Un appel à la population locale a été lancé pour la collecte de photos, d'outils de témoignages, etc. sur l'histoire du marais de la Slack.
- Deuxième édition de la Fête de la Slack sur Beuvrequen. Cette manifestation s'est déroulée les 25 et 26 mai et a proposé aux habitants du territoire des balades de découverte du Marais, avec l'accord des exploitants. Elle a mis en valeur les différentes composantes du patrimoine et des usages de la Basse vallée :
 - ♦ Le patrimoine naturel, la faune et la flore
 - ♦ Les activités agricoles et la gestion de l'eau par les wateringues
 - ♦ L'histoire du marais et son patrimoine bâti
 - ♦ La chasse à la hutte
 - ♦ Exposition photos "À la découverte de la basse-vallée de la Slack".
- Une conférence sur l'histoire et le patrimoine de la basse vallée a réuni, la veille de la journée plus de 60 personnes.
- Présentation des actions sur la Slack lors de la journée technique présentant le programme en faveur du Maintien de l'Agriculture en Zones Humides de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (à Clairmarais).



Bilan

- Conférence historique sur l'histoire du Marais et du village de Beuvrequen le vendredi soir : 60 personnes présentes



- Deux randonnées de découverte :
 - ♦ 5h30/8h00 : « Quand le Marais s'éveille »
 - ♦ 19h30/22h00 : « A la tombée du jour »
- Balades thématiques : histoire et Faune/Flore
- Balades à la rencontre des usagers : agriculteurs, wateringues et chasseurs
- Plus de 250 personnes ont participé à cette journée de découverte du Marais.

Perspectives

- Les partenaires souhaitent davantage se focaliser sur les activités du marais car c'est la vocation initiale de cette journée. Un groupe de 75 personnes pour la randonnée du matin et du soir est difficile à gérer. Certains sont venus essentiellement pour la randonnée ce qui n'est plus l'objectif. Il faut préciser que beaucoup d'habitants des villages concernés (Bazinghen, Beuvrequen, Ambleteuse) ont participé à cette deuxième édition, contrairement à la première année.
- C'est un point positif dans l'appropriation du marais par les habitants.

11

Fonctionnement du Syndicat mixte

11.1 Les instances du Syndicat mixte

- Le comité syndical s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2019 (Salperwick, Colembert, Audrehem, Marquise).



- Le bureau syndical s'est réuni trois fois.
- Leurs travaux ont donné lieu à 75 délibérations et 7 conventions, 47 contrats ou arrêtés individuels.
- La Commission de Consultation des Marchés s'est réunie à 9 reprises et a examiné 26 consultations.
- La comptabilité du Parc a nécessité l'émission de 1 570 mandats pour un total de 4 386 261,75 € (dont 88 250,39 € d'opérations d'ordre) et de 307 titres pour un montant total de 4 578 500,75 € (dont 88250,39 € d'opérations d'ordre).
- La dématérialisation totale de la comptabilité a progressé :
 - ♦ possibilité offerte à tous les particuliers et privés de régler les avis de somme à payer par carte bleue
 - ♦ possibilité d'envoi des factures par les fournisseurs via la plate-forme Chorus avec récupération automatique dans le logiciel de comptabilité. Tous les fournisseurs devront utiliser cette plate-forme à compter de 2021.
- Au 31 décembre 2019, le syndicat mixte du Parc comptait 29 fonctionnaires, 10 CDD de droit public soit 39 agents pour 37,1ETP.
- Deux réunions avec les représentants du personnel.
- Le CHSCT a mis en place :
 - ♦ règlement intérieur de l'usage des véhicules et de l'usage des réfrigérateurs
 - ♦ information sur la maladie de Lyme
 - ♦ information sur le handicap
 - ♦ formation à l'entretien et la manipulation d'une tronçonneuse en sécurité
 - ♦ formation de sauveteur-secouriste du travail
 - ♦ formation obligatoire des assistantes et assistants de prévention

11.2 Animation de la gouvernance de la charte

- Organisation et animation d'une conférence territoriale le 21 janvier à Samer sur le thème « Les collectivités à la croisée des enjeux agricoles du territoire ». 81 participants hors personnel du Parc. Conférence de Anne-Sophie Gimaret (SOLAGRO). 16 expériences présentées en échanges instantanés. Écriture et diffusion des actes en version numérique.



- Deux réunions de l'Assemblée du territoire l
 - ♦ Le 4 juillet à la maison du Parc de Le West : "Démocratie participative, ou en est-on ?", avec intervention de Maxime Lemaire de Voix Active
 - ♦ Le 19 novembre, salle communale d'Escœuilles : "Pour plus de proximité entre le Parc et les collectivités locales", avec questionnaire e direct sur le bilan de l'assemblée du territoire et les perspectives, séance de travail collectif en petits groupes (technique des enveloppes) pour définir les outils à créer pour valoriser le rôle du délégué et améliorer l'information des communes et EPCI.
- Participation à la plate-forme Ingénierie territoriale 62.

11.3 Voyages d'études et de sensibilisation

- vendredi 14 juin : visites de fermes en agroécologie dans le Brabant Wallon
- mercredi 18 septembre : visite du jardin partagé d'Haversquerke
- vendredi 11 octobre matin : visite chaufferie bois à Busnes.



11.4 Évaluation de la mise en œuvre de la charte et observatoire

11.4.1 Mise à jour des fiches indicateurs de la charte 2013 – 2028

- Agriculture durable : 13 mises à jour ; 15 indicateurs
- Aménagement du territoire et paysages : 10 mises à jour ; 10 indicateurs
- Biodiversité : 10 mises à jour ; 11 indicateurs
- Climat / Energie : 5 mises à jour ; 6 indicateurs
- Eau : 2 mises à jour ; 3 indicateurs
- Eco-citoyenneté : 8 mises à jour ; 8 indicateurs
- Littoral : 5 mises à jour ; 6 indicateurs
- Marais Audomarois : 12 mises à jour ; 12 indicateurs
- Patrimoine bâti et patrimoine immatériel : 7 mises à jour ; 10 indicateurs
- Vie du territoire : 1 mise à jour ; 7 indicateurs
- Réalisation et envoi de questionnaires spécifiques aux partenaires (communes et EPCI) en novembre 2019, afin d'acquies des informations relatives à leurs compétences et leurs engagements pris dans le cadre de la Charte 2013 – 2028 du Parc. Commune : 18 réponses. EPCI : 2 réponses.

11.4.2 Préparation de la méthodologie d'évaluation à mi-parcours

- Réalisation d'une note de synthèse sur les méthodes d'évaluation à mi-parcours utilisées par les PNRx de l'Avesnois, de Scarpe-Escout, du Perche, des Volcans d'Auvergne et du Haut-Jura. Ces retours d'expérience serviront à la constitution de la méthodologie d'évaluation à mi-parcours du Parc.
- Participation à la Communauté évaluation à la Fédération des Parcs naturels régionaux (Paris) le 15 novembre 2019.

11.4.3 Suivi de l'évolution de l'occupation des sols et de l'artificialisation en Caps et Marais d'Opale

- Réalisation d'une première version de la « note d'artificialisation des sols » sur la période 2012 – 2015 : suivi du taux d'artificialisation des sols en dehors des enveloppes urbaines et du taux d'artificialisation à l'intérieur de ces enveloppes urbaines ; analyse de l'évolution générale des espaces (naturels, agricoles, urbains) ; analyse détaillée des évolutions des espaces agricoles, naturels et urbanisés ; suivi de l'évolution des noyaux urbains ; suivi de l'artificialisation des éléments de TVB du Parc ; suivi des gradients de naturalité du Parc ; suivi de l'évolution des espaces de carrières ; suivi de la TVB en milieu artificialisé.
- Lancement du marché « Travaux de réalisation de la mise à jour 2018 de la base de données « occupation du sol PNRCMO 2015 » ». Réalisation de la demande de subvention et d'une note de présentation du projet. Réalisation du cahier des charges en décembre 2019.
- Finalisation du marché « Travaux de réalisation de la mise à jour 2015 de la base de données « occupation du sol PNRCMO 2012 » ».



Réception de l'étude de pontage entre la base de données OcSol « PNRCMO » 2015 et la base de données OCS2D afin d'évaluer la compatibilité et les différences entre les deux bases de données.

11.4.4 Observatoire des territoires et Groupe de travail InterParcs SIG (Parcs naturels régionaux de la Région Hauts-de-France et ENRx)

MISE À JOUR DES INDICATEURS DE L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

- Production de la fiche indicateur n°9 « Evolution des espaces artificialisés » (document de travail). Cette fiche montre l'évolution des espaces artificialisés dans les PNRx de la région et dans la région des Hauts-de-France, ainsi que les flux d'échange entre les espaces artificialisés, les espaces agricoles et les espaces naturels.

PRODUCTION DE DOCUMENTS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

- Participation à la réalisation du « focus biodiversité », document d'informations, à destination des élus, dressant un état des lieux de la protection et de la gestion des milieux naturels et des espèces dans les Parcs naturels régionaux.
- Participation à la réalisation et à la finalisation du « focus Planton le décor », document d'informations, à destination des élus, dressant un état des lieux de l'opération « Plantons le décor » dans les Parcs naturels régionaux.

GROUPE DE TRAVAIL INTERPARC SIG

- Participation aux GéoPNRx en octobre 2019 dans le Haut-Jura.
- Organisation de la formation QGIS initiation à destination des agents des Parcs naturels régionaux de la Région Hauts-de-France, d'ENRx et du CRRG.
- Échanges sur l'acquisition de base de données (RPG 2017, PPIDR, etc.), sur le Règlement Général de la Protection des Données et les Délégués à la Protection des données (rôle, devoirs et obligation du DPO) et sur les méthodes de travail liées à la géomatique.
- Rencontre avec l'Observatoire Climat Hauts-de-France du CERDD en septembre 2019.

11.4.5 Animation du pôle S.I.G du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale Appuis techniques auprès des agents du Parc

- Mission Patrimoine naturel/Natura2000 dans le cadre d'une étude de réactualisation de la cartographie habitats naturels du marais de Guînes, site N2000 n°21.
- Mission Patrimoine naturel/Transition énergétique. Restitution de l'outil SIG de Biotope permettant de transposer la trame noire à l'échelle communale.
 - Mission Agriculture. Réalisation de 6 cartes de bilan sur le programme d'actions pour l'agriculture biologique entre 2016 et 2019 sur le territoire du Parc.
 - Mission Transition énergétique. Élaboration d'un diagnostic trame noire sur la commune de Neufchâtel-Hardelot à partir de données fournies par la FDE. Mise en application de l'outil SIG de Biotope.
 - Mission Aménagement du territoire et Paysages. Point sur la cartographie et le SIG du Plan Bocage Boulonnais. Formation d'un agent et appuis techniques pour la réalisation d'une série de cartes.
- Mission Secrétariat Général. Réalisation de cartes SAGE Boulonnais, SAGE Audomarois, SAGE Yser pour accompagner la délibération d'un comité syndical.
- Mission Participation et écocitoyenneté. Collectes de chiffres sur le linéaire de haies et sur le linéaire de cours d'eau à l'échelle du Bocage boulonnais pour le site internet « Regards d'habitants sur le bocage ».
- Mission Patrimoine naturel. Animation d'une réunion (28 mai 2019) sur les bonnes pratiques de saisies et de constitution de données SIG et des métadonnées.
- Mission Participation et écocitoyenneté. Réalisation de cartes de localisation du bocage boulonnais dans le cadre de la réalisation d'un document à destination du public.
- Mission Participation et écocitoyenneté. Réalisation d'une carte représentant une vue aérienne de la commune de Rinxent en 2015.
- Mission Aménagement du territoire et paysages. Réalisation de cartes sur les travaux de nivellements et de plantations réalisés en 2016 par les Carriers, en vue d'une présentation sur le Plan de Paysage du Bassin Carrier de Marquise.
- Mission Transition Énergétique. Formation SIG d'une stagiaire dans le cadre de sa mission sur l'accompagnement des communes du Parc pour l'acquisition du label Villes et villages étoilés.



- Mission Transition Energétique (Espace Info Energie). Réalisations de cartes sur les déperditions de chaleurs dans le cadre de l'accompagnement d'un habitant.
- Mission Transition énergétique/Agriculture. Réunion de présentation d'un outil de gestion des haies créé par le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin en vue de son application sur le territoire du PNR des Caps et Marais d'Opale .
- Mission Patrimoine naturel. Réalisation d'une carte sur l'état des lieux du réseau routier sur le territoire du PNR des Caps et Marais d' Opale en vue d'un diagnostic des coupures de corridors écologiques.
- Mission Secrétariat général. Réalisation de cartes sur les couvertures des opérateurs de téléphonie mobile sur le secteur de Le Wast dans le cadre d'une étude de marché pour changer d'opérateur.

11.4.6 Mise à jour de la base de données SIG du Parc naturel régional

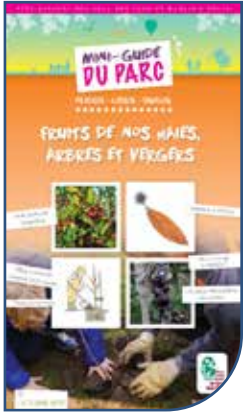
- Données sur le tourisme :
- Activités de pleine nature (2017)
- Artisanat (2017)
- Commerces et services (2017)
- Hébergements (2017)
- Itinéraires touristiques (2017)
- Loisirs (2017)
- Offices de tourisme (2017)
- Organismes touristiques
- Patrimoine culturel (2017)
- Produits touristiques (2017)
- Restauration (2017)
- Plan départemental du Pas-de-Calais des itinéraires pédestres de randonnée (2018)
- Données sur l'agriculture :
- SAU Communale et surfaces communale des prairies (2013 et 2017)
- Artificialisation des espaces agricoles (2012 et 2015)
- Boisement des espaces agricoles (2012 et 2015)
- Données sur la biodiversité et l'environnement :
- BD Forêt V7 (2017) de l'IGN
- Opérations de restauration de zones humides et de cours d'eau réalisées par le Sma-geaa (de 2008 à 2018)
- Périmètres d'intervention et acquis par le Conservatoire du littoral (2018)
- Périmètres gérés par Eden62 (2017)
- Périmètres acquis et gérés par le Conservatoire des Espaces Naturels (2019)
- Données de références :
- SCAN 25, SCAN 25 simplifié, SCAN 50 et SCAN 100 de l'ING (2018)
- BD Adresse de l'IGN (2019)
- BD Parcellaire de l'IGN (2017)
- BD Topographique de l'IGN (2019)
- Registre Parcellaire Graphique (niv 1) de l'ASP (2017)
- Zonages environnementaux (APPB, SIC, ZPS, PNM, PNRx, zones RAMSAR, Réserves de Biosphère, Réserves biologiques, RNN et RNR) pour l'année 2019.
- Hydrographie de DDTM du Pas-de-Calais (2019)
- Modèle Numérique de Terrain (2019).



10.5 La communication

10.5.1 Journal des habitants du Parc et mini-guide

- Poursuite de la nouvelle formule du Journal des habitants du Parc avec diffusion sur abonnement gratuit, un Journal de 8 pages accompagné d'un mini-guide de 8 pages. Trois numéros édités.
- Mise en place pour chaque numéro d'un « rédac chef » : un habitant du Parc naturel régional est invité à donner son mot sur le contenu du Journal.
- N°52, printemps 2019. 2 490 abonnés. Mini guide : « Reconnaître et accueillir 22 oiseaux familiers ».



- N°53, été 2019. 2 536 abonnés. Mini-guide : « La nuit, pleine de nature et de vie ».
- N°54, automne-hiver 2019. 2 575 abonnés. Mini-guide : « Fruits de nos haies, arbres et vergers ».

10.5.2 Internet et réseaux sociaux

- Mises à jour du site Internet du Parc et notamment de la page d'accueil.
- Création du site Transae.eu dans le cadre du programme européen Transae.
- Animation du site cygnes.fr
- 359 231 visites sur les sites en 2019 ; 3 637 054 pages vues ; une moyenne de 10,1 pages vues par visite.
- Pages les plus vues : actualités (8 750), la randonnée (6 840), marchés publics (5 517), C'est quoi le Parc ? (5 345), agenda (4 449), le territoire (4 079), Guide de l'écoréno-va-tion (3 827).
- Animation de la page Facebook. 3 246 abonnés à la fin 2019 (+13%).
- Diffusion de 12 numéros de l'Infolettre du Parc, lettre électronique envoyée chaque mois. 2 347 abonnés à la fin décembre.

10.5.3 Publications

GUIDES TECHNIQUES

- Guide technique "étude de la fonctionnalité de la trame verte et bleue du Parc naturel régional", 52 pages.
- Recueil d'expérience "La reconquête de la continuité écologique de la Hem", 28 pages.



BROCHURES ET FLYERS

- Flyer de présentation de l'espace FAIRE.
- Agenda des animations du Parc printemps été
- Agenda des animations du Parc automne-hiver
- Actes de la conférence territoriale.
- Promotion et bon de commande pour la commande groupée de matériaux bio-sourcés.
- Bilan d'activités 2018 du Parc naturel régional
- Plaquette "Bio et restauration collective".
- Brochure "Découvrir et déguster le bocage boulonnais", 16 pages, 3000 exemplaires.
- Calendrier 2020 du Parc.
- Cartes de visite pour les nouveaux arrivés.
- Flyer d'annonce de la fête du Parc
- Plan et passeport de la Fête du Parc.



- Dépliant des éco-acteurs du marais Audomarois
- Dépliant de présentation du COT ENR (Contret d'Objectif Territorial sur les énergies renouvelables)
- Dépliant de présentation de la centrale solaire citoyenne de la SAS Énergie citoyenne d'Opale
- Bulletin de souscription à la SAS Énergie Citoyenne d'Opale.
- Dépliant mois de la bio.
- Fiches de retour d'expérience Transae.
- Fiche "Réhabiliter plutôt que détruire" sur le moulin d'Hallines.
- Fiche "Tous autour de l'herbe" n°49.
- 3 fiches de retour d'expérience ARA : Conteville-lès-Boulogne, Le Wast, Audembert.
- 3 flyers d'annonce de stages murets de pierre à Noordpeene, Hardingen et Cléty.
- Flyers d'invitation aux réunions publiques dans le cadre de Partons 2.0 à Marquise.
- Flyer sur les Trophées de la Réserve de biosphère.
- Flyers d'annonce des animations de l'espace FAIRE.
- Flyer Plantons le décor.

- Bon de commande Plantons le décor.
- Préparation plaquette Agrotrame.
- Pochette pour dossiers Transae.
- Réalisation de 4 sets de table assortis pour les Estaminets randonnée du Parc.
- Programme des Journées mondiales des zones humides.
- Flyer repair café du 9 mars.
- Fiche ClimAgri boulonnais mars 19.
- Flyer programme fête de la Slack.
- Fiche de présentation du programme ARA en Pays de Lumbres.
- Flyer du Jour de la nuit à Condette.
- Participation au programme du mois de la bio.
- Contacts, textes et photos pour le Livre des chefs de la Fédération des Parcs et Hachette.



LETTRES D'INFORMATION

- Lettre d'information aux souscripteurs de la Fondation du patrimoine pour la maison du Parc.
- Lettre aux agriculteurs hors-série mars.
- Lettre aux agriculteurs n°32.
- Lettre aux habitants de la réserve de biosphère n°8.
- Lettre "Reflets sur la Hem n°12
- Lettre "Reflets sur la Hem" n°13
- Lettre Natura 2000 hors série
- Participation à l'édition de La Lettre du Torchis n°16

INVITATIONS

- Formation des artisans à l'isolation avec de la ouate de cellulose.
- Carte de vœux 2020.
- Invitation à la conférence territoriale 2020.
- Invitation au Café de la bio le 19 février
- Invitation soirée d'information filière locale bois plaquettes.
- Invitation journée bio pour les élus.
- Invitation à la fête de la vallée de la Slack.
- Invitation conférence sur le parasitisme chez les ovins et bovins.
- Invitation remise du label "arbres remarquables" à la ville de Blendecques.
- Invitation à l'inauguration du coin nature d'Eperlecques.
- Invitation clôture de la résidence d'artistes "du ciment sous la craie".
- Invitation inauguration du 3ème verger conservatoire et du coin nature de Crémarest.
- Invitation à la formation "Valorisation du bois des haies sur la ferme".
- Invitation formation Transae "Construire sa ration en système autonome".
- Invitation démonstration de toastage à la ferme dans le cadre de Transae.
- Invitation journée d'échanges Patur'Ajuste.
- Invitation journée technique d'échanges sur les couverts d'interculture fourragers.
- Invitation visite exploitation bio à Isques.
- Invitation réception de chantier au Mont de Couple.
- Invitation visite de chantier de la maison du Parc à Le Wast pour les artisans
- Invitation soirée d'information sur la pollution lumineuse.



AFFICHES

- Sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes
- Information sur les permanences de l'espace FAIRE.
- Affiche de la fête du Parc 2019 à Le Wast.
- Affiche de la criée publique lors de la fête du Parc
- Affiche des trophées de la réserve de biosphère.
- Affiche Plantons le décor.
- Participation à la création des affiches de l'opération marais propre.
- Affiche invitation restitution de l'étude Arabesco.

- Affiche soirée d'information sur la maladie de Lyme.
- Affiche animation petites bêtes de l'eau à Alquines.
- Affiche Nuit internationale de la chauve-souris.
- Conception des affiches connectées dans le cadre de l'étude participative sur la mobilité en terre des 2 caps.
- Affiche du Concours des maisons économes.

PANNEAUX

- Panneau d'information sur le communal d'Audembert (Mont de Couple).
- Réalisation de trois panneaux passe-tête pour la fête du Parc à Le Wast.
- Préparation des panneaux d'information du marais de Lumbres et Setques.
- 20 panneaux d'information sur la signalisation des rivières du marais Audomarois.
- Réalisation de 3 roll-up Transae.



10.5.4 Presse et autres médias

- Fournitures de sujets, d'articles et de photos pour la revue Parcs de la Fédération des parcs naturels régionaux, et pour Le bleu mouton, la lettre d'information interne ENRX
- Diffusion de 77 communiqués ou invitations presse et 3 dossiers de presse. 52 articles recensés dans les médias locaux et régionaux. 12 reportages radios. 3 reportages télé.
- Enregistrement d'une émission Top Chef de M6 avec mise en valeur de la carotte de Tilques.

10.5.5 Films et vidéos

- Tournages pour le suivi du chantier de la maison du Parc à Le Wast et le film de présentation du Parc.
- Enregistrement, montage et mise en ligne d'un témoignage d'agriculteur bio.
- Prises de vue par drone sur les travaux de rétablissement de la libre circulation piscicole dans la vallée de la Hem.

10.5.6 Plans et programmes de communication

- Rédaction d'un "VademeCOM", récapitulatif de l'essentiel à savoir sur la communication du Parc, diffusé à l'ensemble du personnel du Parc naturel régional.
- Remise en service de la visio-conférence dans les deux maisons du Parc.

